

Journées de formation des professionnels
des structures médico-sociales
pour enfants, adolescents et jeunes adultes
en situation de handicap
des régions Bretagne et Pays de la Loire

 10 et 11 mai 2023
La Baule (44)

**“Je peux, tu peux, ...
nous pouvons agir”**

Aller vers l’inclusivité :
une adaptation réciproque

Nos partenaires



"Je peux, tu peux, ... nous pouvons agir"

Aller vers l'inclusivité :
une adaptation réciproque

Journées de formation des professionnels
des structures médico-sociales
pour enfants, adolescents et jeunes adultes
en situation de handicap
des régions Bretagne et Pays de la Loire

👉 **Les 10 et 11 mai 2023**
à La Baule (44)

Bienvenue !

Nos partenaires





Exercer son pouvoir d'agir en faveur de l'inclusivité

Ouverture
des journées

Françoise JAN

CREAI Pays de la Loire

Florent POUGET

ARS Pays de la Loire



CNH 2023 : les 10 engagements



1.

L'école pour tous

2.

Un repérage et accompagnement précoce
pour les enfants

3.

L'université pleinement accessible

4.

L'accès à l'emploi, y compris l'emploi
public et l'accompagnement dans le
parcours d'insertion et de formation

5.

De mêmes droits pour les travailleurs
en ESAT que pour l'ensemble des salariés

6.

Un accès à la santé et aux aides
techniques amélioré

7.

Pleinement respecter les obligations
d'accessibilité des établissements
recevant du public et des transports

8.

L'exemplarité des services publics
pour l'accessibilité physique et numérique

9.

Une effectivité des droits
et des solutions renforcées

10.

Un égal accès au sport,
à la culture et aux loisirs



Exercer son pouvoir d'agir en faveur de l'inclusivité

Ouverture
des journées

Françoise JAN

CREAI Pays de la Loire

Florent POUGET

ARS Pays de la Loire





**Experts,
acteurs,
ensemble ...**

... pour une société qui change.

Choisir un métier du travail social
c'est se donner le « pouvoir d'agir »,
avec les personnes que l'on
accompagne, pour **faire advenir une**
société « inclusive ».

Denis PIVETEAU, 15 février 2022



Les membres du COPREP

Aurélie BRULAVOINE - ADAPEI 35

Brigitte RETAILLEAU - ADAPEI-ARIA (85)

Céline TILLON - ADAPEI NOUELLES

Côtes d'Armor

Damien TELLIER - Ar Roch (35)

Denis MARCHAND - ADAPEI 44

Elina MARTINS - APAJH 44

Gilles BLOUET - Les Genêts d'Or (29)

Emmanuelle BIRON - ADAPEI NOUELLES Côtes d'Armor

Gwénaelle BATO - Les Papillons Blancs du Finistère

Loriane LEVACHER - APF France Handicap (35)

Stéphanie CLINQUART - APAJH 22-29-35

Solène CLERGEAU - ARRIA (44)

Sophie PAOLUCCI - Les Papillons Blancs du Finistère

Valérie BOUGNIARD - AREAMS (85)





**Habitudes de vie,
participation sociale,
autodétermination,
évaluation fonctionnelle :
comment ça marche ?**

Habitudes de vie, participation sociale, autodétermination, évaluation fonctionnelle : comment ça marche ?



RECOMMANDER
LES BONNES PRATIQUES

RECOMMANDATION L'accompagnement de la personne polyhandicapée dans sa spécificité
La personne polyhandicapée, actrice et citoyenne

Validé par la CSMS le 13 octobre 2020



RECOMMANDER
LES BONNES PRATIQUES

RECOMMANDATION L'accompagnement de la personne présentant un trouble du développement intellectuel (volet 1)
Autodétermination, participation et citoyenneté

Validé par la CSMS le 11 juillet 2020





**Chacun.e une place dans
la co-construction du PPA**

Laura POIRON, Ergothérapeute
SESSAD Nelson Mandela APAJH 44

Clara BOURNIQUE, Assistante sociale
SESSAD Nelson Mandela APAJH 44

Clotilde JOSSO, Cheffe de service
SESSAD Nelson Mandela APAJH 44



Chacun.e une place dans la co-construction du Projet Personnalisé d'Accompagnement (PPA)

SESSAD-SSEFS-SAAAS Nelson Mandela
10 mai 2023



- **Présentation d'une expérimentation autour du PPA au sein du service NELSON MANDELA (SSEFS, S3AS et SESSAD Moteur 14 - 20 ans) de l'APAJH 44**
- **Trinome pour cette présentation : Ergothérapeute, Assistante Sociale et Cheffe de service.**
- **Présentation des supports utilisés, retours d'expérience (pros, parents, jeunes) et réflexions.**
- **Appui sur la nomenclature SERAFIN PH**



LES ÉTAPES DU PROJET PERSONNALISÉ D'ACCOMPAGNEMENT (PPA)

SESSAD Nelson Mandela " **APAJH44** 
Comprendre c'est déjà agir





1

Recueil des attentes et des besoins

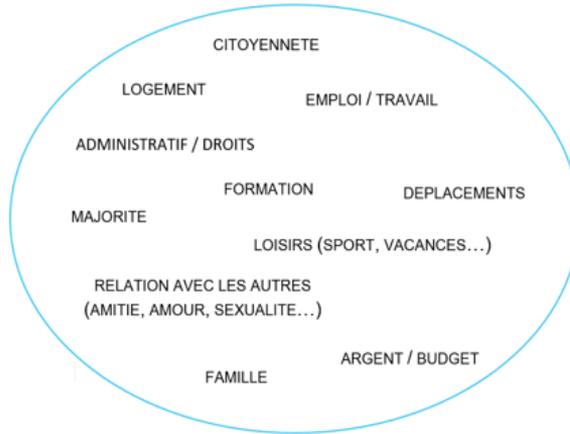
Les référents "parents" et "jeunes"
recueillent vos attentes et besoins
et à l'aide d'un support

Le recueil des attentes et des besoins

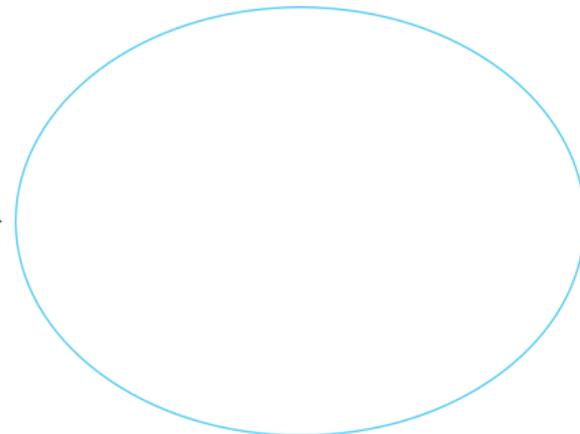
- **Quelles sont tes attentes ?**

1. As-tu des envies /projets pour cette année ? Si oui, le(s)quel(s) ?
2. As-tu un/des rêves que tu aimerais nous partager ? Si oui, le(s)quel(s) ?
3. Est-ce qu'il y a des choses que tu n'arrives pas à faire comme tu le voudrais ?
4. Est-ce que tu as des choses dont tu n'as plus/pas envie dans ton accompagnement (par le service APAJH) ?
5. Es-tu intéressé pour participer à des actions collectives proposées par le service ?

PARTICIPATION SOCIALE



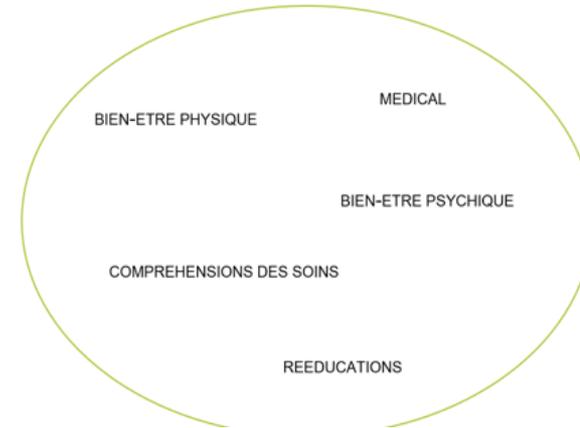
MES BESOINS



AUTONOMIE



SANTE



LES ÉTAPES DU PROJET PERSONNALISÉ D'ACCOMPAGNEMENT (PPA)

SESSAD Nelson Mandela " **APAJH44** 
Comprendre c'est déjà agir



2

Evaluation croisée pluri-professionnelle

Les professionnels du service identifient
les besoins d'accompagnement du jeune
en complément de ceux que vous avez
identifié



Projet Personnalisé d'Accompagnement

Pôle Insertion/Autonomisation
Antenne Nelson Mandela
10 rue Pierre Vidal Naquet - BP 56509
44265 NANTES Cedex 02
Tél. : 02 40 34 87 87
Mél : contact.nelsonmandela@apajh44.org

Les besoins repérés par :

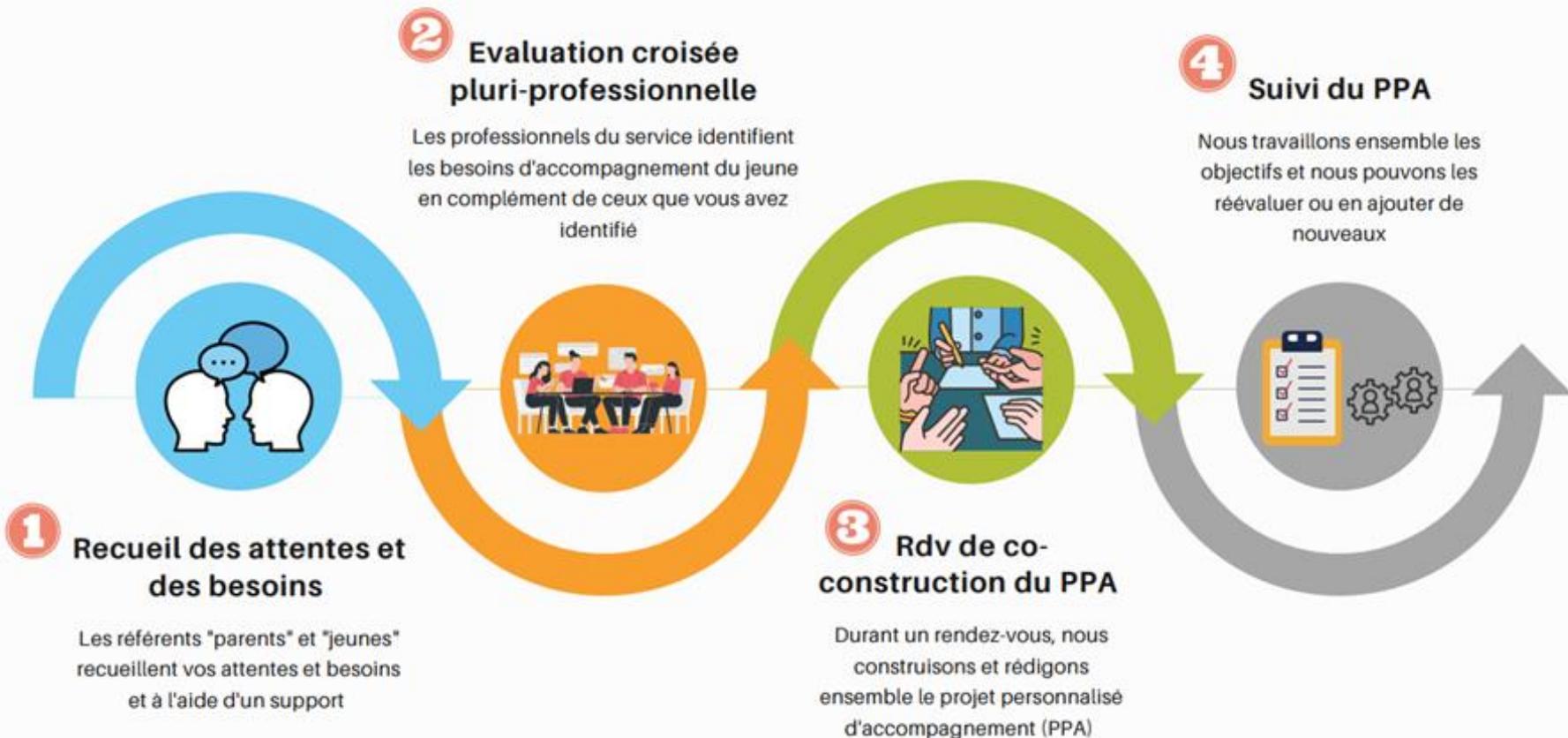


Le jeune		Les parents		Les professionnels	
	<i>Se référer aux attentes</i>	FORMATION	« Adapter son poste de travail pour qu'il soit épanoui. » « Apprendre à cuisiner avec sa prothèse. »	FORMATION	Quelle utilisation de la prothèse ? (après rdv centre de rééducation) Aide pour trouver des stratégies d'action au CFA
RELATIONS SOCIALES	Apprendre à arrêter d'être timide	RELATIONS SOCIALES	« Qu'il ose aller vers les autres même si il est timide »	RELATIONS SOCIALES	Rencontrer d'autres jeunes
				MAJORITE	Informé passage à La majorité / 18 ans
BIEN ETRE – MIEUX ETRE				BIEN ETRE – MIEUX ETRE	Travailler sur la confiance en soi, relaxation, sommeil, créativité...
LOISIRS				LOISIRS	Découvrir de nouvelles activités, sortir...



LES ÉTAPES DU PROJET PERSONNALISÉ D'ACCOMPAGNEMENT (PPA)

SESSAD Nelson Mandela " **APAJH44** 
Comprendre c'est déjà agir





3 Rdv de co- construction du PPA

Durant un rendez-vous, nous
construisons et rédigeons
ensemble le projet personnalisé
d'accompagnement (PPA)

Projet Personnalisé d'Accompagnement

Pôle Insertion/Autonomisation
Antenne Nelson Mandela
10 rue Pierre Vidal Naquet - BP 56509
44265 NANTES Cedex 02
Tél. : 02 40 34 87 87
Mél : contact.nelsonmandela@apajh44.org

Date du RDV de co-construction :

Personnes présentes :

	Attentes et besoins prioritaires repérés	Objectifs (atteignables et mesurables)	Action à mettre en œuvre	Acteurs (droit commun, bénéficiaire, responsable légal, service)	Besoins et prestations SERAFIN
PARTICIPATION					
AUTONOMIE					
SANTE					

Commentaires :

Autres accompagnements proposés :

Proposition(s) refusée(s) :

Signatures

Date :

Jeune	Parent(s) / Représentant(s) légal(aux)	Cheffe de service

Exemples de PPA et retour d'expérience

- Le recueil des attentes et des besoins



- **Quelles sont tes attentes ?**

1. As-tu des envies /projets pour cette année ? Si oui, le(s)quel(s) ?
Changer de lycée à cause des autres élèves.
2. As-tu un/des rêves que tu aimerais nous partager ? Si oui, le(s)quel(s) ?
Réussir mes études. Réussir à faire un métier que j'aime bien (trouver un métier que j'aime bien : ex directrice de marketing ou commerce)
3. Est-ce qu'il y a des choses que tu n'arrives pas à faire comme tu le voudrais ?
l'apprentissage des langues.
4. Est-ce que tu as des choses dont tu n'as plus/pas envie dans ton accompagnement (par le service APAJH) ?

non

Exemples de PPA et retour d'expérience

- Le recueil des attentes et des besoins
- **L'évaluation pluri-professionnelle**



Les attentes :

Jeune

Préparer la suite après le SESSAD pour la partie soin. Trouver des solutions pour le transport pour les études post bts. Réussir les études et être bien dans sa vie perso

Les besoins repérés par :

Le jeune		Les professionnels	
Administratif/droits	Indemnité, transport, AESH ect...	Administratif	Infos sur les droits liés au handicap et 20 ans. Apprendre à compléter le dossier MDPH.
Sport	Oui si le temps mais difficile de trouver le temps (Aikido)		Gestion des rendez-vous.
Déplacement	Confort pour le poste de conduite (être plus haut par rapport au poste de conduite) + peux se déplacer en voiture mais ne peux pas amener son FRE		Préparer la fin de l'accompagnement (relais libéraux notamment).
Formation	Projet EPSI (école privé) : Alternance (network and cybersecurity) entreprise ARCESI-EA		
Repérage dans l'espace	+ dans le sens compréhension en mathématique, avec les symboles, équations...		
Rééducations	Compréhension des soins. Comprend mieux et veut continuer les séances kiné.		

Les besoins repérés par :

Le jeune		Les parents		Les professionnels	
	<i>Se référer aux attentes</i>	FORMATION	« Adapter son poste de travail pour qu'il soit épanoui. » « Apprendre à cuisiner avec sa prothèse. »	FORMATION	Quelle utilisation de la prothèse ? (après rdv centre de rééducation) Aide pour trouver des stratégies d'action au CFA
RELATIONS SOCIALES	Apprendre à arrêter d'être timide	RELATIONS SOCIALES	« Qu'il ose aller vers les autres même si il est timide »	RELATIONS SOCIALES	Rencontrer d'autres jeunes
				MAJORITE	Informé passage à La majorité / 18 ans
BIEN ETRE – MIEUX ETRE	« Retrouver un mode de vie normal », « retrouver un sommeil normal », « avoir une volonté d'acier », « faire du sport parce qu'il faut que je me muscle pour porter ».			BIEN ETRE – MIEUX ETRE	Travailler sur la confiance en soi, relaxation, sommeil, créativité...
LOISIRS				LOISIRS	Découvrir de nouvelles activités, sortir...

Exemples de PPA et retour d'expérience

- Le recueil des attentes et des besoins
- L'évaluation pluri-professionnelle
- **Le rdv de co-construction**



	Attentes et besoins prioritaires repérés	Objectifs (atteignables et mesurables)	Action à mettre en œuvre	Acteurs (droit commun, bénéficiaire, responsable légal, service)	Besoins et Prestations SERAFIN
PARTICIPATION SOCIALE	Administratif et organisation pour l'année prochaine Indemnité, transport, AESH ect...	Connaître mes droits, particulièrement pour ma vie professionnelle et la poursuite d'étude	Poursuivre les liens avec les 3 référents handicap de l'EPSI et l'assistante sociale du service pour organiser la poursuite d'étude et l'entrée sur le marché du travail (Trajet/transport, droit en lien avec l'alternance et la situation de handicap, mise en place de l'aide humaine pour la scolarité)	Les 3 référents handicap de l'EPSI Clara BOURNIQUE, Assistante sociale	Besoins : 1311 1342 1331 1332 Prestations : 2331/2332 2311/2312
	Confort pour le poste de conduite (être plus haut par rapport au poste de conduite) + peux se déplacer en voiture mais ne peux pas amener son FRE (le moins prioritaire des trois)	Etre plus autonome dans mes déplacements en voiture et dans ma manutention du matériel	Prendre contact avec l'ergothérapeute et essayer de trouver une comptabilité des emplois du temps pour fixer un rendez-vous et aborder les questionnements suivants : Positionnement au poste de conduite (astuce pour gagner en confort) Rangement du FRM et autres matériels pour moins me fatiguer et préserver mon dos.	Laura DREANO, Ergothérapeute	Besoin : 1342 Prestations : 2343
SANTE	Préparer la fin de l'accompagnement (relais libéraux notamment).	Préparer la fin d'accompagnement et la mise en place des relais	Mise en lien du médecin de l'APAJH avec le médecin du CHU et médecin traitant Récupérer mon dossier médical au niveau du service pour pouvoir le transmettre Se réorganiser pour prendre l'habitude de contacter mon médecin traitant Mettre en place le suivi kiné en libéral, mise en lien des professionnels du service si besoin Faire le point avec l'assistante sociale sur les coordonnées des professionnels que je peux contacter après la fin d'accompagnement (ergothérapeute, assistante sociale....)	Sophie GAUTIER <small>Mail : contact.nelsonmandela@epajh.fr</small> Médecin coordinatrice + Médecin de rééducation (Dr GROSS) et médecin traitant (Dr BOUARD) Clara BOURNIQUE Assistante sociale	Prestation : 2344 Besoin : 11110 ? 1311 ?

Pour résumer et conclure, cette expérimentation accorde une place importante aux jeunes, aux parents et aux professionnel.elle.s.

Nous identifions, chacune de notre place au sein de l'équipe :

- **3 constats positifs**
- **3 pistes d'amélioration**





Utilisation de la MHAVIE dans le cadre de la facilitation de parcours

Cécile RODRIGUEZ DIAZ

Facilitatrice de parcours

Association Marie Moreau (44)

Audrey MAIGNAN

CESF

Association Marie Moreau (44)

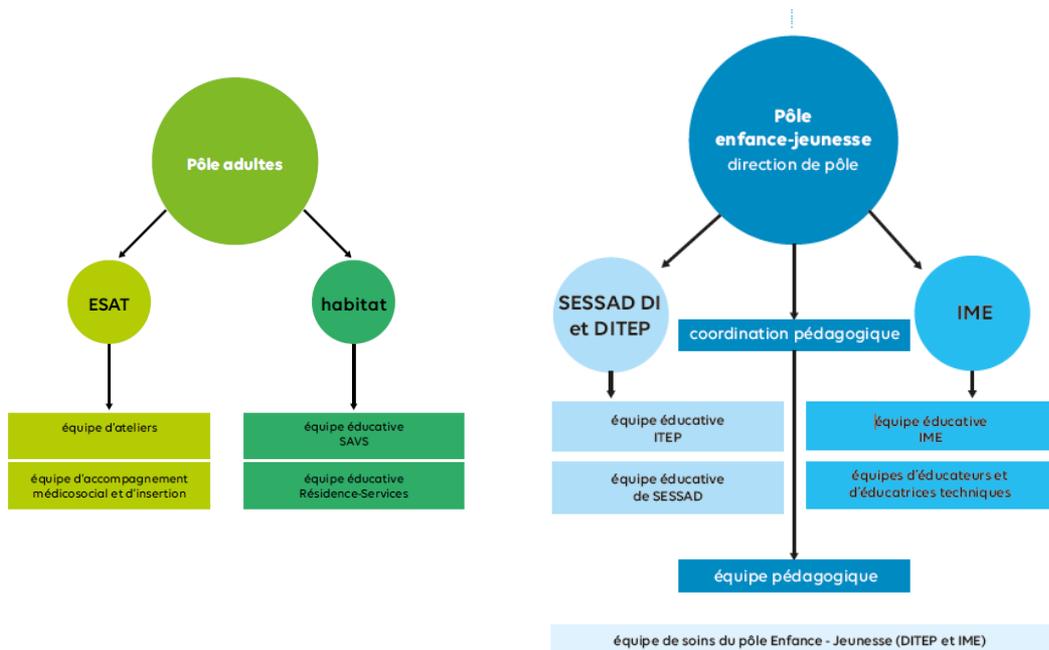
Utilisation de la MHAVIE dans le cadre de la facilitation de parcours

La mesure des habitudes de vie



L'association Marie Moreau

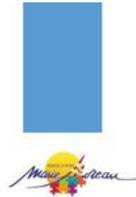
L'association accueille des personnes en situation de *handicap intellectuel avec ou sans troubles associés* de 3 à 62 ans au travers de plusieurs services et EPMS :



Historique

Parcours de la personne et Auto-détermination.

S'autodéterminer, un apprentissage



Pictogrammes: arasaac.org

Tiré de : « Des outils pour implémenter l'autodétermination et la participation citoyenne » - Fondation Centre Suisse de Pédagogie Spécialisée - B. FONTANA-LANA et I. PETRAGALLO-HAUENSTEIN - 2016.

« C'est **exercer le contrôle** que l'on **souhaite** sur les dimensions **importantes** de sa vie ». (Abery et Stancilffe, 2005)

LA MHAVIE



La mesure des habitudes de vie (MHAVIE-Enfant 0-4, 4.0)

VERSION POUR LA PETITE ENFANCE DE LA NAISSANCE À 4 ANS
Formulaire de cueillette d'information

1. Nom de l'enfant : _____

2. Date de naissance : JJ / MM / AAAA

3. Sexe : féminin masculin

4. Date de l'évaluation : JJ / MM / AAAA

5. Le répondant est :

un parent ou un proche significatif de manière autonome (père mère ou autre _____)

un parent ou un proche significatif avec le soutien d'un intervenant (père mère ou autre _____)

un intervenant (nom et discipline) _____

Si l'enfant n'est pas présent, veuillez en expliquer les raisons : _____

6. Le niveau de satisfaction de l'enfant :

satisfaction perçue par le répondant

satisfaction du répondant

7. Autres informations pertinentes : _____



La mesure des habitudes de vie (MHAVIE-Enfant 5-13, 4.0)

VERSION POUR L'ENFANCE DE 5 À 13 ANS
Formulaire de cueillette d'information

1. Nom du jeune : _____

2. Date de naissance : JJ / MM / AAAA

3. Sexe : féminin masculin

4. Date de l'évaluation : JJ / MM / AAAA

5. Le répondant est :

le jeune de manière autonome

le jeune avec le soutien d'un parent, d'un proche significatif ou d'un intervenant (père mère ou autre _____)

un parent ou un proche significatif de manière autonome (père mère ou autre _____)

un parent ou un proche significatif avec le soutien d'un intervenant (père mère ou autre _____)

un intervenant (nom et discipline) _____

Si le jeune n'est pas présent, veuillez en expliquer les raisons : _____

6. Le niveau de satisfaction du jeune :

satisfaction perçue par le répondant

satisfaction du répondant

7. Autres informations pertinentes : _____



La mesure des habitudes de vie (MHAVIE 4.0)

VERSION POUR ADOLESCENTS, ADULTES ET AÎNÉS
Formulaire de cueillette d'information

1. Nom de la personne : _____

2. Date de naissance : JJ / MM / AAAA

3. Sexe : féminin masculin

4. Cochez le niveau scolaire actuel de la personne :
 Secondaire Post-secondaire Ne s'applique pas

5. Cochez la situation d'emploi actuelle de la personne :
 Régulier à temps plein Régulier à temps partiel Sans emploi
 Temporaire à temps plein Temporaire à temps partiel Ne s'applique pas

6. Date de l'évaluation : JJ / MM / AAAA

7. Le répondant est :

la personne de manière autonome

la personne avec le soutien d'un parent, d'un proche significatif ou d'un intervenant (père mère ou autre _____)

un parent ou un proche significatif (père mère ou autre _____)

un parent ou un proche significatif avec le soutien d'un intervenant (père mère ou autre _____)

un intervenant (nom et discipline) _____

Si la personne n'est pas présente, veuillez en expliquer les raisons : _____

8. Le niveau de satisfaction de la personne :

satisfaction perçue par le répondant

satisfaction du répondant

9. Autres informations pertinentes : _____



A tout âge

Pour chaque item, trois étapes

La mesure des habitudes de vie (MHAVIE-Enfant 5-13, 4.0)

VERSION POUR L'ENFANCE DE 5 À 13 ANS

Formulaire de cueillette d'information

1 Nom du jeune :

2 Date de naissance : JJ / MM / AAAA

3 Sexe : féminin masculin

4 Date de l'évaluation : JJ / MM / AAAA

5 Le répondant est :

- le jeune de manière autonome
- le jeune avec le soutien d'un parent, d'un proche significatif ou d'un intervenant (père mère ou autre _____)
- un parent ou un proche significatif de manière autonome (père mère ou autre _____)
- un parent ou un proche significatif avec le soutien d'un intervenant (père mère ou autre _____)
- un intervenant (nom et discipline) _____

Si le jeune n'est pas présent, veuillez en expliquer les raisons :

6 Le niveau de satisfaction du jeune :

- satisfaction perçue par le répondant
- satisfaction du répondant

7 Autres informations pertinentes :

Étape 1		Étape 2			Étape 3	
Cette habitude de vie est :		A Type d'aide utilisé (1 réponse ou plus, selon le cas)		B Niveau de difficulté	Niveau de satisfaction	
Réalisée (par le jeune ou quelqu'un d'autre)	Non réalisée (Passez directement à l'étape 3)	Aide humaine additionnelle * (1 réponse seulement)			Très satisfait 😊😊	
Ne s'applique pas (Passez à l'habitude de vie suivante)		Aide technique **	Aménagement **	Satisfait 😊		
		Sans aide	Légère	Insatisfait 😞		
		Importante	Complète	Très insatisfait 😞😞		
		Sans ou avec peu de difficulté				
		Avec une certaine difficulté				
		Avec beaucoup de difficulté				

Exemples d'items

Communication

1

Communiquer avec un adulte à la maison ou dans la communauté (faire connaître ses besoins, exprimer ses idées...)

1.1

Condition physique et bien-être psychologique

4

Se mettre au lit et sortir de son lit

4.1

S'endormir, dormir et se réveiller (confort, durée, continuité, qualité du sommeil...)

4.2

Responsabilités

7

Faire des achats, des commissions (choisir de la marchandise, payer, accès intérieur des commerces...)

7.1

Éducation

10

Participer à des activités préscolaires (maternelle...)

10.1

LES MODALITES



LES MODALITES

- En première intention
- Principe de neutralité
- Approche globale de la situation de la personne
- Priorisation des besoins
- Auto-évaluation
- Mesure des satisfactions et insatisfactions

LES EFFETS



LES EFFETS

Pour les personnes accompagnées

- Toutes les personnes accompagnées ont été capables de s'auto-évaluer (enfants comme adultes) - Avec accompagnement,
- A permis de faire le point à un instant T,
- Bien-être reconnu chez les personnes, car rappel de ses capacités
- Choix de répondre ou pas aux items a été apprécié,
- Temps pour soi,
- Mise en exergue des priorités et des écarts entre leurs attentes et leurs accompagnements.
- Appropriation de leurs projets



LES EFFETS

Pour les familles :

- Ecoute de la parole de l'enfant
- Réajustement des compétences, surprises et découvertes.
- Présence d'un tiers lors de la restitution
- En complémentarité de la Vineland, écoute des attentes de chacun et négociation des priorités.
- Implication de la famille dans l'établissement / Remobilisation du rôle de parent.

LES EFFETS

Pour les professionnels :

- Bonne entrée en matière pour créer un lien de confiance.
- Plutôt des effets pour les facilitrices car peu de transmission du bilan aux personnels accompagnants.
- Activation des ressources internes donc plus de sollicitations du personnel accompagnant
- Pour le personnel hors facilitrice, pas forcément de retour ni de lien fait avec la MHAVIE.
- Les termes de neutralité et de confidentialité peuvent être source de tension auprès de l'équipe accompagnante (sens ?) au début.



LES PERSPECTIVES



LES PERSPECTIVES :

Pour les professionnels :

- Utilisation ou inspiration pour évaluation en dehors de la facilitation de parcours.
- Outil qui a pu faire émerger des priorités, des projets des personnes, et qu'ils puissent se saisir de ce nouveau service. :
(2021-2022 : panel/ 2022-2023 : A la demandes des personnes)

Pour les personnes accompagnées :

- Plus de demandes directes des PA adultes qui ont bien repéré le service
- Des demandes pour les enfants qui sont plutôt orientés par les professionnels encadrants.



Merci de votre attention

N'hésitez pas à prendre contact avec nous pour de plus amples informations.





**L'évaluation fonctionnelle :
pourquoi ? comment ?**

Marie-Gabrielle LE BOT

Psychologue-neuropsychologue
IEM Kerdelune, VyV3 Bretagne



Evaluation fonctionnelle

Pourquoi ?

Comment ?

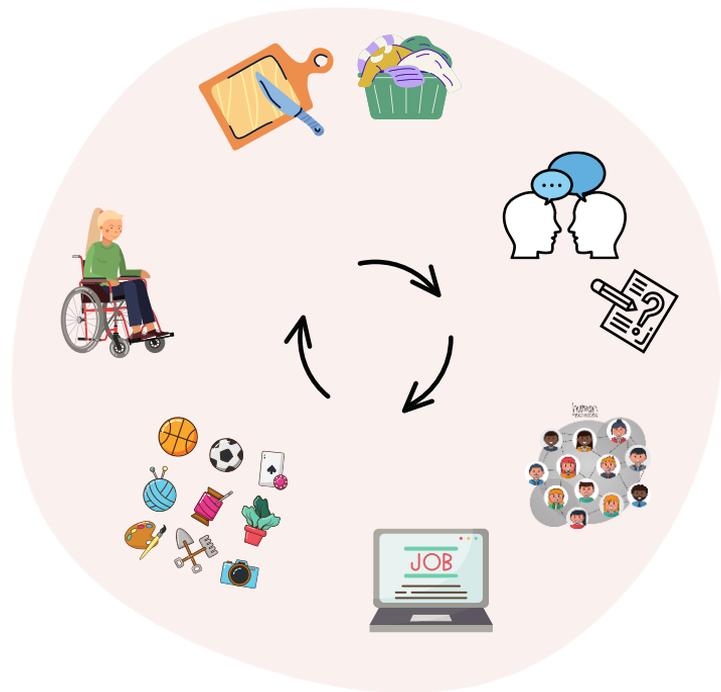
 | Bretagne



Marie-Gabrielle LE BOT, Neuropsychologue
IEM Kerdelune, Landerneau (29)

Définition

Les capacités fonctionnelles font référence à la capacité d'une personne à effectuer des activités de la vie quotidienne et à s'adapter à son environnement en fonction de son état de santé, de son âge, de son contexte socio-économique, de ses compétences et de ses expériences de vie.

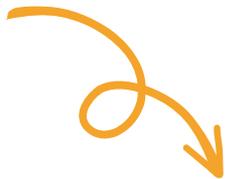


Définition

"L'évaluation fonctionnelle est un processus d'analyse systématique et d'interprétation des capacités, des performances et des comportements d'une personne dans des situations de la vie quotidienne, afin de comprendre les besoins, les forces et les limitations fonctionnelles de cette personne et d'élaborer des plans d'intervention adaptés à ses besoins."

(L. Sylvester, 1995)

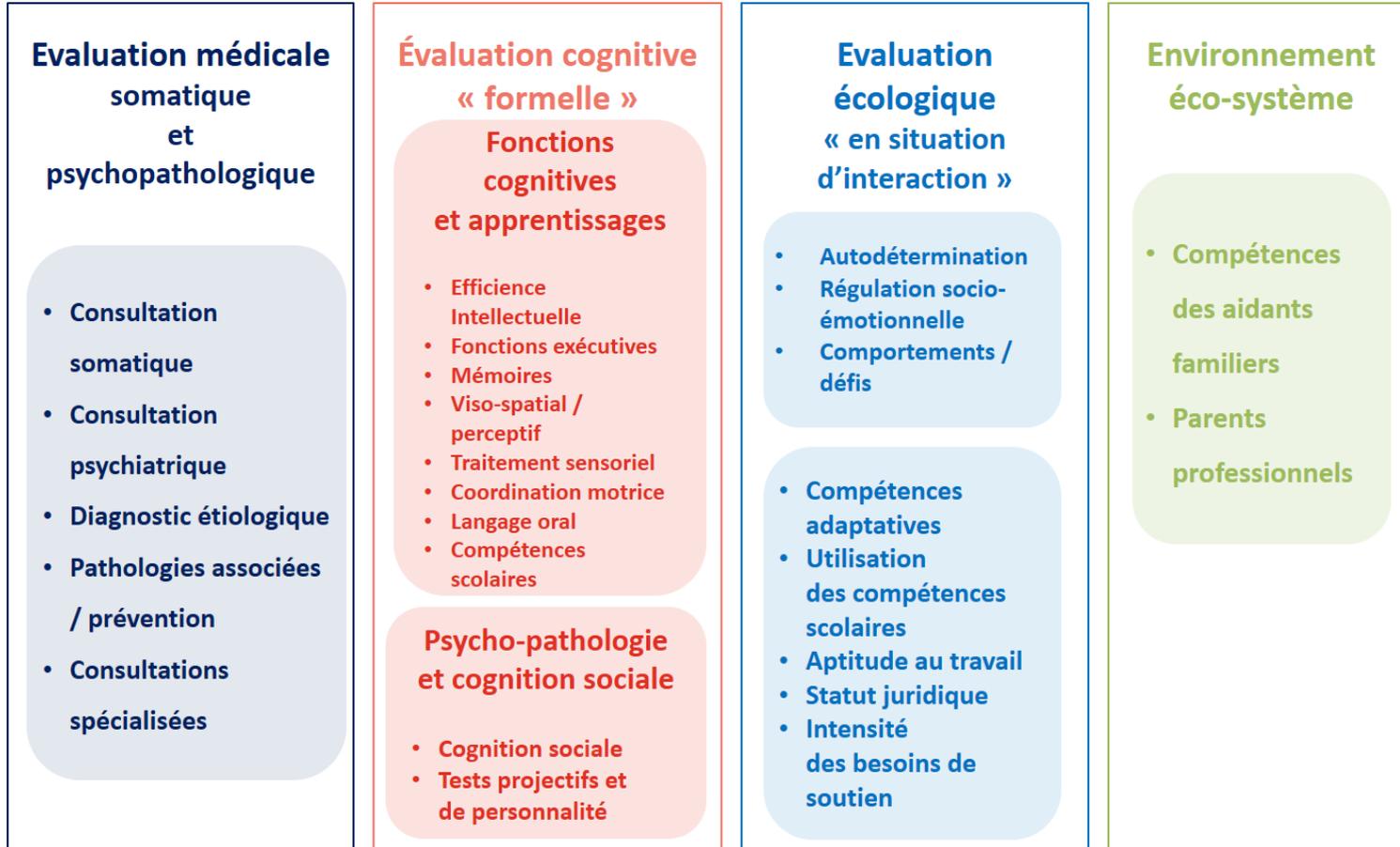
"Functional Assessment: A Strategy for Assessment and Intervention with Children with Developmental Disabilities", Journal of Positive Behavior Interventions, 1995



Evaluation multidimensionnelle

- Ses souhaits et ses besoins, tenter de les préciser
- Evaluer les compétences, les aptitudes et les limitations d'une personnes
- Evaluer ses forces et ses faiblesses
- Dans un environnement de la personne
- Construction des interventions, du projet ou du plan d'accompagnement de la personne

L'évaluation fonctionnelle est multidimensionnelle et pluridisciplinaire

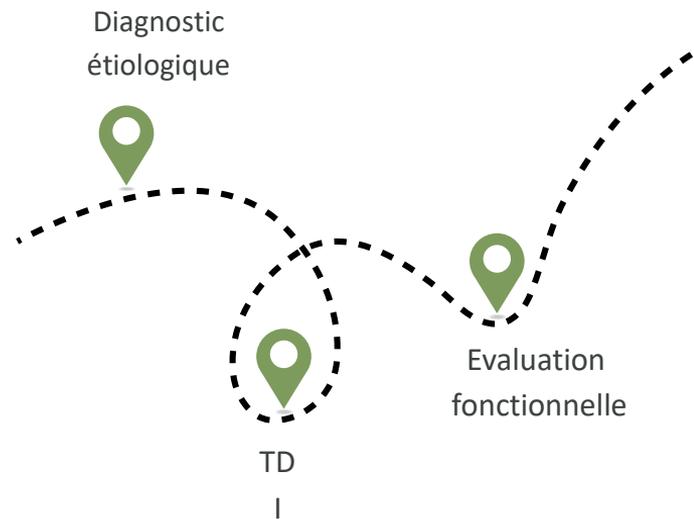


1



"Je voudrais que mon enfant développe sa communication"

- Prise en compte des évaluations déjà réalisées
- Réaliser une évaluation fonctionnelle sans qu'une évaluation diagnostique préalable ait été effectuée
- L'évaluation fonctionnelle peut également aider à identifier des indices d'un trouble, d'une pathologie



Evaluation médicale somatique et psychopathologique

- Consultation
somatique
- Consultation
psychiatrique
- Diagnostic étiologique
- Pathologies associées
/ prévention
- Consultations
spécialisées

Evaluation cognitive « formelle »

Fonctions cognitives et apprentissages

- Efficience
Intellectuelle
- Fonctions exécutives
- Mémoires
- Viso-spatial /
perceptif
- Traitement sensoriel
- Coordination motrice
- Langage oral
- Compétences
scolaires

Psycho-pathologie et cognition sociale

- Cognition sociale
- Tests projectifs et
de personnalité

Evaluation écologique « en situation d'interaction »

- Autodétermination
- Régulation socio-
émotionnelle
- Comportements /
défis

- Compétences
adaptatives
- Utilisation
des compétences
scolaires
- Aptitude au travail
- Statut juridique
- Intensité
des besoins de
soutien

Environnement éco-système

- Compétences
des aidants
familiers
- Parents
professionnels

Evaluation cognitive

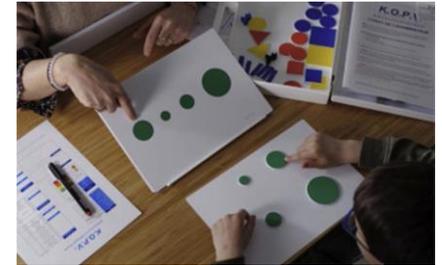
Comvoor

(outil d'évaluation des précurseurs de la communication)



KOPV

(Kit Orthophonique de la Perception Visuelle)



Evaluation médicale somatique et psychopathologique

- Consultation
somatique
- Consultation
psychiatrique
- Diagnostic étiologique
- Pathologies associées
/ prévention
- Consultations
spécialisées

Evaluation cognitive « formelle »

Fonctions cognitives et apprentissages

- Efficience
Intellectuelle
- Fonctions exécutives
- Mémoires
- Viso-spatial /
perceptif
- Traitement sensoriel
- Coordination motrice
- Langage oral
- Compétences
scolaires

Psycho-pathologie et cognition sociale

- Cognition sociale
- Tests projectifs et
de personnalité

Evaluation écologique « en situation d'interaction »

- Autodétermination
- Régulation socio-
émotionnelle
- Comportements /
défis

- Compétences
adaptatives
- Utilisation
des compétences
scolaires
- Aptitude au travail
- Statut juridique
- Intensité
des besoins de
soutien

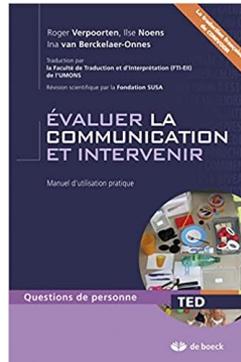
Environnement éco-système

- Compétences
des aidants
familiers
- Parents
professionnels

Evaluation cognitive

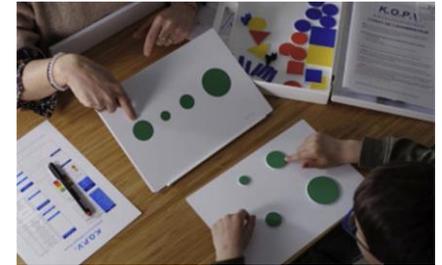
Comvoor

(outil d'évaluation des précurseurs de la communication)



KOPV

(Kit Orthophonique de la Perception Visuelle)



Evaluation médicale somatique et psychopathologique

- Consultation
somatique
- Consultation
psychiatrique
- Diagnostic étiologique
- Pathologies associées
/ prévention
- Consultations
spécialisées

Évaluation cognitive « formelle »

Fonctions cognitives et apprentissages

- Efficience
Intellectuelle
- Fonctions exécutives
- Mémoires
- Viso-spatial /
percentif
- Traitement sensoriel
- Coordination motrice
- Langage oral
- Compétences
scolaires

Psycho-pathologie et cognition sociale

- Cognition sociale
- Tests projectifs et
de personnalité

Evaluation écologique « en situation d'interaction »

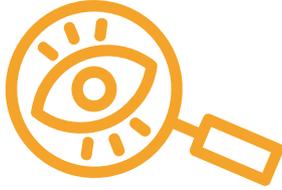
- Autodétermination
- Régulation socio-
émotionnelle
- Comportements /
défis

- Compétences
adaptatives
- Utilisation
des compétences
scolaires
- Aptitude au travail
- Statut juridique
- Intensité
des besoins de
soutien

Environnement éco-système

- Compétences
des aidants
familiers
- Parents
professionnels

Evaluation écologique



- Observation
- Évaluation dynamique



Réceptif

- « Suit les consignes comprenant une action et un objet (apporte-moi le livre) »
- « Écoute un cours ou une conférence pendant au moins 30 min »

Expressif

- « Dit son nom et son prénom quand on le lui demande »
- « Donne des consignes complexes aux autres (une recette avec de nombreux ingrédients) »

Écrit

- « Écrit de mémoire son prénom et son nom »
- « Écrit les adresses complètes du destinataire et de l'expéditeur sur des lettres ou des colis »

Domaine de la Communication	
Options de réponses : 2 = Habituellement 1 = Parfois ou En partie 0 = Jamais NSP = Je ne sais pas	
Comprendre <input checked="" type="checkbox"/> Ecouter et être attentif <input type="checkbox"/> Suivre les consignes	
1 -	1 Tourne les yeux et la tête en direction d'un son. 2 1 0 NSP
	2 Regarde le parent ou la personne qui s'occupe de lui/elle quand il/elle entend sa voix. 2 1 0 NSP
	3 Répond à l'appel de son prénom (par exemple, se tourne vers celui qui parle, sourit, etc.). 2 1 0 NSP
1 -	4 Montre qu'il/elle comprend la signification de « non », ou d'un mot ou geste ayant la même signification (par exemple, arrête brièvement son activité). 2 1 0 NSP
	5 Montre qu'il/elle comprend la signification de « oui », ou d'un mot ou geste ayant la même signification (par exemple, continue son activité, sourit, etc.). 2 1 0 NSP
	6 Écoute une histoire pendant au moins 5 minutes (c'est-à-dire, reste relativement tranquille et dirige son attention vers la personne qui raconte l'histoire). 2 1 0 NSP
2 -	7 Désigne au moins trois parties principales du corps quand on le lui demande (par exemple, nez, bouche, mains, pieds, etc.). 2 1 0 NSP
	8 Désigne des objets familiers dans un livre ou un magazine lorsqu'ils sont nommés (par exemple, chien, voiture, tasse, cil, etc.). 2 1 0 NSP
	9 Écoute les consignes. 2 1 0 NSP
	10 Suit les consignes comprenant une action et un objet (par exemple, « Apporte-moi le livre », « Ferme la porte », etc.). 2 1 0 NSP
1 -	11 Désigne au moins cinq parties non principales du corps quand on le lui demande (par exemple, doigts, coudes, dents, ongles, etc.). 2 1 0 NSP
	12 Suit des consignes faisant intervenir deux actions ou une action et deux objets (par exemple, « assieds-toi et mange », « apporte-moi les crayons et le papier », etc.). 2 1 0 NSP
	13 Suit les consignes de la forme « si-alors » (par exemple, « si tu veux jouer dehors, alors range les affaires », etc.). 2 1 0 NSP
	14 Écoute une histoire pendant au moins 15 minutes. 2 1 0 NSP
	15 Écoute une histoire pendant au moins 30 minutes. 2 1 0 NSP
	16 Suit des consignes en trois parties (par exemple, « brosse-toi les dents, habille-toi et fais ton lit », etc.). 2 1 0 NSP
	17 Suit des consignes ou des instructions entendues 5 minutes plus tôt. 2 1 0 NSP
	18 Comprend des expressions imagées (par exemple, « donne la langue au chat », « prends la porte », etc.). 2 1 0 NSP
	19 Écoute un cours ou une conférence pendant au moins 15 minutes. 2 1 0 NSP
	20 Écoute un cours ou une conférence pendant au moins 30 minutes. 2 1 0 NSP

Evaluation médicale somatique et psychopathologique

- Consultation
somatique
- Consultation
psychiatrique
- Diagnostic étiologique
- Pathologies associées
/ prévention
- Consultations
spécialisées

Évaluation cognitive « formelle »

Fonctions cognitives et apprentissages

- Efficience
Intellectuelle
- Fonctions exécutives
- Mémoires
- Viso-spatial /
perceptif
- Traitement sensoriel
- Coordination motrice
- Langage oral
- Compétences
scolaires

Psycho-pathologie et cognition sociale

- Cognition sociale
- Tests projectifs et
de personnalité

Evaluation écologique « en situation d'interaction »

- Autodétermination
- Régulation socio-
émotionnelle
- Comportements /
défis

- Compétences
adaptatives
- Utilisation
des compétences
scolaires
- Aptitude au travail
- Statut juridique
- Intensité
des besoins de
soutien

Environnement éco-système

- Compétences
des aidants
familiers
- Parents
professionnels

Evaluation éco-systémique

Environnement familial et +

- Entretiens
- Questionnaires

- Quels ont les différents lieux de vie fréquentés par l'enfant?
- Qui sont les partenaires, les rééducateurs ?
- Quel est le réseau de soutien de l'enfant et de sa famille?



Schéma environnemental de **Lucie Guérin**

Ecole Jacques Prévert, à Brest
Classe CE1/CE2
Directrice : Mme Le **Bihan**
Enseignantes : Céline Le Guen le Jeudi
Mme Durand le Mardi
AESH : Béatrice Servant
Coordonnatrice pédagogique IEM
Kerdelune : **Frédérique Wakke**
ecole@vvy3.fr - Poste 207

SESSAD Ildys

3 B Rue Léonard de Vinci, 29600 Morlaix
Responsable de service : **Isabelle Mirault**
i.mirault@sessad.org
Ergothérapeute : **Laurence Thibeaut**
06.12.32.38.66
l.thibeaut@sessad.org
Educatrice : **Marie-Laure Martin**
06.12.48.91.92
ml.martin@sessad.org

Environnement Familial

Léa vit chez ses parents, Mr et Mme **Direur**, à Brest
Association « Lucie dans la vie »

Ressources

Association « Lucie dans la vie »
Association CSC (syndrome cérébelleux)

Grands-parents tous les mercredis

Lucie Guérin

7 et demi ans,
Née le 25 Novembre 2014

Médecin traitant Dr **LE COAT Jean-Luc**, généraliste
Suivi CHU Paris Est Hôpital d'enfants Armand TROUSSEAU, à Paris par le
Dr **Briand**, Génétique médicale et clinique. Dr **MARC**, à Brest, Hôpital
Morvan (génétiqne médicale)
Neuro pédiatre, Dr **Prieur**, pédiatre Brest
Dr **Gauvrit**, ORL et phoniatre et Dr **Flinn**, gastro pédiatre
Ophtalmologue : Dr **Le Lelièvre**, Morlaix, suivi tous les 5 mois
Rééducation intensive Essentis, Barcelone (9 sessions réalisées),
Brain Moove, à Saint Malo
Orthophoniste libérale : **Claire Gallienne**, (sur liste d'attente)
02.96.45.57.

IEM Kerdelune

21 Rue Saint-Erme! 29800 LANDERNEAU - 02.98.21.28.61
Dispositif moins de 16 ans, Groupe école
Présente 2 jours par semaine : Mardi et Jeudi
Responsable de Service : **Mathis Petronin**
mathis.petronin@vvy3.fr
Coordnatrice de parcours : Myriam Hervé
Kerdelune.coordo1@vvy3.fr
Coordnatrice de projet : **Virginie Runavot**
Kerdelune.coordo2@vvy3.fr

Médecin MPR

Dr **Heller France**, IEM Kerdelune france.heller@vvy3.fr
Secrétaire médicale : **Armelle COUM**
Kerdelune.secretariatmed@vvy3.fr
Infirmière Pratique Avancée : **Laura Le GALL**
Kerdelune.ipa@vvy3.fr

Neuropsychologue : Marie-Gabrielle Le Bot

marie-gabrielle.lebot@vvy3.fr
Kerdelune.psychomot3@vvy3.fr

Kinésithérapeute : Célia Da Cruz Fur, IEM Kerdelune
Kerdelune.kiné1@vvy3.fr

Ergothérapeute : **Sonia Lastenet**, ergothérapeute,
IEM Kerdelune Kerdelune.ergo3@vvy3.fr

Transport

Accompagnement à l'IEM réalisé par la société Handicar
Eric Tromer – 06.77.17.16.00

Mise à jour le 05/10/2022 Par Hervé Myriam, Coordinatrice parcours moins de 16 ans

2



"Je voudrais apprendre à me déplacer seul à Brest"



Evaluation médicale somatique et psychopathologique

- Consultation
somatique
- Consultation
psychiatrique
- Diagnostic étiologique
- Pathologies associées
/ prévention
- Consultations
spécialisées

Évaluation cognitive « formelle »

Fonctions cognitives et apprentissages

- Efficience
Intellectuelle
- Fonctions exécutives
- Mémoires
- Viso-spatial /
perceptif
- Traitement sensoriel
- Coordination motrice
- Langage oral
- Compétences
scolaires

Psycho-pathologie et cognition sociale

- Cognition sociale
- Tests projectifs et
de personnalité

Evaluation écologique « en situation d'interaction »

- Autodétermination
- Régulation socio-
émotionnelle
- Comportements /
défis

- Compétences
adaptatives
- Utilisation
des compétences
scolaires
- Aptitude au travail
- Statut juridique
- Intensité
des besoins de
soutien

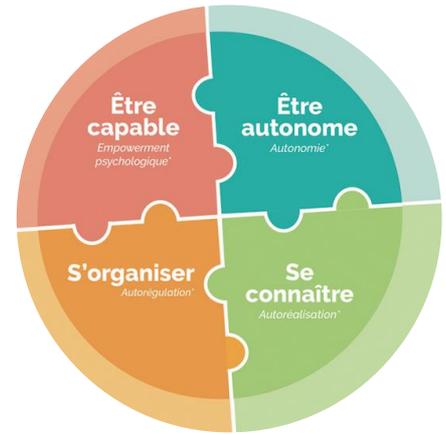
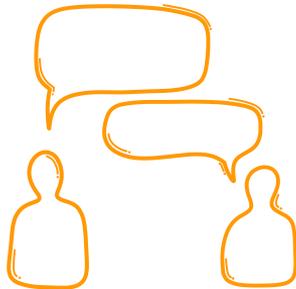
Environnement éco-système

- Compétences
des aidants
familiers
- Parents
professionnels

Se centrer sur ce qui est important pour la personne

Entretiens

- Affiner/préciser/prioriser la ou les demandes
- Recueil des habitudes de vie
- Croyances et perceptions entretenues par la personnes elle-même et/ou par son entourage
- Evaluer/Explorer les chemins possibles/Formuler des objectifs

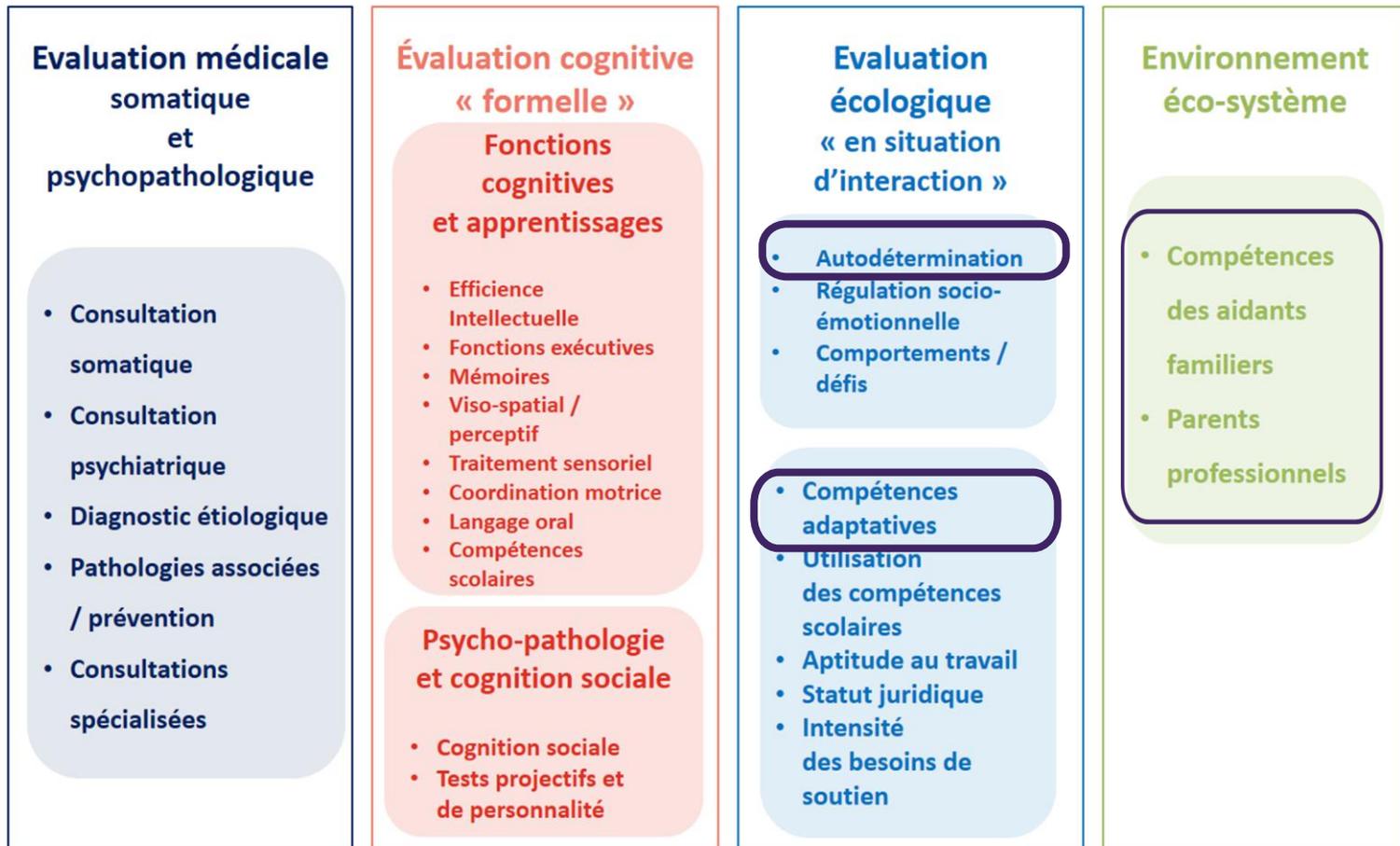


- Evaluer les risques avec la personne, sa famille, les professionnel·le·s

Risques subjectifs	Risques réels
Fondés sur des biais cognitifs, en fonction de projection, d'expériences passées	Les risques objectifs
"il ne va pas savoir se repérer" "j'ai peur qu'il fasse de mauvais rencontre"	Ce qui constitue réellement une menace pour la personne, en tenant compte du contexte de la situation (facteurs individuels de la personnes accompagnées et facteurs environnementaux)

- Poursuivre l'évaluation fonctionnelle en fonction des besoins

"Je voudrais apprendre à me déplacer à Brest"



Faire le trajet				Date		
Evauation	Liam			Encadrant		
						
Connaitre le trajet						
Respecter les règles piétonnes						
Faire le trajet en 10 min						

Aujourd'hui pour moi, aller à la boulangerie c'était :



Facile



Difficile

Je peux progresser en:



"Je voudrais apprendre à me déplacer à Brest"

Evaluation médicale somatique et psychopathologique

- Consultation
somatique
- Consultation
psychiatrique
- Diagnostic étiologique
- Pathologies associées
/ prévention
- Consultations
spécialisées

Évaluation cognitive « formelle »

Fonctions cognitives et apprentissages

- Efficience
Intellectuelle
- Fonctions exécutives
- Mémoires
- Viso-spatial /
perceptif
- Traitement sensoriel
- Coordination motrice
- Langage oral
- Compétences
scolaires

Psycho-pathologie et cognition sociale

- Cognition sociale
- Tests projectifs et
de personnalité

Evaluation écologique « en situation d'interaction »

- Autodétermination
- Régulation socio-
émotionnelle
- Comportements /
défis

- Compétences
adaptives
- Utilisation
des compétences
scolaires
- Aptitude au travail
- Statut juridique
- Intensité
des besoins de
soutien

Environnement éco-système

- Compétences
des aidants
familiers
- Parents
professionnels



Outils d'évaluation fonctionnelle

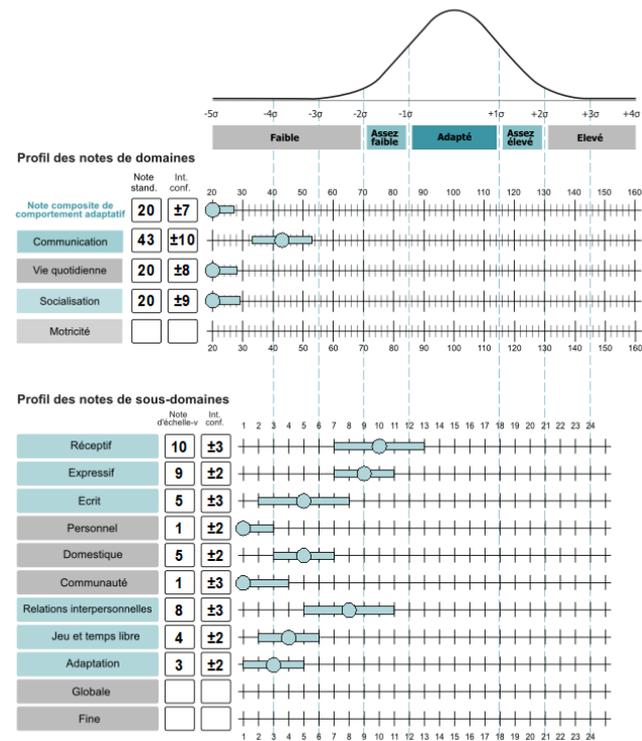
- Mettre de côté nos propres représentations et perceptions du fonctionnement de l'individu
- Réaliser des évaluations objectives
- Évaluations = outils essentiels dans la mise en place du plan d'accompagnement
- Se former: méthodologie, outils d'évaluation



- Evaluation normée et standardisée
- Identifier les forces et les ressources de la personne
- Comprendre le retentissement des troubles dans le quotidien de la personne
- Recueil des habitudes de vie de la personnes
- Regards croisés/Implication des parents
- Observations sur une base commune
- Aide à prioriser les objectifs
- Ligne de base
- Population diverses: TDI, TSA, troubles psychiatriques, troubles acquis...



PROFIL DES RESULTATS VINELAND-II



Conclusion

Intérêts de l'évaluation fonctionnelle

- Répondre aux besoins et attentes d'une personne d'une manière **ajustée**
- Pour préciser ses **forces** et ses **fragilités**
- Pour identifier ses sources de motivation
- Pour proposer des interventions, des aménagements et des moyens de compensation qui permettent de **développer véritablement ses compétences**
- Pour identifier la manière dont on va pouvoir **intervenir dans l'environnement** de la personne (ressources, obstacles)
- Pour suivre **l'évolution** de la personne dans son parcours



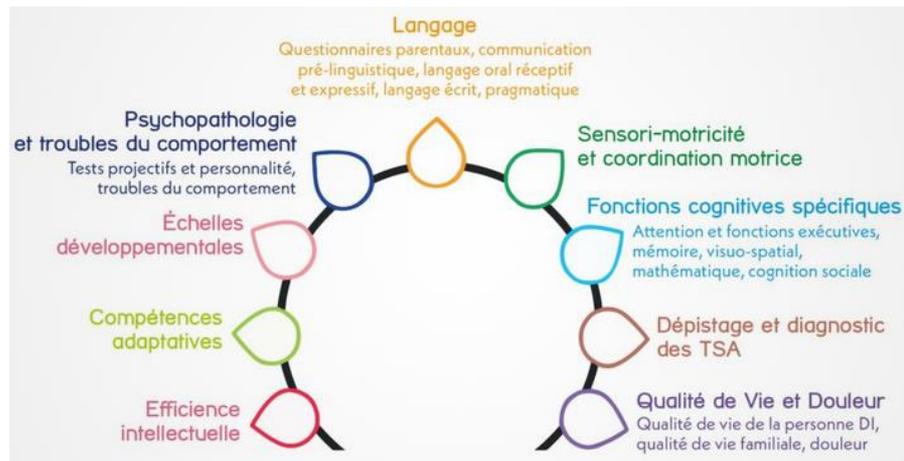
Guide de l'évaluation fonctionnelle multidimensionnelle dans la déficience intellectuelle

Évaluer Pourquoi ? Quand ? Comment ?



À destination de tous les professionnels impliqués
dans l'accompagnement des personnes déficientes
intellectuelles à tous les âges de la vie

DéfiScience
Maladies rares du Neurodéveloppement
FILIERE NATIONALE DE SANTE



START
Troubles du Neuro-Développement
Service Territorial d'Accès aux
Ressources Transdisciplinaires

ANCREAI
Fédération des Centres
Régionaux d'Études,
d'Actions et d'Informations
en faveur des personnes
en situation de vulnérabilité

Evaluation fonctionnelle

Pourquoi ?

Comment ?

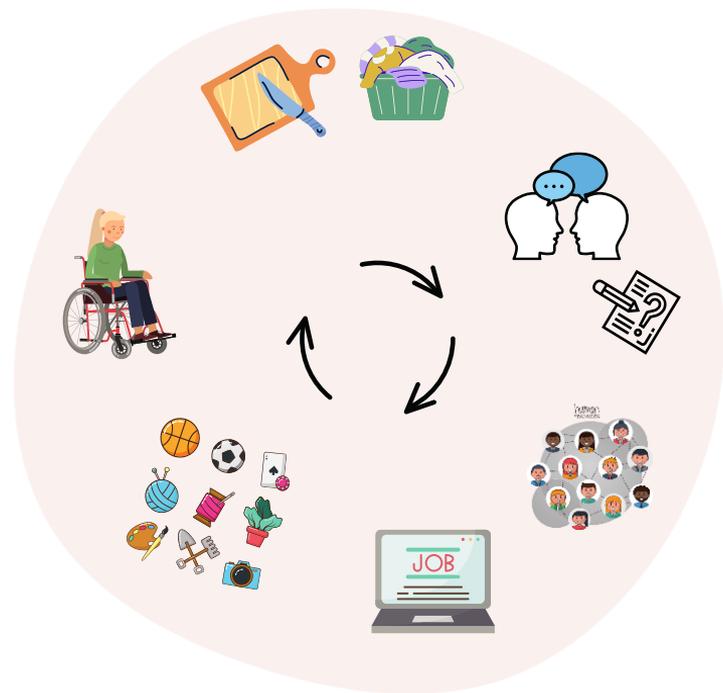
 | Bretagne



Marie-Gabrielle LE BOT, Neuropsychologue
IEM Kerdelune, Landerneau (29)

Définition

Les capacités fonctionnelles font référence à la capacité d'une personne à effectuer des activités de la vie quotidienne et à s'adapter à son environnement en fonction de son état de santé, de son âge, de son contexte socio-économique, de ses compétences et de ses expériences de vie.

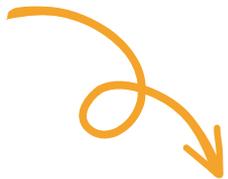


Définition

"L'évaluation fonctionnelle est un processus d'analyse systématique et d'interprétation des capacités, des performances et des comportements d'une personne dans des situations de la vie quotidienne, afin de comprendre les besoins, les forces et les limitations fonctionnelles de cette personne et d'élaborer des plans d'intervention adaptés à ses besoins."

(L. Sylvester, 1995)

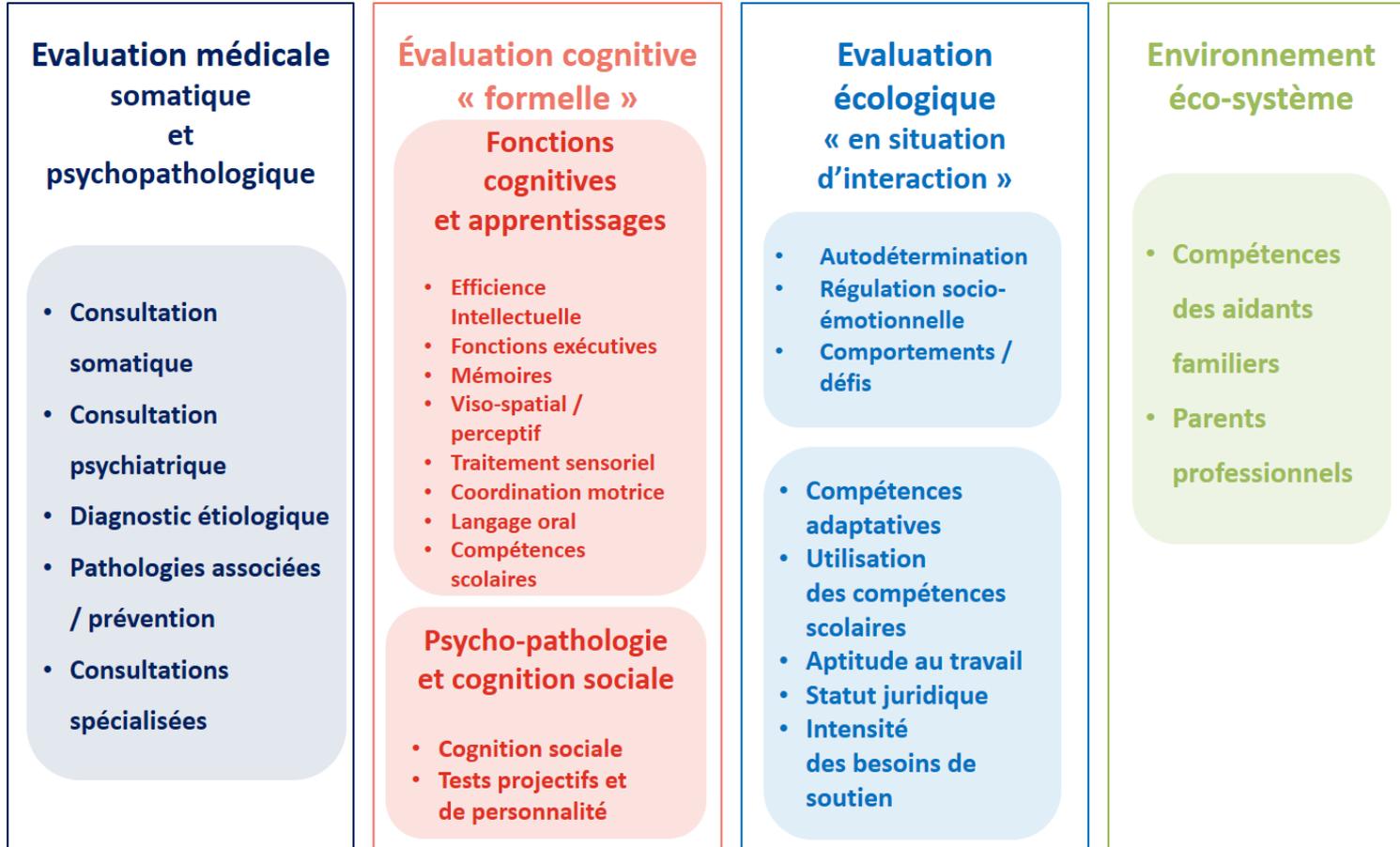
"Functional Assessment: A Strategy for Assessment and Intervention with Children with Developmental Disabilities", Journal of Positive Behavior Interventions, 1995



Evaluation multidimensionnelle

- Ses souhaits et ses besoins, tenter de les préciser
- Evaluer les compétences, les aptitudes et les limitations d'une personnes
- Evaluer ses forces et ses faiblesses
- Dans un environnement de la personne
- Construction des interventions, du projet ou du plan d'accompagnement de la personne

L'évaluation fonctionnelle est multidimensionnelle et pluridisciplinaire

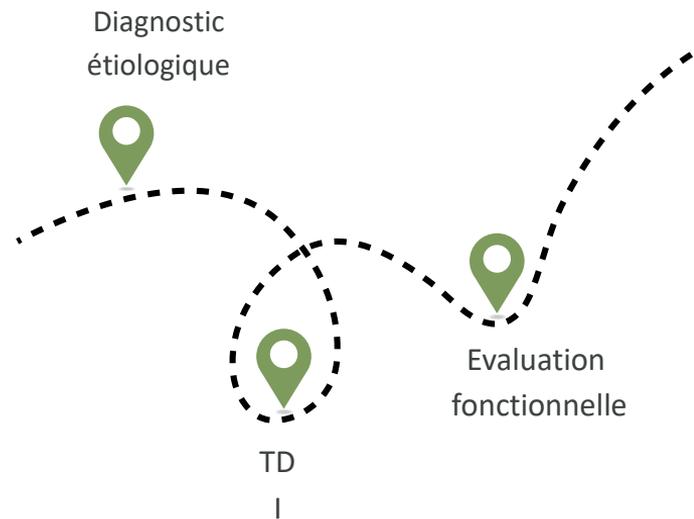


1



"Je voudrais que mon enfant développe sa communication"

- Prise en compte des évaluations déjà réalisées
- Réaliser une évaluation fonctionnelle sans qu'une évaluation diagnostique préalable ait été effectuée
- L'évaluation fonctionnelle peut également aider à identifier des indices d'un trouble, d'une pathologie



Evaluation médicale somatique et psychopathologique

- Consultation
somatique
- Consultation
psychiatrique
- Diagnostic étiologique
- Pathologies associées
/ prévention
- Consultations
spécialisées

Evaluation cognitive « formelle »

Fonctions cognitives et apprentissages

- Efficience
Intellectuelle
- Fonctions exécutives
- Mémoires
- Viso-spatial /
perceptif
- Traitement sensoriel
- Coordination motrice
- Langage oral
- Compétences
scolaires

Psycho-pathologie et cognition sociale

- Cognition sociale
- Tests projectifs et
de personnalité

Evaluation écologique « en situation d'interaction »

- Autodétermination
- Régulation socio-
émotionnelle
- Comportements /
défis

- Compétences
adaptatives
- Utilisation
des compétences
scolaires
- Aptitude au travail
- Statut juridique
- Intensité
des besoins de
soutien

Environnement éco-système

- Compétences
des aidants
familiers
- Parents
professionnels

Evaluation cognitive

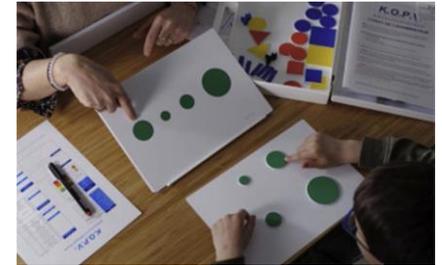
Comvoor

(outil d'évaluation des précurseurs de la communication)



KOPV

(Kit Orthophonique de la Perception Visuelle)



Evaluation médicale somatique et psychopathologique

- Consultation
somatique
- Consultation
psychiatrique
- Diagnostic étiologique
- Pathologies associées
/ prévention
- Consultations
spécialisées

Evaluation cognitive « formelle »

Fonctions cognitives et apprentissages

- Efficience
Intellectuelle
- Fonctions exécutives
- Mémoires
- Viso-spatial /
perceptif
- Traitement sensoriel
- Coordination motrice
- Langage oral
- Compétences
scolaires

Psycho-pathologie et cognition sociale

- Cognition sociale
- Tests projectifs et
de personnalité

Evaluation écologique « en situation d'interaction »

- Autodétermination
- Régulation socio-
émotionnelle
- Comportements /
défis

- Compétences
adaptatives
- Utilisation
des compétences
scolaires
- Aptitude au travail
- Statut juridique
- Intensité
des besoins de
soutien

Environnement éco-système

- Compétences
des aidants
familiers
- Parents
professionnels

Evaluation cognitive

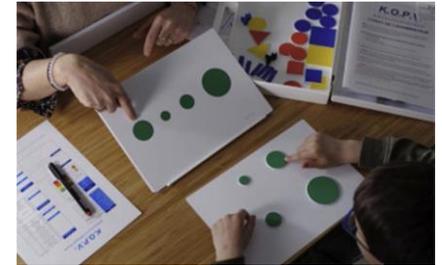
Comvoor

(outil d'évaluation des précurseurs de la communication)



KOPV

(Kit Orthophonique de la Perception Visuelle)



Evaluation médicale somatique et psychopathologique

- Consultation
somatique
- Consultation
psychiatrique
- Diagnostic étiologique
- Pathologies associées
/ prévention
- Consultations
spécialisées

Évaluation cognitive « formelle »

Fonctions cognitives et apprentissages

- Efficience
Intellectuelle
- Fonctions exécutives
- Mémoires
- Viso-spatial /
percentif
- Traitement sensoriel
- Coordination motrice
- Langage oral
- Compétences
scolaires

Psycho-pathologie et cognition sociale

- Cognition sociale
- Tests projectifs et
de personnalité

Evaluation écologique « en situation d'interaction »

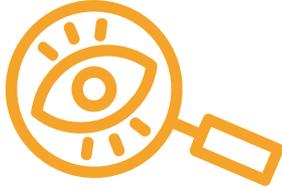
- Autodétermination
- Régulation socio-
émotionnelle
- Comportements /
défis

- Compétences
adaptatives
- Utilisation
des compétences
scolaires
- Aptitude au travail
- Statut juridique
- Intensité
des besoins de
soutien

Environnement éco-système

- Compétences
des aidants
familiers
- Parents
professionnels

Evaluation écologique



- Observation
- Évaluation dynamique



Réceptif

- « Suit les consignes comprenant une action et un objet (apporte-moi le livre) »
- « Écoute un cours ou une conférence pendant au moins 30 min »

Expressif

- « Dit son nom et son prénom quand on le lui demande »
- « Donne des consignes complexes aux autres (une recette avec de nombreux ingrédients) »

Écrit

- « Écrit de mémoire son prénom et son nom »
- « Écrit les adresses complètes du destinataire et de l'expéditeur sur des lettres ou des colis »

Domaine de la Communication	
Options de réponses : 2 = Habituellement 1 = Parfois ou En partie 0 = Jamais NSP = Je ne sais pas	
Comprendre <input checked="" type="checkbox"/> Ecouter et être attentif <input type="checkbox"/> Suivre les consignes	
1 -	1 Tourne les yeux et la tête en direction d'un son. 2 1 0 NSP
	2 Regarde le parent ou la personne qui s'occupe de lui/elle quand il/elle entend sa voix. 2 1 0 NSP
	3 Répond à l'appel de son prénom (par exemple, se tourne vers celui qui parle, sourit, etc.). 2 1 0 NSP
1 -	4 Montre qu'il/elle comprend la signification de « non », ou d'un mot ou geste ayant la même signification (par exemple, arrête brièvement son activité). 2 1 0 NSP
	5 Montre qu'il/elle comprend la signification de « oui », ou d'un mot ou geste ayant la même signification (par exemple, continue son activité, sourit, etc.). 2 1 0 NSP
	6 Écoute une histoire pendant au moins 5 minutes (c'est-à-dire, reste relativement tranquille et dirige son attention vers la personne qui raconte l'histoire). 2 1 0 NSP
2 -	7 Désigne au moins trois parties principales du corps quand on le lui demande (par exemple, nez, bouche, mains, pieds, etc.). 2 1 0 NSP
	8 Désigne des objets familiers dans un livre ou un magazine lorsqu'ils sont nommés (par exemple, chien, voiture, tasse, etc.). 2 1 0 NSP
	9 Écoute les consignes. 2 1 0 NSP
	10 Suit les consignes comprenant une action et un objet (par exemple, « Apporte-moi le livre », « Ferme la porte », etc.). 2 1 0 NSP
1 -	11 Désigne au moins cinq parties non principales du corps quand on le lui demande (par exemple, doigts, coudes, dents, ongles, etc.). 2 1 0 NSP
	12 Suit des consignes faisant intervenir deux actions ou une action et deux objets (par exemple, « Assieds-toi et mange », « Apporte-moi les crayons et le papier », etc.). 2 1 0 NSP
	13 Suit les consignes de la forme « si-alors » (par exemple, « si tu veux jouer dehors, alors range les affaires », etc.). 2 1 0 NSP
	14 Écoute une histoire pendant au moins 15 minutes. 2 1 0 NSP
	15 Écoute une histoire pendant au moins 30 minutes. 2 1 0 NSP
	16 Suit des consignes en trois parties (par exemple, « brosses-toi les dents, habille-toi et fais ton lit », etc.). 2 1 0 NSP
	17 Suit des consignes ou des instructions entendues 5 minutes plus tôt. 2 1 0 NSP
	18 Comprend des expressions imagées (par exemple, « donne la langue au chat », « prends la porte », etc.). 2 1 0 NSP
	19 Écoute un cours ou une conférence pendant au moins 15 minutes. 2 1 0 NSP
	20 Écoute un cours ou une conférence pendant au moins 30 minutes. 2 1 0 NSP

Evaluation médicale somatique et psychopathologique

- Consultation
somatique
- Consultation
psychiatrique
- Diagnostic étiologique
- Pathologies associées
/ prévention
- Consultations
spécialisées

Évaluation cognitive « formelle »

Fonctions cognitives et apprentissages

- Efficience
Intellectuelle
- Fonctions exécutives
- Mémoires
- Viso-spatial /
percentif
- Traitement sensoriel
- Coordination motrice
- Langage oral
- Compétences
scolaires

Psycho-pathologie et cognition sociale

- Cognition sociale
- Tests projectifs et
de personnalité

Evaluation écologique « en situation d'interaction »

- Autodétermination
- Régulation socio-
émotionnelle
- Comportements /
défis

- Compétences
adaptatives
- Utilisation
des compétences
scolaires
- Aptitude au travail
- Statut juridique
- Intensité
des besoins de
soutien

Environnement éco-système

- Compétences
des aidants
familiers
- Parents
professionnels

Evaluation éco-systémique

Environnement familial et +

- Entretiens
- Questionnaires

- Quels ont les différents lieux de vie fréquentés par l'enfant?
- Qui sont les partenaires, les rééducateurs ?
- Quel est le réseau de soutien de l'enfant et de sa famille?



Schéma environnemental de **Lucie Guérin**

Ecole Jacques Prévert, à Brest
Classe CE1/CE2
Directrice : Mme Le **Bihan**
Enseignantes : Céline Le Guen le Jeudi
Mme Durand le Mardi
AESH : Béatrice Servant
Coordonnatrice pédagogique IEM
Kerdelune : **Frédérique Wakke**
ecole@vvy3.fr - Poste 207

SESSAD Ildys

3 B Rue Léonard de Vinci, 29600 Morlaix
Responsable de service : **Isabelle Mirault**
i.mirault@sessad.org
Ergothérapeute : **Laurence Thibeaut**
06.12.32.38.66
l.thibeaut@sessad.org
Educatrice : **Marie-Laure Martin**
06.12.48.91.92
ml.martin@sessad.org

Environnement Familial

Léa vit chez ses parents, Mr et Mme **Direur**, à Brest
Association « Lucie dans la vie »

Ressources

Association « Lucie dans la vie »
Association CSC (syndrome cérébelleux)

Grands-parents tous les mercredis

Lucie Guérin

7 et demi ans,
Née le 25 Novembre 2014

Médecin traitant **Dr LE COAT Jean-Luc**, généraliste
Suivi CHU Paris Est Hôpital d'enfants Armand TROUSSEAU, à Paris par le
Dr Briand, Génétique médicale et clinique. **Dr MARC**, à Brest, **Hôpital Morvan** (génétiq. médicale)
Neuro pédiatre, **Dr Prieur**, pédiatre Brest
Dr Gauvrit, ORL et phoniatre et **Dr Flinn**, gastro pédiatre
Ophtalmologue : **Dr Le Lelièvre**, Morlaix, suivi tous les 5 mois
Rééducation intensive Essentis, Barcelone (9 sessions réalisées),
Brain Moove, à Saint Malo
Orthophoniste libérale : **Claire Gallienne**, (sur liste d'attente)
02.96.45.57.

IEM Kerdelune

21 Rue Saint-Erme! 29800 LANDERNEAU - 02.98.21.28.61
Dispositif moins de 16 ans, Groupe école
Présente 2 jours par semaine : Mardi et Jeudi
Responsable de Service : **Mathis Petronin**
mathis.petronin@vvy3.fr
Coordnatrice de parcours : **Myriam Hervé**
Kerdelune.coordo1@vvy3.fr
Coordnatrice de projet : **Virginie Runavot**
Kerdelune.coordo2@vvy3.fr

Médecin MPR

Dr Heller France, IEM Kerdelune france.heller@vvy3.fr
Secrétaire médicale : **Armelle COUM**
Kerdelune.secretariatmed@vvy3.fr
Infirmière Pratique Avancée : **Laura Le GALL**
Kerdelune.ipa@vvy3.fr

Neuropsychologue : **Marie-Gabrielle Le Bot**

marie-gabrielle.lebot@vvy3.fr
Kerdelune.psychomot3@vvy3.fr

Kinésithérapeute : **Célia Da Cruz Fur**, IEM Kerdelune
Kerdelune.kiné1@vvy3.fr

Ergothérapeute : **Sonia Lastenet**, ergothérapeute,
IEM Kerdelune Kerdelune.ergo3@vvy3.fr

Transport

Accompagnement à l'IEM réalisé par la société Handicar
Eric Tromer – 06.77.17.16.00

Mise à jour le 05/10/2022 Par Hervé Myriam, Coordinatrice parcours moins de 16 ans

2



"Je voudrais apprendre à me déplacer seul à Brest"



Evaluation médicale somatique et psychopathologique

- Consultation
somatique
- Consultation
psychiatrique
- Diagnostic étiologique
- Pathologies associées
/ prévention
- Consultations
spécialisées

Évaluation cognitive « formelle »

Fonctions cognitives et apprentissages

- Efficience
Intellectuelle
- Fonctions exécutives
- Mémoires
- Viso-spatial /
perceptif
- Traitement sensoriel
- Coordination motrice
- Langage oral
- Compétences
scolaires

Psycho-pathologie et cognition sociale

- Cognition sociale
- Tests projectifs et
de personnalité

Evaluation écologique « en situation d'interaction »

- Autodétermination
- Régulation socio-
émotionnelle
- Comportements /
défis

- Compétences
adaptatives
- Utilisation
des compétences
scolaires
- Aptitude au travail
- Statut juridique
- Intensité
des besoins de
soutien

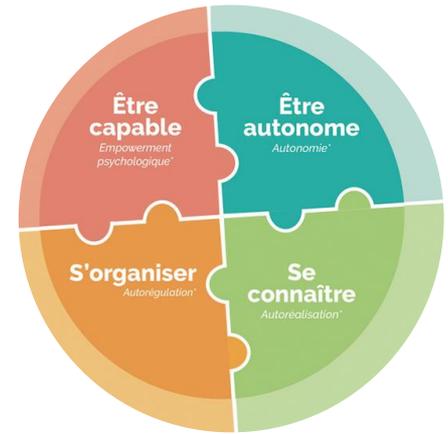
Environnement éco-système

- Compétences
des aidants
familiers
- Parents
professionnels

Se centrer sur ce qui est important pour la personne

Entretiens

- Affiner/préciser/prioriser la ou les demandes
- Recueil des habitudes de vie
- Croyances et perceptions entretenues par la personnes elle-même et/ou par son entourage
- Evaluer/Explorer les chemins possibles/Formuler des objectifs

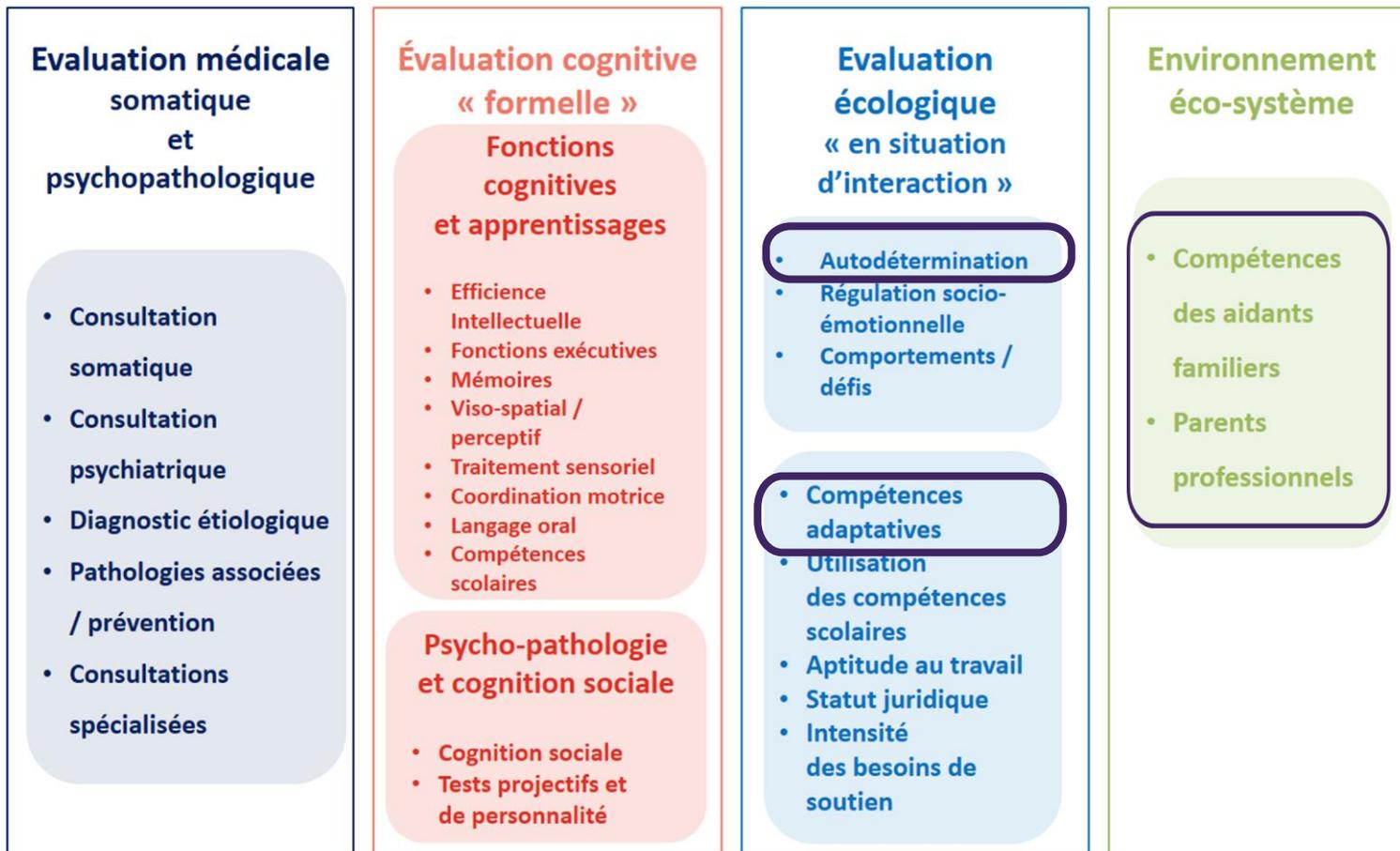


- Evaluer les risques avec la personne, sa famille, les professionnel·le·s

Risques subjectifs	Risques réels
<p>Fondés sur des biais cognitifs, en fonction de projection, d'expériences passées</p>	<p>Les risques objectifs</p>
<p>"il ne va pas savoir se repérer" "j'ai peur qu'il fasse de mauvais rencontre"</p>	<p>Ce qui constitue réellement une menace pour la personne, en tenant compte du contexte de la situation (facteurs individuels de la personnes accompagnées et facteurs environnementaux)</p>

- Poursuivre l'évaluation fonctionnelle en fonction des besoins

"Je voudrais apprendre à me déplacer à Brest"



Faire le trajet				Date		
Evauation	Liam			Encadrant		
						
						Commentaires
Connaitre le trajet						
Respecter les règles piétonnes						
Faire le trajet en 10 min						

Aujourd'hui pour moi, aller à la boulangerie c'était :



Facile



Difficile

Je peux progresser en:



"Je voudrais apprendre à me déplacer à Brest"

Evaluation médicale somatique et psychopathologique

- Consultation
somatique
- Consultation
psychiatrique
- Diagnostic étiologique
- Pathologies associées
/ prévention
- Consultations
spécialisées

Évaluation cognitive « formelle »

Fonctions cognitives et apprentissages

- Efficience
Intellectuelle
- Fonctions exécutives
- Mémoires
- Viso-spatial /
perceptif
- Traitement sensoriel
- Coordination motrice
- Langage oral
- Compétences
scolaires

Psycho-pathologie et cognition sociale

- Cognition sociale
- Tests projectifs et
de personnalité

Evaluation écologique « en situation d'interaction »

- Autodétermination
- Régulation socio-
émotionnelle
- Comportements /
défis

- Compétences
adaptives
- Utilisation
des compétences
scolaires
- Aptitude au travail
- Statut juridique
- Intensité
des besoins de
soutien

Environnement éco-système

- Compétences
des aidants
familiers
- Parents
professionnels



Outils d'évaluation fonctionnelle

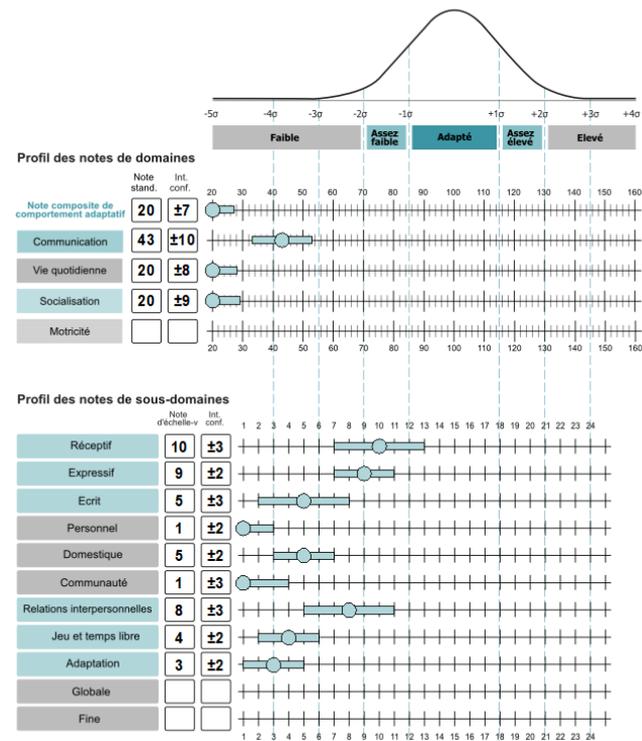
- Mettre de côté nos propres représentations et perceptions du fonctionnement de l'individu
- Réaliser des évaluations objectives
- Évaluations = outils essentiels dans la mise en place du plan d'accompagnement
- Se former: méthodologie, outils d'évaluation



- Evaluation normée et standardisée
- Identifier les forces et les ressources de la personne
- Comprendre le retentissement des troubles dans le quotidien de la personne
- Recueil des habitudes de vie de la personnes
- Regards croisés/Implication des parents
- Observations sur une base commune
- Aide à prioriser les objectifs
- Ligne de base
- Population diverses: TDI, TSA, troubles psychiatriques, troubles acquis...



PROFIL DES RESULTATS VINELAND-II



Conclusion

Intérêts de l'évaluation fonctionnelle

- Répondre aux besoins et attentes d'une personne d'une manière **ajustée**
- Pour préciser ses **forces** et ses **fragilités**
- Pour identifier ses sources de motivation
- Pour proposer des interventions, des aménagements et des moyens de compensation qui permettent de **développer véritablement ses compétences**
- Pour identifier la manière dont on va pouvoir **intervenir dans l'environnement** de la personne (ressources, obstacles)
- Pour suivre **l'évolution** de la personne dans son parcours



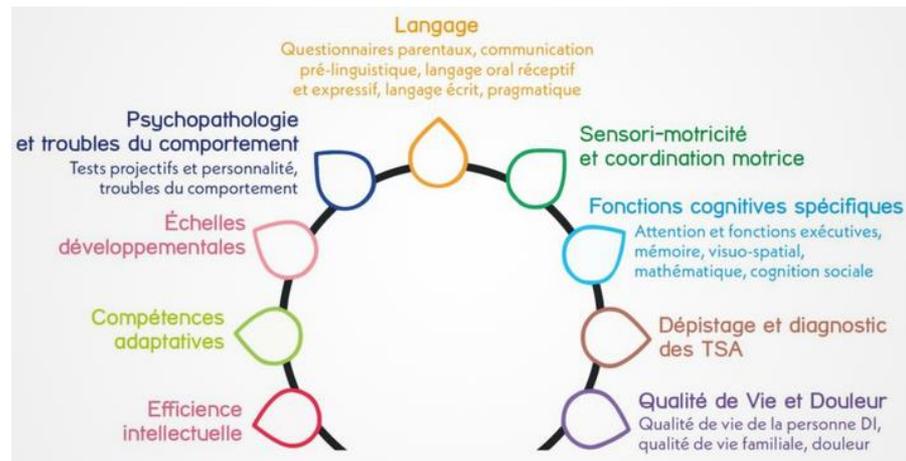
Guide de l'évaluation fonctionnelle multidimensionnelle dans la déficience intellectuelle

Évaluer Pourquoi ? Quand ? Comment ?



À destination de tous les professionnels impliqués
dans l'accompagnement des personnes déficientes
intellectuelles à tous les âges de la vie

DéfiScience
Maladies rares du Neurodéveloppement
FILIERE NATIONALE DE SANTE



START
Troubles du Neuro-Développement
Service Territorial d'Accès aux
Ressources Transdisciplinaires

ANCREAI
Fédération des Centres
Régionaux d'Études,
d'Actions et d'Informations
en faveur des personnes
en situation de vulnérabilité

"Je peux, tu peux, ... nous pouvons agir"

Aller vers l'inclusivité :
une adaptation réciproque

Journées de formation des professionnels
des structures médico-sociales
pour enfants, adolescents et jeunes adultes
en situation de handicap
des régions Bretagne et Pays de la Loire

👉 **Les 10 et 11 mai 2023**
à La Baule (44)

PAUSE

Reprise à 11h15

Nos partenaires



"Je peux, tu peux, ... nous pouvons agir"

Aller vers l'inclusivité :
une adaptation réciproque

Journées de formation des professionnels
des structures médico-sociales
pour enfants, adolescents et jeunes adultes
en situation de handicap
des régions Bretagne et Pays de la Loire

👉 **Les 10 et 11 mai 2023**
à La Baule (44)

Vidéo

"Stop je parle"

▶ [Vidéo Trisomie 21 France](#)

Nos partenaires





**Faire des choix pour
être acteur de sa vie :
un apprentissage tout
au long de la vie**

Barbara FONTANA LANA

Docteur en philosophie,
maîtresse d'enseignement et de
recherche

Université de Fribourg (Suisse)



10 mai 2023



Faire des choix pour être acteur de sa vie: un apprentissage tout au long de la vie

Barbara Fontana-Lana

Département de pédagogie spécialisée de l'UNIFR, Suisse

Barbara.lana@unifr.ch



PLAN

1. Le contexte historique: un changement paradigmatique
2. Les notions d'autodétermination & de participation citoyenne
3. Des outils pour évaluer et intervenir
4. Les caractéristiques des contextes soutenant l'implémentation



Contexte historique: un changement paradigmatique

Changements historiques

D'une dictature bienveillante et paternaliste...
...vers une négociation du **pouvoir**
au sein de la relation éducative

→ Notion d'agent causal

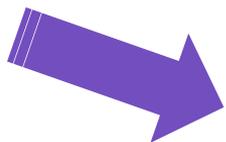
PROTAGONISTE



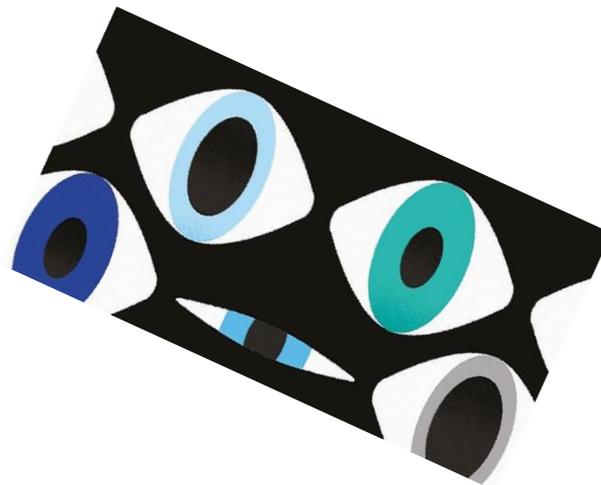
Forces du changement

- Redécouverte des notions de **citoyenneté et de participation à la vie sociale**
- Organisation des mouvements de revendication d'intérêts en **lobby (pressions politiques)**
- **Soutiens internationaux** pour les droits des personnes en situation de handicap
- Conventions et lois, nationales et internationales, aux **mesures actives (ONU, 2006)**





Un changement de regard...



Métaphore organique

- Si on considère la personne comme essentiellement non rationnelle (telle un enfant p.ex.), elle reste/est perçue comme déficitaire et inférieure

Relation dominant-dominé

Métaphore mécanique

(Sumarah, 1989)

- Si on conçoit l'individu comme une machine, on veut comprendre sa mécanique et réparer ses dysfonctionnements

Relation expert-objet d'expertise

Érabilité

Métaphore personnelle

- L'individu est considéré comme capable d'agir activement (décider) pour s'appropriier du monde qui l'entoure, on estime que son agir est influencé par les contextes de vie

Relation d'humain à

Apports théoriques sur sur
l'autodétermination

Apports théoriques sur l'autodétermination

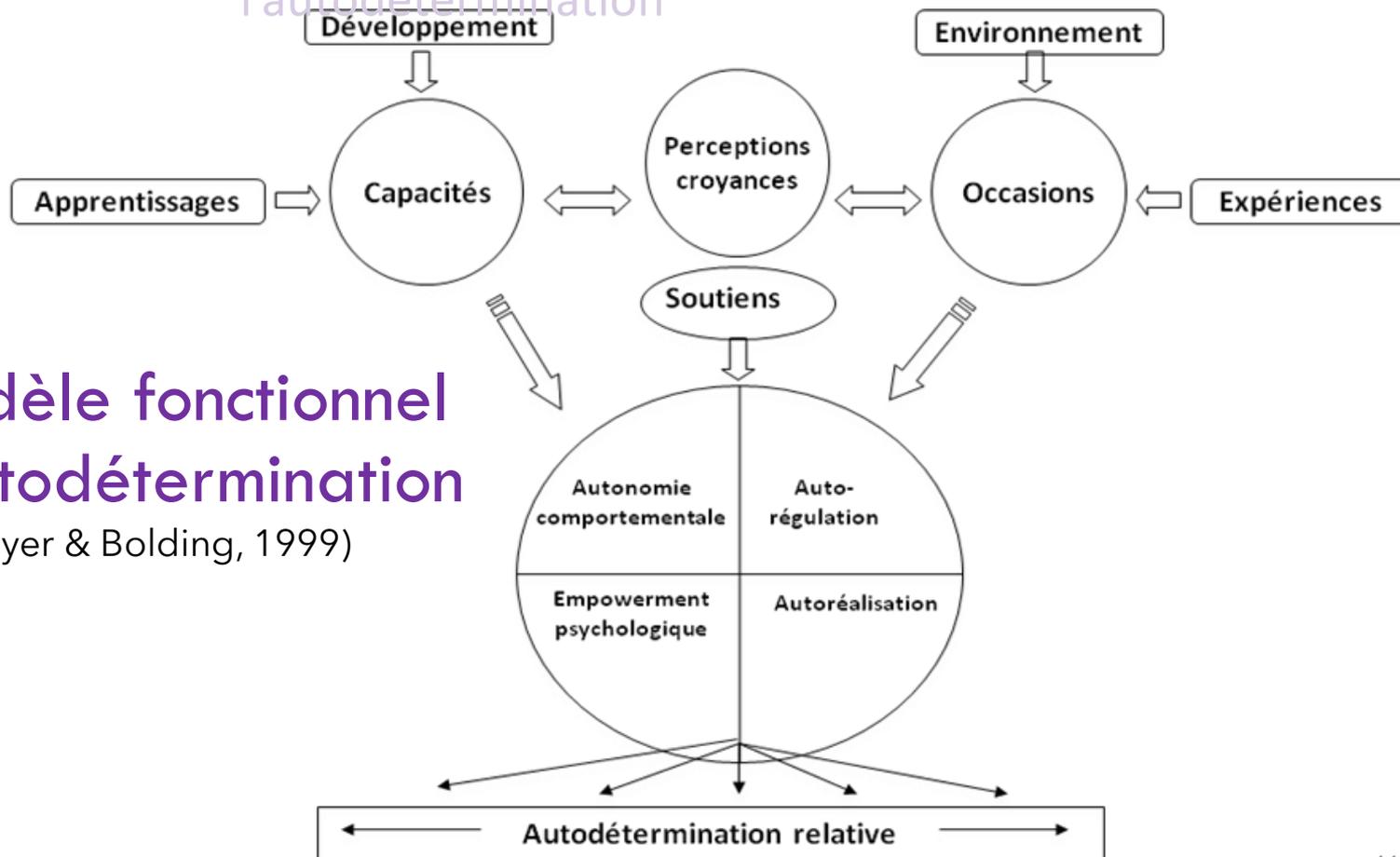
Une définition d'autodétermination

(Wehmeyer, 1992, 2005)

- ✓ C'est la possibilité de faire des choix et prendre des **décisions**
- ✓ en accord avec ses **préférences**, valeurs et objectifs
- ✓ sans interférences externes **non justifiées**
- ✓ pour déterminer le degré de **contrôle** qu'une personne souhaite avoir sur sa propre vie
- ✓ et en garder ou en augmenter la **qualité de vie**

→ Notion **d'agent causal / protagoniste**

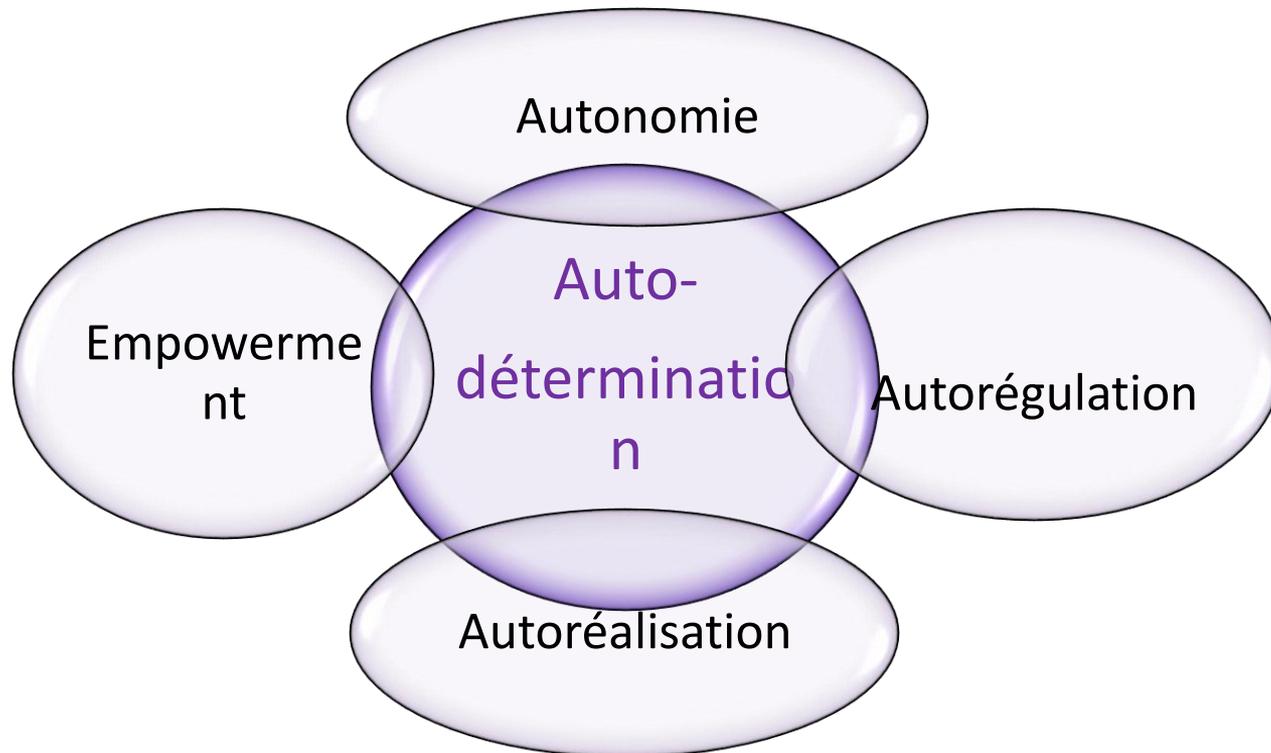
Apports théoriques sur sur l'autodétermination



Le modèle fonctionnel de l'autodétermination

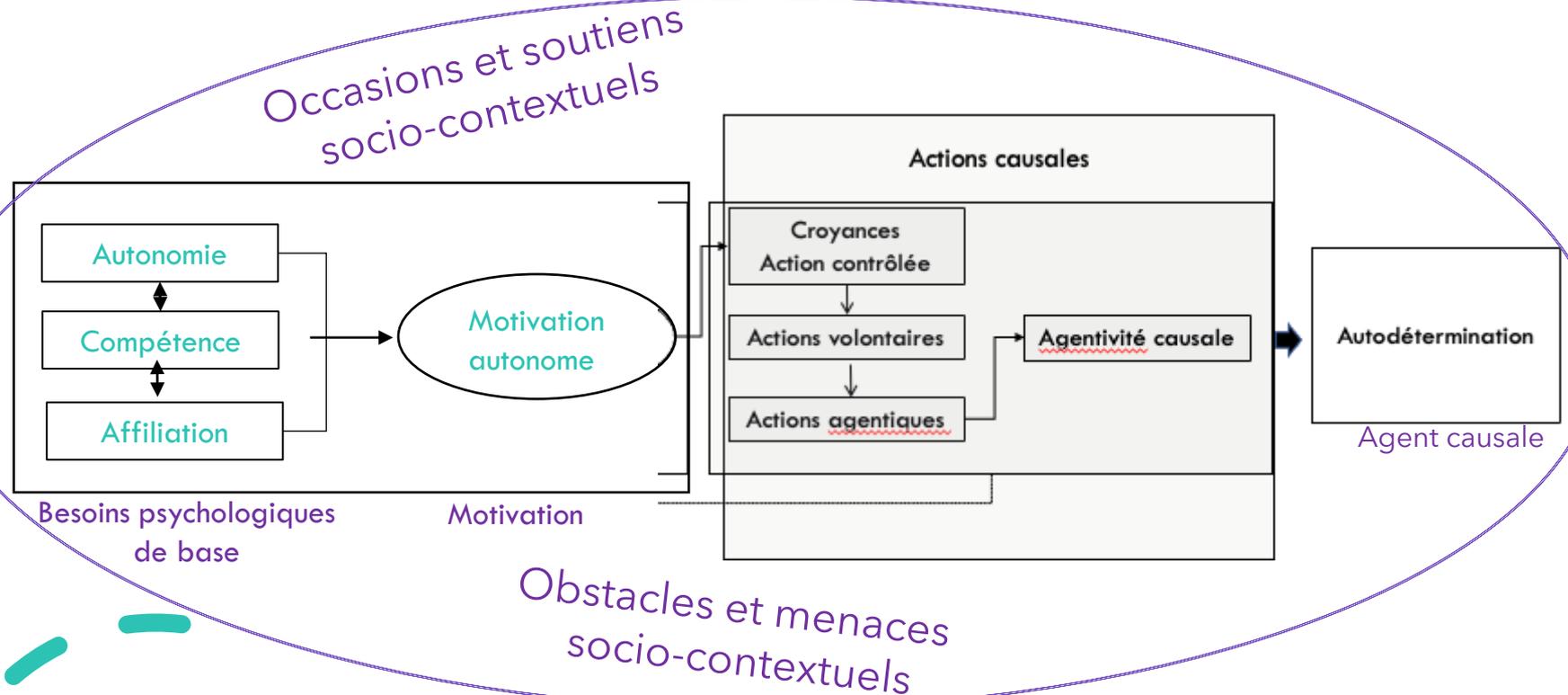
(Wehmeyer & Bolding, 1999)

Les quatre caractéristiques essentielles

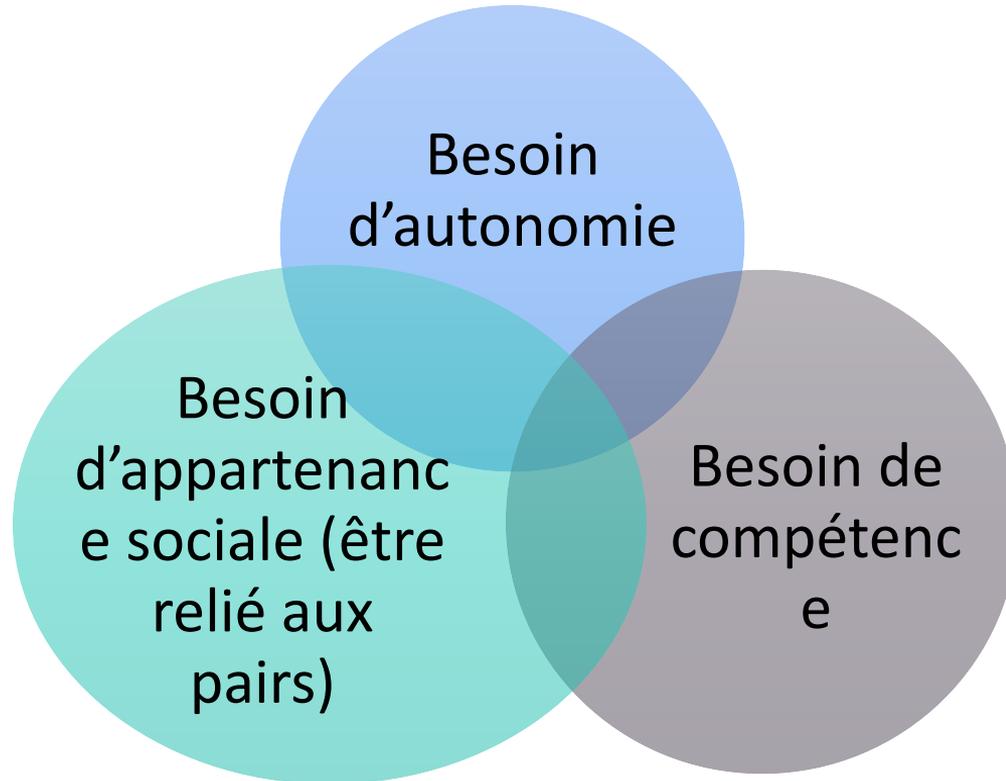


Apports théoriques sur sur l'autodétermination Le modèle de l'agentivité causale

(Lachapelle et al., 2022, p.37, traduit de Shogren et al., 2017, p.56)

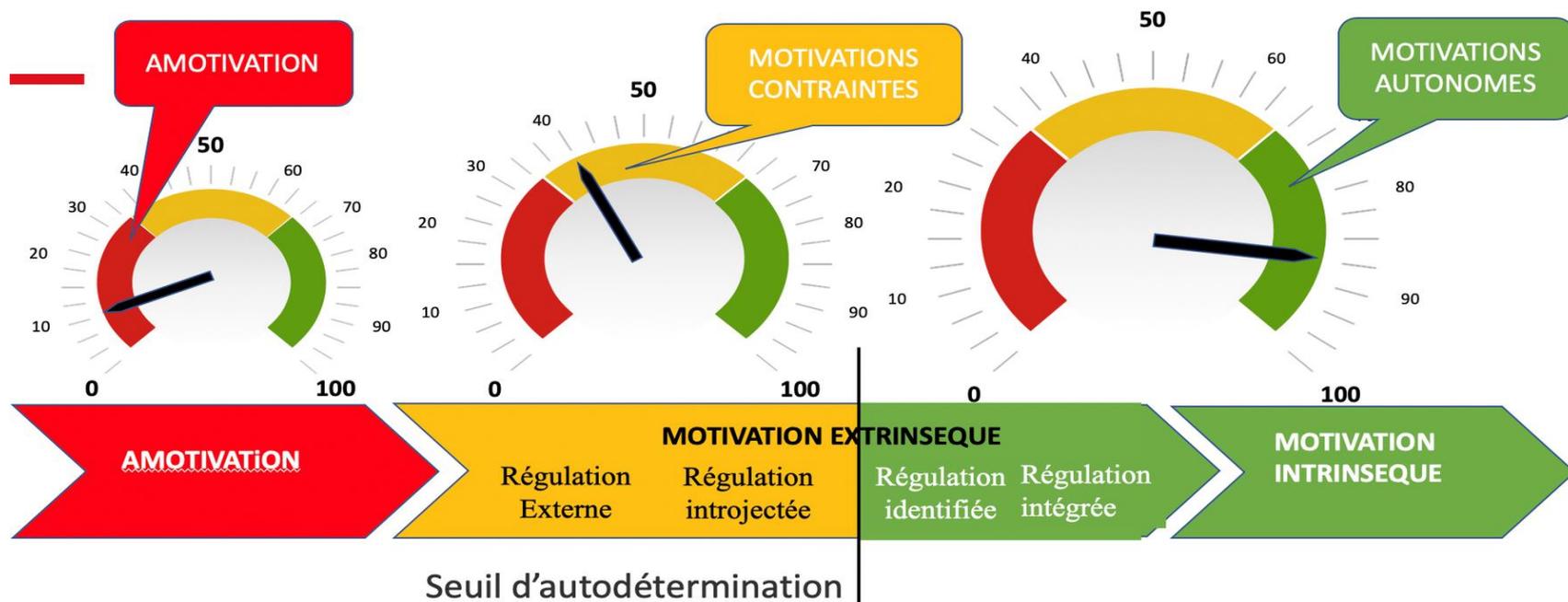


Les 3 besoins psychologiques fondamentaux selon la théorie de l'autodétermination de Deci et Ryan (2002)



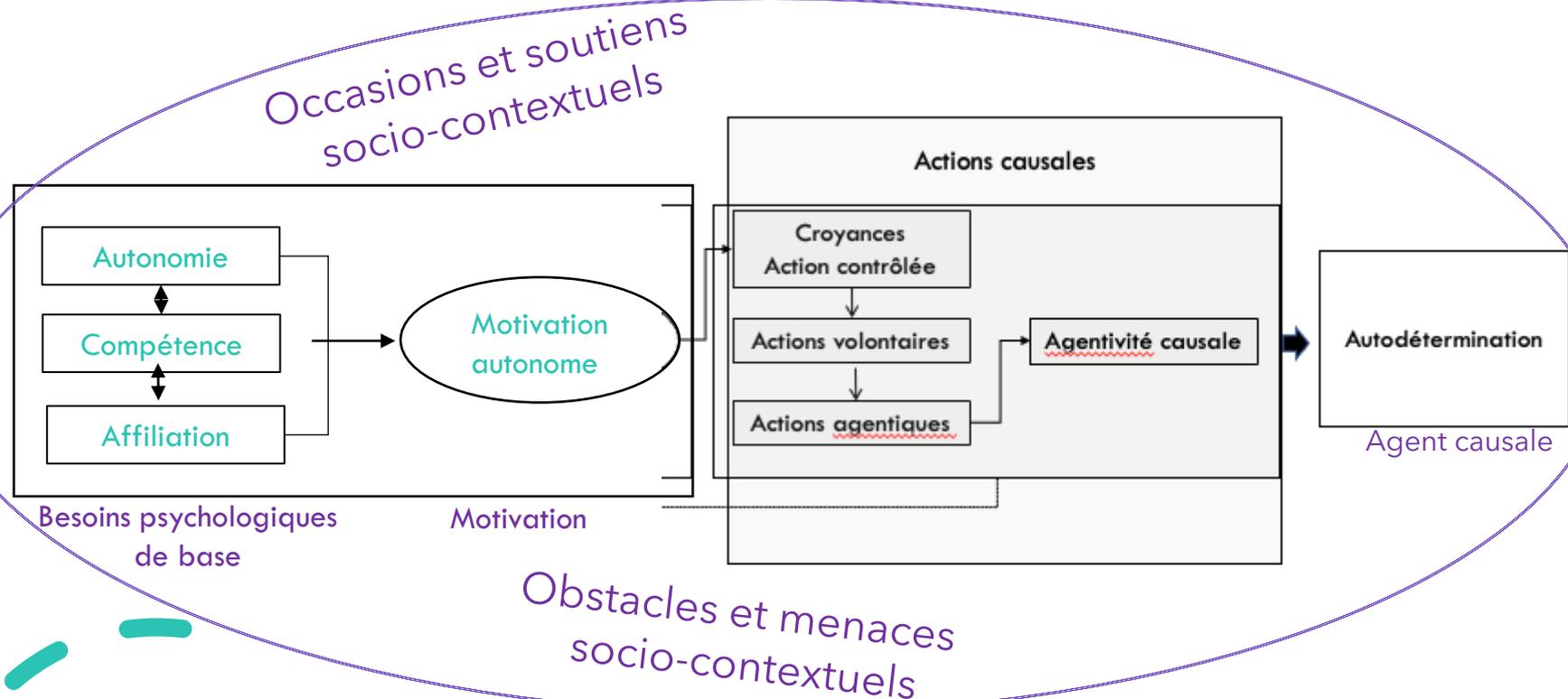
La motivation selon la théorie de Deci et Ryan (2002)

Le continuum de motivation autodéterminée

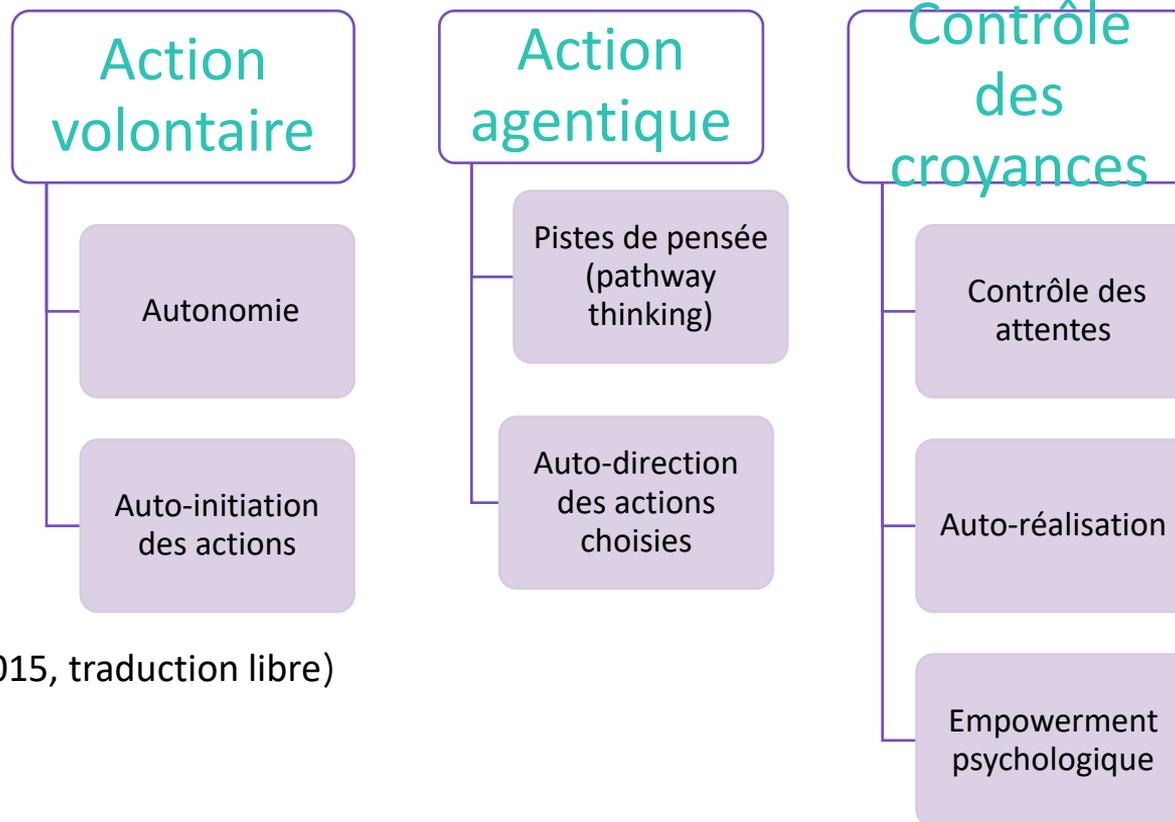


Apports théoriques sur sur l'autodétermination Le modèle de l'agentivité causale

(Lachapelle et al., 2022, p.37, traduit de Shogren et al., 2017, p.56)

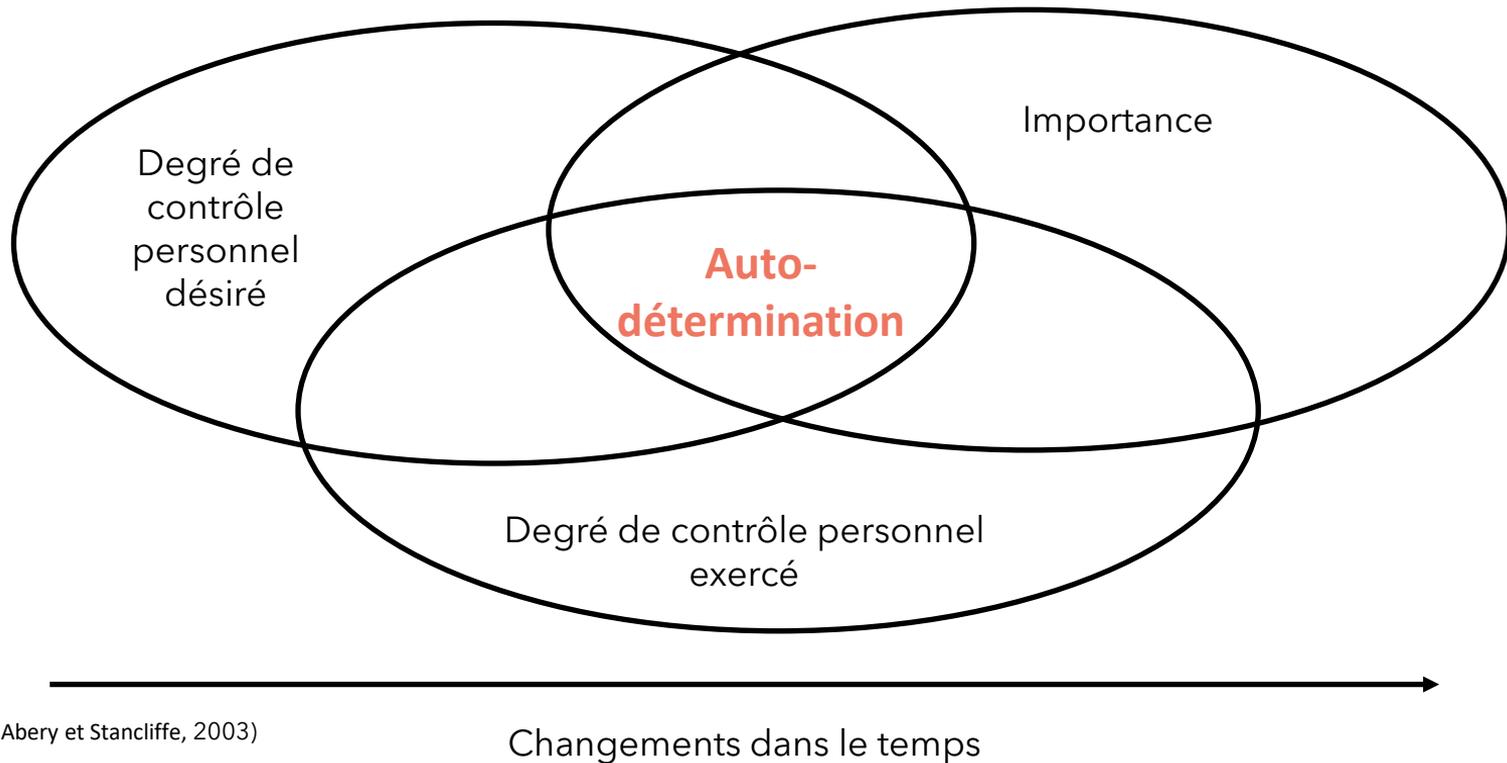


3 facteurs et 7 composantes

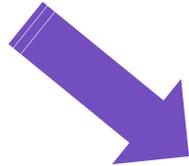


(Shogren et al., 2015, traduction libre)

Modèle écologique tripartite de l'autodétermination de Abery et Stancliffe (2003)



Autodétermination et déficience intellectuelle



- Les personnes avec une DI sont, en général, significativement moins autodéterminées que leurs pairs neuro-typiques
- Et cela à tout âge, genre et type de déficience confondus

Apports théoriques sur sur l'autodétermination

Retombées

(Lachapelle et al., 2005; Wehmeyer, 2010; Wehmeyer, Garner, Yeager, Lawrence, & Davis, 2006)

Qualité de vie

Appartenance à la communauté

Diminution des comportements inadaptés

Acquis académiques

Meilleures conditions pour l'emploi, le logement et l'investissement du temps libre

Apports théoriques sur sur l'autodétermination L'autodétermination ...



- ✓ S'apprend, s'entraîne, passe par l'expérience
- ✓ Et par les erreurs...implique la prise de risques positifs (Woodward, 2014)
- ✓ Demande la collaboration de tous les partenaires éducatifs...avec des **négociations** parfois difficiles



Ce que l'autodétermination n'est pas

- ✓ Faire tout ce que l'on veut
- ✓ N'avoir que des droits et aucun devoir ou responsabilité
- ✓ Devoir faire seul·e, ne plus avoir d'encadrement ni des soutiens

Apports théoriques sur sur l'autodétermination Évaluer l'autodétermination

La LARIDI (Lachapelle, Boisvert, & Leclerc, 2000): →

Traduction et validation de la *Arc's Self-Determination Scale* (Wehmeyer & Kelchner, 1995) construite à partir du modèle fonctionnel de Wehmeyer :

- 72 items, 4 sections mesurant les 4 caractéristiques du modèle fonctionnel
- Self-report - report
- Elle existe aussi en version COURTE

Le Questionnaire de choix (Uhlig, 2018, <https://shop.szh.ch/fr/livres-edition-szhcsp/156-validation-du-questionnaire-de-choix.html>) : →

Traduction et validation du *Choice Questionnaire* de Stancliffe et Parmenter (1999):

- 23 items

Evaluer l'autodétermination

- **L'inventaire de l'autodétermination (SDI)**, traduction et validation du Self-determination Inventory student self-report SDI:SR, construit sur le modèle de l'agentivité causale de Shogren et al. (2015)
- Caractéristiques:
 - 21 items, mesurant les 3 facteurs et 7 composantes
 - Version électronique et papier
 - Pour des personnes avec et sans DI

NOUVEAUTÉ

Apports théoriques sur sur
l'autodétermination

Quelques programmes d'intervention

C'est l'avenir de qui après tout (Lachapelle, Boisvert, Boutet, & Rocque, 1999)

Carte routière de la vie adulte, en route vers mon avenir (Ruel, Sabourin, Moreau, Lehoux, & Julien-Gautier, 2012)

Choisir et agir (Dubois, Chrétien, Thibodeau, & Robert, 2006, 2009)

I'm determined
(McNaught, 2011)

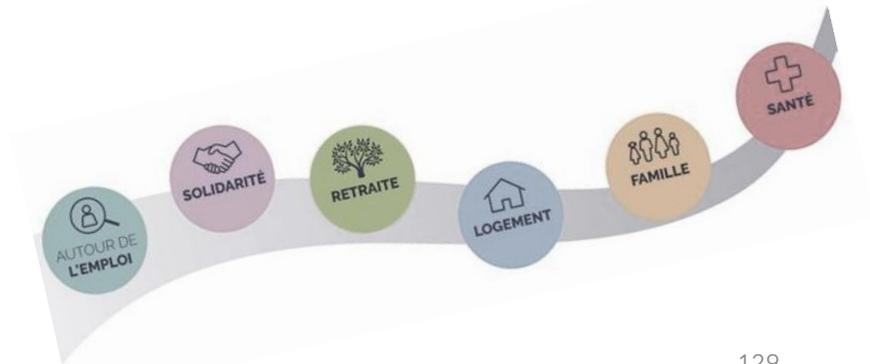
Self-determined learning model of instruction
(Wehmeyer, Palmer, Agran, Mithaug, & Martin, 2000)

It's my future (Bolding, Wehmeyer, & Lawrence, 2010)

Apports théoriques sur la participation citoyenne

Une définition de participation citoyenne

« L'exercice des droits civils, sociaux et politiques et des responsabilités qui y sont associées, par le biais de pratiques de participation, dans une grande diversité de lieux (associations, groupes), à différents niveaux (local, national, international) »
(Tremblay & Dufresne, 2009, p.5)



Les différentes formes de participation citoyenne (Tremblay & Dufresne, 2009)

- ✓ La participation électorale



- ✓ L'action communautaire



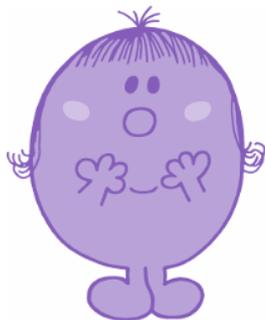
- ✓ La prise de parole



**Vote4All: recherche
participative, terminée en
juillet 2022**

Vidéo Eléonore Laloux:
<https://www.youtube.com/watch?v=ceXeeVaEtJc>

On apprend à s'exprimer... et à s'affirmer



S'exprimer pour s'enrichir...et agir

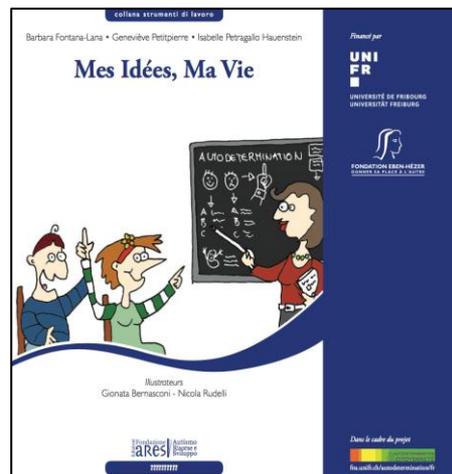
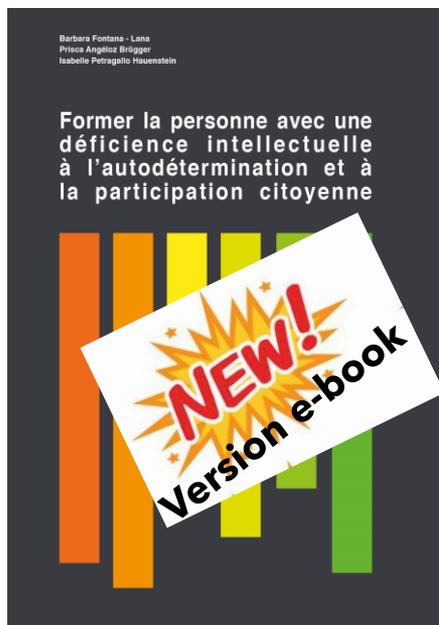
- ✓ Argumenter, défendre ses idées
- ✓ Ecouter, comprendre les idées des autres et leurs raisons
- ✓ Approfondir
- ✓ S'opposer
- ✓ Se remettre en discussion
- ✓ Nouvelles manières de voir les choses, réflexions, idées



CRÉATIVITÉ

Un Manuel de formation & une BD

- <https://projects.unifr.ch/autodetermination/fr/>



Des outils pour l'autodétermination

Caneyas « Marche à suivre »

J'ai envie:

- autoanalyse , valeurs, préférences, vœux, désirs...

J'AI ENVIE



J'explore:

- limites, obstacles, ressources, facilitateurs, données contextuelles, risques...

J'EXPLORE

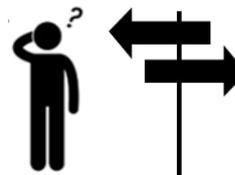


Je cherche

des chemins:

- génération de plusieurs options, choix des objectifs, planification des actions

JE CHERCHE
DES CHEMINS



Je passe à l'action...et la prochaine fois je conseille:

- Évaluation et réadaptation

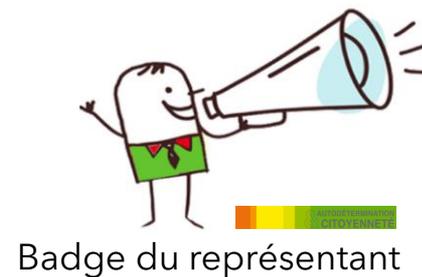
J'AGIS



Outil de pondération

	 Efforts	 Coût	 Risques	 Conséquences
1.				
	 Efforts	 Coûts	 Risques	 Conséquences
2.				

Outils utilisés pour les discussions: les cartes de parole

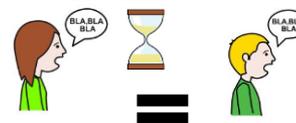


Des outils: les règles de discussion

On écoute ce que les autres ont à dire



Chacun a droit au temps de parole dont il a besoin



On doit argumenter, convaincre les autres que son idée est bonne



On a le droit de ne pas être d'accord



Des outils: une communication saine

S'exprimer clairement



Avoir une attitude corporelle adéquate



Se sentir en confiance /ne pas manipuler

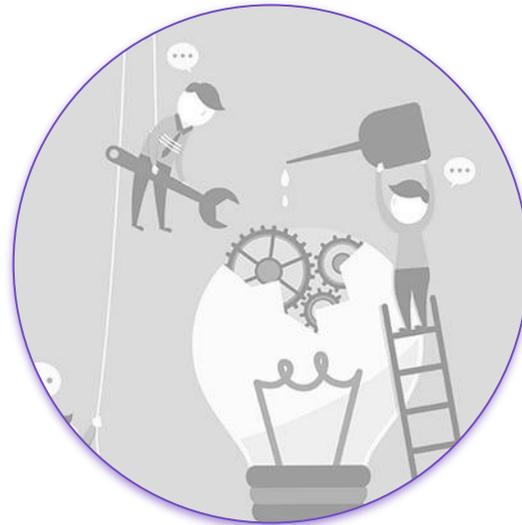


Vérifier les informations que l'on nous donne:
Etre curieux



**Quels obstacles et quels facilitateurs
pour l'implémentation de ces principes
au niveau des pratiques quotidiennes?**

Un cadre globale favorable à l'implémentation



Collaborati

ons (Beidas et al., 2013; Greenhalgh et al., 2004)

- Verticales
- Horizontales

Processus d'implém

(Rogers, 2013)

- Information
- Persuasion
- Décision
- Implémentation
- Confirmation

Fontana-Lana, B., & Petitpierre, G. (2017). Designing a Training Programme to Promote the Exercise of Self-Determination and Civic Engagement in Individuals Having an Intellectual Disability: Feedback on Collaborative Research. *Creative Education*, 8,975-992. <https://doi.org/10.4236/ce.2017.86071>

Obstacles

✓ Vision déficitaire du handicap



✓ Peur du changement



✓ Manque de créativité

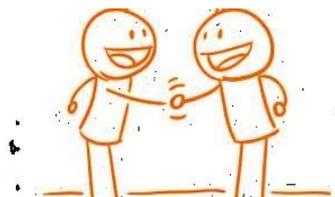


✓ Découragement



Facilitateurs

- ✓ Offrir des opportunités
- ✓ Compter sur une personne soutenance
- ✓ Travailler l'accessibilité des lieux et des informations
- ✓ Soutenir l'apprentissage par des outils concrets



MERCI
pour votre attention

Références bibliographiques

- Abery, B. H., & Stancliffe, R. J. (2003). An ecological theory of self-determination: Theoretical foundations. In M. L. Wehmeyer, B. H. Abery, D. E. Mithaug & R. J. Stancliffe (Eds.), *Theory in self-determination: Foundations for educational practice* (pp. 25-42). Thomas.
- Beidas, R. S., Aarons, G., Barg, F., Evans, A., Hadley, T., Hoagwood, ... Mandell, D. S. (2013). Policy to implementation: evidence-based practice in community mental health – study protocol. *Implementation Science*, 8-38.
- Bolding, N., Wehmeyer, M. L., & Lawrence, M. (2010). *It's My Future*. A National Gateway to Self-Determination.
- Deci, E. L., & Ryan, R. M. (2002). *Handbook of Self-Determination Research*. University of Rochester Press.
- Dubois, S., Chrétien, D., Thibodeau, Y., & Robert, F. (2006, 2009). *Choisir et agir*. <http://www.aqis-iqdi.qc.ca/f/nf15di/Choi>
- Fontana-Lana, B., Angéloz Brügger, P., & Petragallo Hauenstein, I. (2017). *Former la personne avec une déficience intellectuelle à l'autodétermination et à la participation citoyenne*. Université Fribourg.
- Fontana-Lana, B., Petitpierre, G., & Petragallo Hauenstein, I. (2017). *Mes Idées, Ma Vie*. Edizioni Fondazione Ares.
- Fontana-Lana, B., & Petitpierre, G. (2017). Designing a Training Programme to Promote the Exercise of Self-Determination and Civic Engagement in Individuals Having an Intellectual Disability: Feedback on Collaborative Research. *Creative Education*, 8, 975-992. <https://doi.org/10.4236/ce.2017.86071>
- Fontana-Lana, B., Petragallo Hauenstein, I., & Petitpierre, G. (2021). Des pratiques inclusives *au sein* et *à partir* d'un contexte institutionnel ? C'est possible. In F. Julien-Gauthier, H., Gascon, & C. Jourdan-Ionescu, C. (Eds.). *Pratiques inclusives en déficience intellectuelle* (pp. 221-239). Presses de l'Université du Québec. <https://www.puq.ca/catalogue/livres/pratiques-inclusives-deficience-intellectuelle-4006.html>
- Greenhalgh, T., Robert, G., Macfarlane, F., Bate, P., & Kyriakidou, O. (2004). Diffusion of innovations in service organizations: Systematic review and recommendations. *Milbank Quarterly*, 82, 581-629.
- Lachapelle, Y., Fontana-Lana, B., Petitpierre, G., Guerts, H., & Haelewyck, M.-C. (2022). Autodétermination: Historique, définitions et modèles conceptuels. In M. Blin (Dir.), *La Nouvelle Revue. Education et sociétés inclusives* (pp. 25-42). Editions de l'INSHEA en partenariat avec les Editions Champ Social.
- Lachapelle, Y., Boisvert, D., Boutet, M., & Rocque, S. (1999). *C'est l'avenir de qui après tout? J'apprends à communiquer efficacement*. Éditions Nouvelles.
- Lachapelle, Y., Boisvert, D., & Leclerc, D. (2000). *La traduction et la validation transculturelle de l'échelle d'autodétermination de l'ARC*. Présenté à Recherche Défi, Revue francophone de la déficience intellectuelle (pp. 70-74). http://www.rfdi.org/wp-content/uploads/2013/06/LACHAPELLE_v11sp-70-74.pdf
- Lachapelle, Y., Wehmeyer, M. L., Haelewyck, M.-C., Courbois, Y., Keith, K. D., Schalock, R., ... Walsh, P. N. (2005). The Relationship Between Quality of Life and Self-Determination: An International Study. *Journal of Intellectual Disability Research*, 49(10), 740-744.
- McNaught, J. (2011). *I'm determined*. https://www.imdetermined.org/wp-content/uploads/2017/10/self_determination_formative_evaluation_report_2010_2011.pdf
- Organisation des Nations Unies [ONU]. (2006). *Convention relative aux droits des personnes handicapées et Protocole facultatif*. <http://www.un.org/disabilities/documents/convention/convoptprot-f.pdf>
- Rogers, E. M. (2013). *Diffusion of Innovations* (5th ed.). Free Press, Simon & Schuster In.
- Ruel, J., Sabourin, L., Moreau, A., Julien-Gauthier, F., & Lehoux, N. (2012). *Carte routière vers la vie adulte. En route vers mon avenir*. Pavillon du Parc. <http://w3.uqo.ca>

Références

Bibliographies

- Shogren K. A., Wehmeyer, M. L., Palmer, S. B., Fabber-Pratt, A. J., Little, T. J., & Lopez, S. (2015). Causal agency theory: Reconceptualizing a functional model of self-determination. *Education and Training in Autism and Developmental Disabilities*, 50(3), 251-263.
- Shogren, K. A., Wehmeyer, M. L., & Palmer, S. B. (2017). Causal Agency Theory. In M. L. Wehmeyer, K. A. Shogren., T. J. Little., S. B. Palmer, & , S. Lopez (Eds.). *Development of Self-Determination Through the Life-Course* (pp. 55-67). Springer.
- Stancliffe, R. J., & Parmenter, T. R. (1999). The *Choice Questionnaire* : A scale to assess choices exercised by adults with intellectual disability. *Journal of Intellectual and Developmental Disability*, 24(2), 107–132. <https://doi.org/10.1080/13668259900033911>
- Sumarah, J. (1989). Metaphors as a means of understanding staff-resident relationships. *Mental Retardation*, 27(1), 19-23.
- Tremblay, M., & Dufresne, J.-S. (2009). *Pour le plaisir... L'implication et l'engagement civique des jeunes des Laurentides*. Rapport de la recherche-action sur l'implication et l'engagement civique des jeunes des Laurentides (déposé à l'Entente sur l'Éducation à la Citoyenneté), Montréal, Québec : UQUAM.
- Uhlig, A. (2018). *Validation du Questionnaire de Choix : Outil d'évaluation du choix disponible perçu par des personnes adultes avec une déficience intellectuelle*. Edition SZH/CSPS.
- Wehmeyer, M. L. (1992). Self-Determination and the education of students with mental retardation. *Education and Training in Mental Retardation*, 27(4), 302-314.
- Wehmeyer, M. L. (2005). Self-Determination and Individuals with Severe Disabilities: Re-examining Meanings and Misinterpretations. *Research and Practice for Persons with Severe Disabilities*, 30(3), 113-120.
- Wehmeyer, M. L. (2010). L'autodétermination. Encyclopédie internationale multilingue de la réadaptation. <http://cirrie.buffalo.edu/encyclopedia/fr/article/34/>
- Wehmeyer, M. L., & Bolding, N. (1999). Self-determination across living and working environments: a matched-samples study of adults with mental retardation. *Mental Retardation*, 37(5), 353-363.
- Wehmeyer, M. L., & Garner, N. W. (2003). The Impact of Personal Characteristics of People with Intellectual and Developmental Disability on Self-determination and Autonomous Functioning. *Journal of Applied Research in Intellectual Disabilities*, 16(4), 255-265. <http://doi.org/10.1046/j.1468-3148.2003.00161.x>
- Wehmeyer, M. L., Garner, N. W., Lawrence, M., Yeager, D., & Davis, A. K. (2006). Infusing self-determination into 18–21 services for students with intellectual or developmental disabilities: A multi-stage, multiple component model. *Education and Training in Developmental Disabilities*, 41, 3–13.
- Piazza, F. (2020). *L'autodétermination dans le champ de la déficience intellectuelle : Brève revue narrative de la littérature scientifique*. Institut de Pédagogie curative Université Fribourg.
- Wehmeyer, M. L., & Kelchner, K. (1995). *The Arc's Self-determination Scale*. The Arc of the United States.
- Wehmeyer, M. L., Palmer, S. B., Agran, M., Mithaug, D. E., & Martin, J. E. (2000). Promoting Causal Agency: The Self-Determination Learning Model of Instruction. *Exceptional Children*, 66(4), 439-453.
- Woodward, P. (2014). *Positive risk taking for individuals with disabilities*. Pavillon Publishing and Media Ltd.

Site autodétermination & citoyenneté : <https://projects.unifr.ch/autodetermination/fr/>



**Faire des choix pour
être acteur de sa vie :
un apprentissage tout
au long de la vie**

**Ce que cette matinée vous amène
comme questions, partage de
témoignages, ...**





Forum :

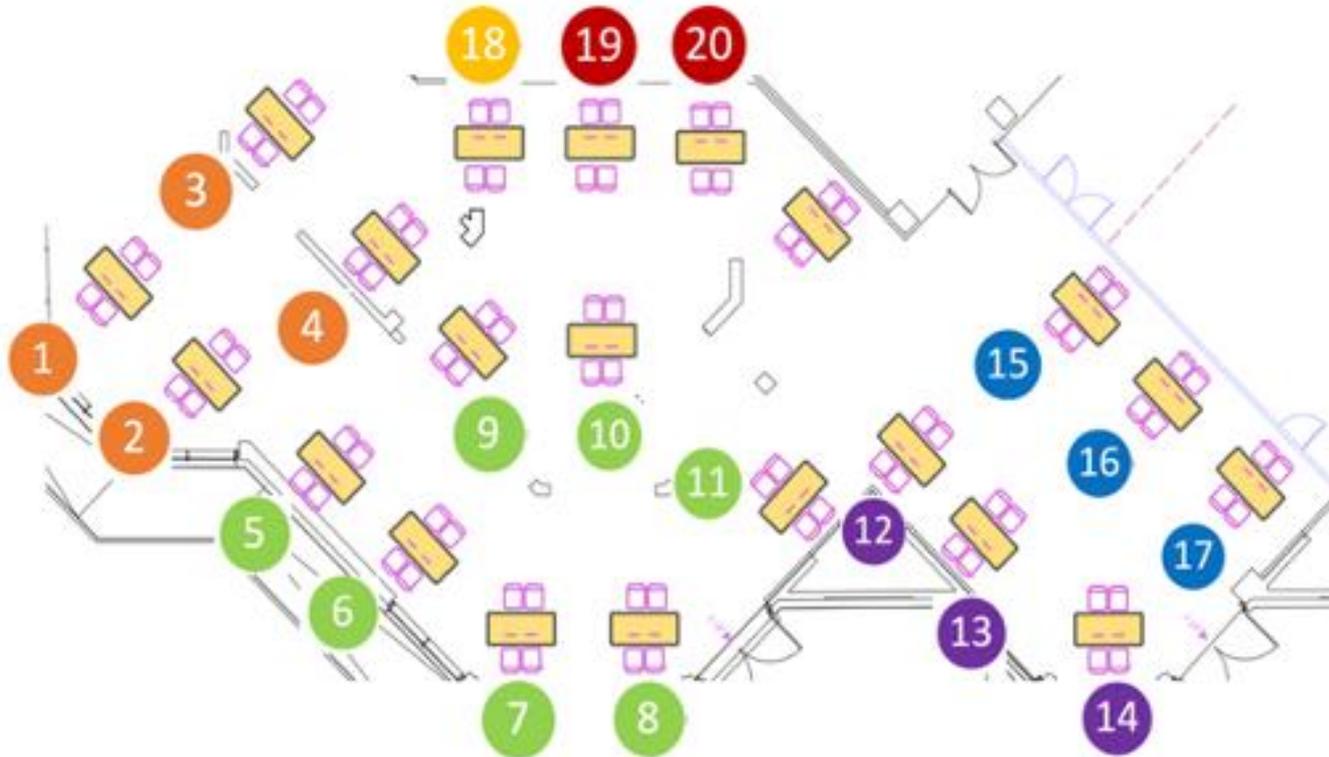
“Tous acteurs de la société inclusive”

14h - 15h50

Allons à la rencontre d'acteurs porteurs d'actions inclusives dans divers domaines :

- o Santé, bien-être, compétences psychosociales
- o Scolarisation et apprentissages
- o Vie sociale, loisirs, culture
- o Autonomisation des 16-25 ans : Habitat, projet professionnel, mesures d'accompagnement social
- o Nouvelles technologies et communication

FORUM : "Tous acteurs de la société inclusive" (niveau 1)



"Je peux, tu peux, ... nous pouvons agir"

Aller vers l'inclusivité :
une adaptation réciproque

Journées de formation des professionnels
des structures médico-sociales
pour enfants, adolescents et jeunes adultes
en situation de handicap
des régions Bretagne et Pays de la Loire

👉 **Les 10 et 11 mai 2023**
à La Baule (44)

DEJEUNER

Reprise à 14H

Nos partenaires



A COEURS VAILLANTS



Avec les jeunes artistes des Associations Jeunesse et Avenir et Linkiaa, la mission de lutte contre le décrochage scolaire, le lycée Olivier Guichard de Guérande.

**Spectacle créé par KDX, la boîte à coulisses, ADN44 et RCC.
Projet soutenu par la ville de Saint-Nazaire et le Festival Handiclap**



**Accompagnement au
changement et pouvoir
d'agir des professionnels
dans une visée inclusive**

Saïd ACEF

Directeur général adjoint chargé
des grands projets

Département des Landes



Changement(s) et pouvoir d'agir des professionnels au défi de l'inclusivité

CREAI Bretagne et CREAI Pays de Loire

La baule – 10/05/2023

Saïd ACEF

PROPOS LIBREMENT INSPIRÉS DU RAPPORT DE DENIS PIVETEAU (2022)

« EXPERTS, ACTEURS, ENSEMBLEPOUR UNE SOCIÉTÉ QUI CHANGE »

Contexte de cette intervention

- J+15 de la CNH 2023
- Regards internationaux portés (et condamnations) sur la politique française en matière de droits sociaux des personnes vivant avec un handicap
- Des rapports et réformes qui, s'accumulant, fixent un cap et des chemins collectifs restant à parcourir avec un schéma cible qui se dessine de plus en plus
- Rapports dont celui de Denis Piveteau (2022) qui n'apporte pas de réponses immédiates mais s'attache à établir l'intrication forte entre valorisation des métiers de l'accompagnement et le changement de paradigme en cours dans le domaine des politiques médico-sociales (et...sociales)
- Une intervention impliquée...

De quels changements/défis parle-t-on?

- Le défi sérieux et puissant de l'autodétermination dans ses 4 composantes et ses 3 niveaux cumulatif (individuel, organisationnel, institutionnel)
- Le défi tout aussi puissant, systémique de l'attractivité des métiers de l'accompagnement lui-même pénétré des évolutions majeures du rapport au travail, à la trajectoire professionnelle
- Le défi populationnel tant au niveau de l'évolution des attentes, fragilités des trajectoires de vie que de la capacité collective...à...mieux...garantir...une réponse....accompagnée...pour tous (et par tous!)

Au croisement de ces défis, une transformation profonde des pratiques et des organisations du travail au sein du secteur médico-social : une définition qui fixe le challenge!

*La transformation de l'offre médico-sociale a pour ambition de mieux répondre aux aspirations, aux attentes et besoins des personnes en situation de handicap. Est entendue par la transformation de l'offre, toutes actions visant à rendre l'accompagnement simultanément plus inclusif (valorisation des rôles sociaux, effectivité des droits), plus souple et plus adapté à la prise en compte des situations individuelles, notamment complexes. Plus largement, **la transformation de l'offre de services** concerne l'ensemble des actions visant la mise en accessibilité globale et territorialisée des services, prestations permettant la pleine participation citoyenne des personnes. Exercée dans le cadre d'une responsabilité populationnelle partagée, elle engage tout particulièrement les équipes médico-sociales à prendre toute leur part à l'émancipation sociale des personnes, à la pleine qualité et sécurité des accompagnements proposés.*

(Source : travaux nationaux non finalisés / accord de méthode CNH 2020)

Faire face aux asymétries...

- L'asymétrie relationnelle
 - dans la relation d'accompagnement
 - dans les stratégies d'intervention
 - dans la relation d'intermédiation/facilitation avec les environnements sociaux +/- capacitants
- L'asymétrie organisationnelle
 - fonctionnement courant des ESMS
 - faire équipe autrement sur un territoire (interventions « externalisées » et « distribuées »)
- L'asymétrie institutionnelle
 - mécanismes de décision/régulation fondés +/- sur la co-construction/compromis
 - allocation de ressources permettant une transformation de type « aller vers » permettant une prise d'initiatives/risques négociés
 - ...

La conviction d'une symétrie nécessaire, inéluctable entre pouvoir d'agir des personnes et... pouvoir d'agir des professionnels

- L'autodétermination des personnes (toutes les personnes) ouvre le champ d'une prise en tenailles « compensation/accessibilité » dont la responsabilité incombe (certes) mais ne peut être portée seule par les équipes médico-sociales
- La transformation des pratiques et des organisations médico-sociales va se heurter (et se heurte déjà dans certaines politiques sectorielles) à une impasse systémique
- La société est en quelque sorte redevable de faire son propre « aggiornamento » (mise en accessibilité, reconnaissance des savoirs/expertises...) pour permettre la pleine efficacité de la transformation des pratiques et des organisations médico-sociales
- La reconnaissance, la valorisation des rôles sociaux des personnes va de pair avec la reconnaissance de l'utilité sociale des travailleurs sociaux/professionnels du secteur médico-social si et seulement si la société prend sa part du travail d'émancipation sociale accompagnée des citoyens plus ou moins « empêchés »

« Etre acteur »

Pour la personne « accompagnée »	Pour le professionnel « accompagnant »
Faire des choix et prendre des décisions	Avoir de l'autonomie dans la gestion des tâches et du temps
Se fixer des buts à atteindre et résoudre ses problèmes (ex : groupe d'entraide mutuelle)	Avoir, seul ou en équipe, de l'autonomie pour monter des projets
Etre en contrôle de son existence (avoir un « projet de vie »)	Pouvoir se projeter sur un « projet professionnel »
Gagner en connaissance de soi et en confiance en soi (p.ex. être reconnu « expert d'usage »)	Travailler dans une organisation qui valorise la co-construction
S'autoévaluer et s'autorenforcer (droit à l'essai, à l'erreur, au retour)	Etre en capacité, seul ou en équipe, d'essayer et de se tromper

Les conséquences du côté des pratiques et des organisations ESMS?

- Le renforcement des savoirs et des expertises des professionnels nécessitant une modification profonde des contenus et modalités de formation initiale et continue en cohérence avec les données probantes
- La montée en puissance de nouveaux rôles, nouveaux métiers s'approchant dans certains cas des pratiques avancées
- La nécessité (l'urgence) de hisser plus haut et plus fort la recherche participative et appliquée dans le domaines de l'accompagnement permettant aussi une hybridation des savoirs
- Des organisations du travail en équipes autonomes fondées sur un leadership transformationnel et transactionnel
- La mutation en plateformes territoriales de services à visée inclusive visant à désinstitutionnaliser l'accompagnement sans désinstitutionnaliser l'exercice professionnel en équipe
- Le développement de nouvelles solutions tenant de l'équation « technicité/intensité » d'un côté et « accessibilité/autonomie » de l'autre

Accompagnement au changement : le rôle des cadres?



[Bass, 1998;
Antonakis et al., 2003]

Accompagnement au changement : le rôle des cadres?

Le leadership transformationnel (vision long terme, autonomie de décision et d'actions des équipes)

- Ce qui est transformé, c'est l'énergie, l'envie et les capacités des membres de l'équipe pour faire de ces énergies une synergie orienté vers l'atteinte des objectifs de changement
- Reposant sur la motivation intrinsèque
- La confiance étant le paramètre le plus discriminant en termes de performance globale de ce type de leadership

➤ **Le leadership transactionnel** (produisant des effets de plus court terme par régulation et guidance « comportementale » des équipes)

- Ce qui est en transaction, ce qui est négocié ce sont les contreparties entre les efforts, l'énergie engagée par chaque membre de l'équipe et le retour sur investissement consenti par l'organisation (via ses dirigeants, cadres)
- Reposant sur la motivation extrinsèque
- L'équilibre contractuel (ce que je reçois en contrepartie de ce que je fais et les résultats obtenus) est le paramètre le plus discriminant

Les effets du leadership transformationnel

Concernant les équipes

- Meilleure connaissance et appropriation de la finalité du changement et du chemin à parcourir
- Capacité à pouvoir y parvenir en autonomie
- Renforcement de la confiance en leurs compétences et capacité à mettre en oeuvre le changement
- Capacité d'innovation plus originale, élaborée avec prise de risques plus assurée
- Sentiment renforcé d'agir pour le bien commun

Concernant la performance globale de l'organisation

- Satisfaction globale des différentes parties prenantes
- Atteinte des résultats finaux de l'organisation
- Efficience financière
- Amélioration des scores de QVT
- Meilleure évaluation des dirigeants par la gouvernance et les salariés

Un phasage de la transformation de l'offre spécialisée qui nécessite d'être mieux accompagnée dans le cadre d'une contractualisation de 3^{ème} génération

- De l'offre classique au fonctionnement en dispositif +/- intégré
- Du dispositif intégré à la plateforme de services par domaines de vie (intégrant la coordination de parcours)
- De la plateforme de services par domaines de vie aux plateformes territoriales de services à visée inclusive
- Ces plateformes poursuivant au local leur processus d'intégration (au sens de l'intégration de services en réseau) via hybridation des interventions avec les acteurs de droit commun

**“Je peux, tu peux, ...
nous pouvons agir”**

Aller vers l'inclusivité :
une adaptation réciproque

Journées de formation des professionnels
des structures médico-sociales
pour enfants, adolescents et jeunes adultes
en situation de handicap
des régions Bretagne et Pays de la Loire

 **Les 10 et 11 mai 2023**
à La Baule (44)

Vidéo réalisée par l'ANAP

 Le changement, ça se passe
comment ?

Témoignage de l'association Marguerite Sinclair -
Dispositif Intégré IME à Mulhouse

Nos partenaires


Intégrance
La mutuelle des solidarités

SG  **GRAND
OUEST**


CREAI
PAYS DE LA LOIRE


CREAI
BRETAGNE



**Quelles conditions
pour conduire
l'innovation
dans le secteur
médico-social ?**

Michel FOUURIAT

Institut de la Co-Construction

Université Paris Est Créteil (UPEC)

Laboratoire d'études multidisciplinaires en co-
construction (UQAC) Québec



Innovation, réseaux et co-construction

Journée de formation inter-régionale

10 mai 2023

167

Michel Foudriat

Institut de la Co-Construction

Université Paris Est Créteil (UPEC)

Laboratoire d'études multidisciplinaires en co-construction (UQAC) Québec

Innovation : définition

« Une innovation est la **mise en œuvre** (*implementation*)

- d'un produit (bien ou service)
- d'un procédé (de production) nouveau ou sensiblement amélioré,
- d'une nouvelle méthode de commercialisation
- d'une nouvelle méthode organisationnelle dans les pratiques d'une entreprise, l'organisation du lieu de travail ou les relations extérieures »

Manuel d'Oslo (2005), *Principes directeurs pour le recueil et l'interprétation des données sur l'innovation*, Editions OCDE, p. 54

« Une innovation est une invention qui **s'est répandue** »

Gaglio G. (2021), *Sociologie de l'innovation*, Puf, p. 5

Toutes les définitions mettent en avant la question de la réussite de l'implantation autrement dit de l'acceptation et de l'adoption de l'innovation par le plus grand nombre d'acteurs concernés

Les activités concernées par l'innovation dans le travail social

169

- **Une nouvelle offre de service**
- **Un nouveau projet d'établissement**
- **Une nouvelle pratique professionnelle envers les personnes accueillies ou accompagnées**
- **Une nouveau fonctionnement organisationnel**

L'adoption de l'innovation par une variété d'acteurs différents

L'acceptabilité une condition préalable à l'appropriation

L'acceptabilité de l'innovation par les acteurs : une condition nécessaire

Pour être acceptée par les acteurs, une innovation devrait satisfaire à certaines conditions : elle devrait être **perçue** par eux comme

- Compréhensible,
- D'un usage facile
- Ne générant pas pour eux de contraintes supplémentaires et donc des difficultés dans sa mise en œuvre ou dans son usage
- Tenant compte suffisamment de leurs intérêts, (se traduisant par une croyance en une probabilité de réduction des difficultés rencontrées dans le cadre des activités ou des usages quotidiens)

L'appropriation

Les propriétés de l'appropriation

- Elle réduit les risques de stratégies opportunistes d'opposition, de retrait
- Elle confère une légitimité à l'innovation
- Elle est gage de pérennité de l'innovation

L'appropriation est une condition préalable à l'adoption de l'innovation par les acteurs

Les modèles d'élaboration des innovations

172

L'acceptabilité comme critère de jugement d'efficacité des modèles

1. Le modèle séquentiel, linéaire, rationnel, descendant

- Il procède à partir d'un raisonnement définissant des étapes qui sont présentées devant se succéder selon un ordre chronologique
- Il est souvent initié par un seul acteur (ou seulement par quelques acteurs experts) et le dispositif s'impose aux autres acteurs
- Il a été (est) enseigné de façon dominante dans les écoles de management américaines et françaises
- L'élaboration de l'innovation repose sur une expertise (elle peut se justifier par une argumentations rationnelle ou scientifique) et une centralisation de la décision
- La définition de l'innovation est imposée aux acteurs qui « doivent se l'approprier ».
- La communication sur l'innovation est censée provoquer son acceptation par des acteurs considérés comme convaincus intellectuellement par les arguments de la « démonstration pédagogique » (ce raisonnement assimile les acteurs à de purs esprits dénués d'intérêts, d'émotions et de schémas cognitifs)

Les limites observées du modèle séquentiel, rationnel, descendant

Un constat attesté par de nombreux auteurs

- ▶ Une majorité d'innovation élaborée selon les principes de ce modèle sont des échecs ou rencontrent des limites
 - ▶ 75% des changements volontaires descendants sont des échecs (Balogun)
 - ▶ Crawford en 1997 constate un taux d'échecs élevé des processus d'innovation
 - ▶ « L'étude '*Nielsen Breakthrough Innovation Report*' s'appuie sur l'analyse des lancements de 12 000 produits de grande consommation grande en Europe de l'Ouest depuis 2011. Elle montre que 2 nouveaux produits sur 3 n'atteignent jamais le seuil de 10 000 unités vendues, et 3 sur 4 ne parviennent pas à rester en rayon au-delà de la première année. »
<https://www.lsa-conso.fr/76-des-lancements-de-nouveaux-produits-echouent-lors-de-leur-premiere-annee,184041>

Les explications aux limites du modèle expert séquentiel linéaire

- ▶ **Le modèle expert pense l'innovation en s'affranchissant de l'épreuve du réel et des savoirs expérimentiels des acteurs (ou des utilisateurs)**
 - ▶ **L'innovation est pensée à partir d'un seul point de vue donc d'une perception sélective et imitée du réel**
 - ▶ **L'innovation est pensée indépendamment de la façon dont les acteurs peuvent vivre concrètement son déploiement et, entre autres, des contraintes que ce déploiement peut faire surgir et qui se traduisent par des difficultés supplémentaires pour l'accomplissement du travail quotidien ou par son usage**

L'innovation comme processus

La question de l'acceptabilité comme condition nécessaire à l'adoption d'une innovation oblige à rompre avec le modèle rationnel, descendant

L'innovation doit être considérée comme un processus

- **Un processus incluant une diversité d'acteurs (créateurs et destinataires)**
- **Un processus fondé sur des interactions discursives et des négociations visant l'émergence d'un compromis**
- **Un processus contingent**

2. Le modèle participatif (la co-construction de l'innovation)

- Il vise à pallier les insuffisances du modèle expert
- Il se fonde sur la recherche d'une prise en compte suffisante des points de vue d'un maximum d'acteurs concernés
- Il repose sur un dispositif considéré comme facilitateur de l'expression des points de vue par les acteurs et de leur mise en convergence par l'intermédiaire d'échanges entre les acteurs (la convergence).

La co-construction comme approche pour développer les innovations

La co-construction peut être ainsi considérée comme une approche pour développer les innovations car elle se définit comme un processus qui vise :

- **L'expression par un maximum d'acteurs (une variété considérée comme suffisante au regard de la problématique retenue) de leurs points de vue**
- **La recherche d'une intercompréhension suffisante entre les différents acteurs**
- **La recherche d'une convergence entre les différents acteurs autour d'un point de vue pouvant être considéré dans des limites acceptables comme n'étant pas incompatible avec ceux-ci**

Réflexions théoriques et méthodologiques sur la co-construction

178

Une définition de la co-construction

Une définition reconnue et partagée

« Un processus par lequel des acteurs différents :

- Expriment et confrontent leurs différents points de vue
- S'engagent dans une transformation de ceux-ci (**des « traductions »**)
- S'accordent sur des traductions qu'ils ne perçoivent plus comme incompatibles » **et construisent un compromis qu'ils considèrent comme suffisamment acceptable**

Foudriat M. (2016), *La co-construction, Une alternative managériale*, Rennes (France), Presses de l'Ehesp

Les objectifs possibles pour un processus de co-construction

- Résoudre des problèmes (conflits entre services)
- Améliorer des fonctionnements organisationnels, le cadre de vie d'un territoire (espace paysager comme qualité de vie)
- Élaborer des projets (personnalisé d'accompagnement, d'établissement, de développement territorial, de changement organisationnel, architecturaux)
- Définir des objets industriels
- Elaborer des politiques publiques

Confusions et abus dans l'usage du terme

- ▶ Une différenciation insuffisamment précisée dans les communications institutionnelles entre les concepts :
 - ▶ Consultation
 - ▶ Concertation
 - ▶ Co-Construction
- ▶ Un brouillage entre concepts, créateur d'abus et générateur de doutes ou de suspicion
- ▶ Une inflation dans l'usage d'un terme qui n'est jamais défini
- ▶ Des démarches non génératrices de co-construction

La co-construction et les concepts connexes dans le champ de la participation

182

Participation

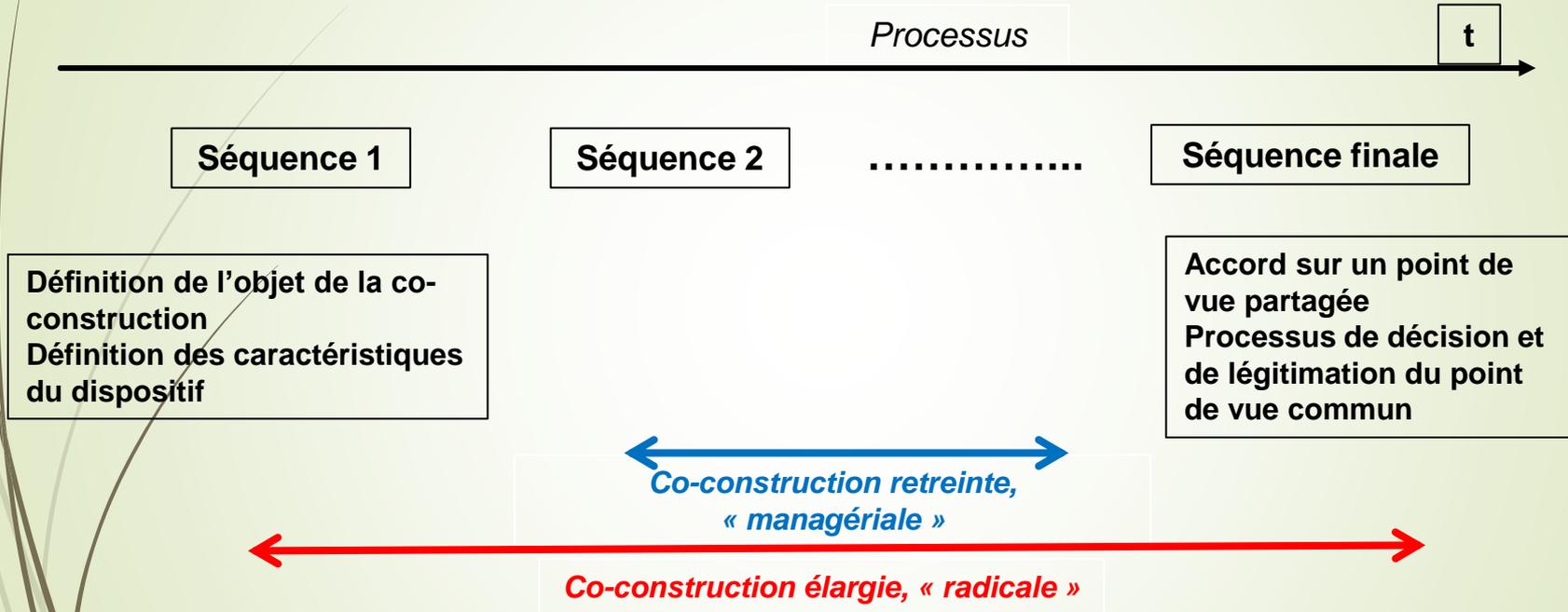
Expriment
Consultation

Co-construction

Confrontent
Concertation

*Recherchent
un accord*
Co-décision

Les modalités et les conceptions de la co-construction en fonction des caractéristiques de la participation des acteurs aux processus décisionnels



2. Finalités et effets attendus

184

Les finalités de la co-construction et les activités de la mise en œuvre

185

Deux finalités principales liées et deux impératifs devant être considérés comme incontournables

1. Pour la conception

Avoir un projet **le plus** pertinent, le plus proche de la réalité complexe

Impératifs :

- Avoir un recrutement d'une **pluralité suffisante d'acteurs**
- Concevoir un dispositif délibératif susceptible de faciliter le croisement des connaissances, des expériences et des pratiques d'une diversité significative suffisante d'acteurs

2. Pour la réalisation

Avoir un projet **le plus** acceptable, le plus accepté suscitant le moins de résistances d'oppositions lors de sa mise en œuvre

Impératifs : faciliter un **processus délibératif** entre les acteurs qui :

- Fait émerger une pluralité suffisante de points de vue différents
- Permette des échanges négociés d'arguments et de propositions afin de créer une convergence entre les PDV initiaux et de faire émerger un PDV partagé

Les raisons ou les justifications de la double rupture

- **Une meilleure prise en considération de la complexité et des incertitudes**
 - Face à la multiplicité des points de vue sur la réalité, sur les observations, les analyses et les hypothèses d'actions concrètes, aucun acteur ne peut à lui seul prétendre les appréhender et les maîtriser.
 - Pour parvenir à saisir le plus possible la complexité, l'apport d'une pluralité d'acteurs paraît nécessaire
- **L'acceptabilité de la décision finale par le plus grand nombre d'acteurs pour réduire les risques de retrait, d'opposition ou de désengagement dans la mise en œuvre**
 - La recherche et le développement de l'acceptabilité d'un projet par les acteurs sont facilités par l'implication de ces derniers dans son élaboration (car cette façon crée une situation de prise en compte de leurs points de vue
 - L'acceptabilité du projet devient ainsi un critère plus important que l'objectivité en soi du processus de sa définition

La co-construction : une voie pertinente à désidéaler

- Les arguments suggérant la pertinence de la co-construction pour développer les innovations ne doivent pas occulter les questions incontournables relatives aux conditions qui sont à considérer comme nécessaires pour faciliter le processus
- La co-construction est un processus complexe :
 - Comportant de multiples facteurs en interdépendance
 - Pouvant rencontrer de multiples difficultés voire empêchements par rapport à sa visée idéale ou théorique
- La co-construction réelle se heurte à des biais que les sciences sociales ont étudié
- L'étude des biais permet de penser à des hypothèses sur de possibles conditions nécessaires facilitantes (c'est-à-dire limitant les effets négatifs des biais sur le déroulement de la co-construction)

3. Les implications théoriques et praxéologiques des réflexions sur la définition

188

**L'identification des impératifs théoriques et
praxéologiques**

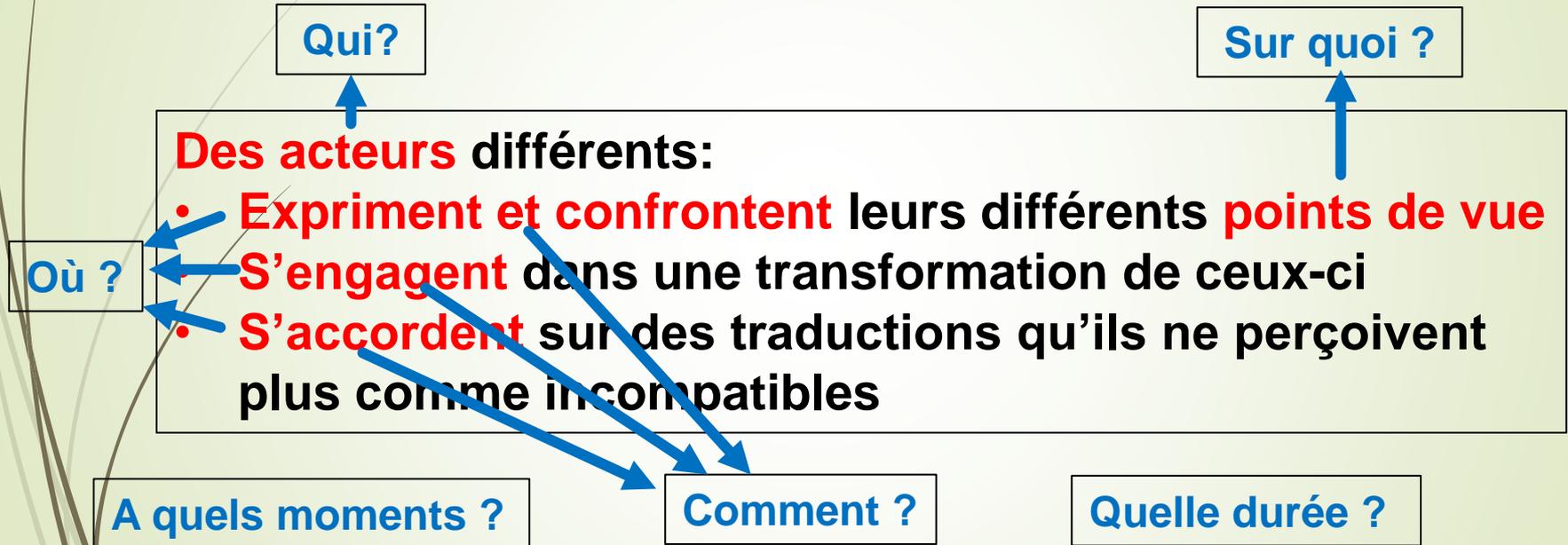
La déconstruction de la définition pour identifier les processus propres à la co-construction

Déconstruire la définition, c'est

- ▀ Identifier les caractéristiques objectives communes aux processus cherchant à promouvoir une co-construction
- ▀ Identifier les questions problèmes que posent les différents éléments constituant la définition

Déconstruction de la définition

Les différentes questions d'ordre praxéologique



Les problématiques théoriques et praxéologiques incontournables

Les phases clés de la co-construction

- 1. La définition et l'instauration d'un dispositif dont le sens est partagé**
- 2. L'enrôlement des acteurs parties prenantes dans la démarche**
- 3. L'expression des points de vue au sein d'un espace dialogique**
- 4. L'intercompréhension entre acteurs**
- 5. Le traitement des informations en vue de cerner les controverses et d'élaborer un point de vue partagé**
- 6. La construction d'une convergence (les apprentissages pour les traductions)**
- 7. La construction d'un accord ou une décision collective par consentement (un compromis contingent mais engageant)**

Les caractéristiques nécessaires d'un processus qualifiable de co-construction

Pour qu'un processus puisse être qualifié de co-construction, il est nécessaire que les caractéristiques qui le définissent respectent *a minima* (le plus possible compte tenu des contraintes contingentes) un certain nombre d'impératifs (un ensemble de règles et de conditions considérées être facilitatrices)

Un processus qualifiable de co-construction est un processus qui respecte le plus possible au moins

- **5 principes philosophiques ou épistémiques**
- **5 impératifs praxéologiques**

Les impératifs ou principes philosophiques de la co-construction

193

- **Le principe d'équivalence**
- **Le principe d'égalité**
 - **L'isonomie** : l'égalité devant la règle
 - **L'iségoria** : l'égalité de la parole dans l'espace dialogique
 - **L'isokratie** : l'égalité de pouvoir
- **Le principe de liberté de parole**
- **Le principe de reconnaissance mutuelle**
- **Le principe du meilleur argument comme critère d'achèvement consentie des délibérations**

L'impératif 1 : Le principe d'équivalence

194

Le principe d'équivalence affirme que le processus de co-construction doit s'appuyer sur tous les acteurs parties prenantes, indépendamment de :

- Leur position
- Leur statut
- Leur genre
- Leur origine sociale
- Leur ancienneté dans un système d'action
- Leur type d'expertise et/ou de connaissance

Ce principe doit se traduire par l'absence de distinction entre les contributions des différents acteurs afin que toutes puissent être considérées comme des réflexions à prendre en compte

- Les critères pour différencier les contributions des acteurs :
 - La rationalité du raisonnement
 - Les justifications étayées par des faits avérés et reconnus

L'impératif 2 : Le principe d'égalité

Le principe d'égalité suppose que tous les acteurs aient la liberté de s'exprimer et de contribuer à la décision traduisant l'accord commun

Le principe d'égalité se décline en au moins deux dimensions :

- ▶ **L'égalité devant les règles**
- ▶ **L'égalité de la parole : les acteurs ont le même droit à s'exprimer dans l'espace dialogique**

L'impératif 3: Le principe de liberté de parole

196

Le principe suppose que tous les acteurs parties prenantes puissent avoir la liberté de s'exprimer sans redouter des conséquences pénalisantes au niveau de ses activités dans le système d'action ou de son identité.

C'est l'égalité du respect dû à chacun, l'égalité de l'estime de soi, de considération

L'impératif 4 : Le principe de reconnaissance mutuelle

Ce principe suppose que tous les acteurs, y compris les plus faibles ou les plus dominés (dépendants) dans un système d'action aient la possibilité d'avoir le respect de tous les autres quelles que soient les différences entre leurs propriétés sociales et/ou leurs ressources d'acteurs.

L'impératif 5 : Le principe du meilleur argument comme achèvement de la délibération

Ce principe exige que la fin des délibérations et donc l'accord entre les acteurs participants reposent sur l'argument le plus rationnel et le plus étayé

Les impératifs praxéologiques1/2

Impératif praxéologique 1

Avoir une variété pertinente suffisante de points de vue différents pour une prise en compte permettant une approche de la complexité, donc avoir une variété suffisante d'acteurs parties prenantes

Impératif praxéologique 2

Avoir une variété pertinente suffisante de points de vue différents exprimés et avoir des argumentations en lien avec les thématiques des controverses

Impératif praxéologique 3

Rendre possible une intercompréhension suffisante des points de vue de chacun des acteurs par une appréhension par chacun de leurs logiques de construction socio-cognitive

Les impératifs praxéologiques 2/2

Impératif praxéologique 4

Rendre possible le traitement (individuel et collectif) des informations (les points clés des controverses, des argumentations, des réflexions) malgré les limites des fonctions cognitives du cerveau (exemple, avoir des points de vue comparables relatifs à la question abordée)

Impératif praxéologique 5

**Rendre possible le dépassement de la conflictualité initiale et l'enclenchement d'une recherche de convergence entre les acteurs.
Rendre possible un accord entre les acteurs parités prenantes**

4. L'inéluctabilité des difficultés et des limites de la mise en œuvre des impératifs

199

Les difficultés liées à la mise en œuvre de l'impératif praxéologique : « avoir une variété pertinente suffisante de points de vue différents »

Condition nécessaire :

- **Rendre possible la contribution d'un maximum d'acteurs en matière d'expression de leur point de vue**
- **Créer les conditions pour que les acteurs aient un intérêt à s'exprimer**
 - Co-élaborer une question englobante qui devienne enrôlante en lien avec les préoccupations concrètes des acteurs
- **Créer les conditions de réduction des freins à l'expression dues aux inégalités et asymétries au sein de l'espace dialogique**
 - Formaliser la question enrôlante en cherchant à la rendre compréhensible par le maximum d'acteurs

L'expression des différents points de vue comme problème

Pourquoi l'expression des différents points de vue dans l'espace dialogique est-elle un problème ?

- **Tout espace social est structuré par des inégalités, des asymétries et des rapports de pouvoir (Bourdieu*, Crozier** ...)**

Difficultés

Inégalités et asymétries entre acteurs de l'espace dialogique

Propriétés contextuelles*

Place dans le groupe

Position par rapport
au leadership

Dépendances vis-à-
vis d'autres acteurs

Positions dans
l'organisation

Propriétés dispositionnelles*

Age

Genre

Formations

Trajectoire
sociale

Inégalités
et
asymétries

```
graph LR; subgraph Contextuelles; C1[Place dans le groupe]; C2[Position par rapport au leadership]; C3[Dépendances vis-à-vis d'autres acteurs]; C4[Positions dans l'organisation]; end; subgraph Dispositionnelles; D1[Age]; D2[Genre]; D3[Formations]; D4[Trajectoire sociale]; end; C1 --> IA[Inégalités et asymétries]; C2 --> IA; C3 --> IA; C4 --> IA; D1 --> IA; D2 --> IA; D3 --> IA; D4 --> IA;
```

* Propriétés contextuelles et dispositionnelles voir Lahire B., *L'homme pluriel*

Exemples d'inégalités liées aux propriétés contextuelles

La différenciation des ressources en fonction des positions dans le système d'action

Exemples de ressources qui varient selon les caractéristiques des fonctions définissant la position occupée (cf l'analyse stratégique et systémique). Entre autres :

- **Le degré d'information et de connaissance sur le sujet de la co-construction**
- **Le degré d'informations disponibles et accessibles**
- **Le degré de réflexions préalables sur le sujet**
 - **La possibilité d'avoir eu un temps pour une réflexion préalable indépendante de l'appartenance à l'espace dialogique**
 - **La durée de cette réflexion préalable**

Les types de conséquences des inégalités et asymétries pour le processus délibératif

Une différenciation de

- La capacité à réagir face
 - Aux situations ambigües ou incertaines
 - Aux situations conflictuelles ou polémiques
 - Aux situations à fort potentiel émotionnel
 - Aux situations inattendues, improvisées
- La capacité à coopérer, à faire confiance
- La capacité d'ouverture d'esprit et à explorer
- La capacité de prise de risque
- La capacité d'adaptation
- La capacité à la créativité, à trouver des solutions originales
- La capacité à s'exprimer, à communiquer ses idées

Conséquence de l'irréductibilité des difficultés

Le paradoxe de la co-construction en actes

205

- Les acteurs peuvent être animés d'une volonté de co-construire parce qu'ils perçoivent justes les raisons de la faire

Mais

- La diversité des facteurs qui façonnent leurs définitions de la réalité complexifie et rend difficile une co-construction spontanée et volontariste d'un sens partagé

« Libres et égaux, les acteurs sociaux entrent en relation pour construire du sens partagé, mieux se comprendre et projeter es actions communes. Mais pris dans la diversité de leur rapport au monde dévoilée dans la relation, ils font alors le constat partagé qu'ils n'arrivent pas à se comprendre totalement »

Volat G. (2021), « Vers une ingénierie communicationnelle pour penser la co-construction de l'action publique ? »,
Revue de communication sociale et publique, Québec, Université du Québec, p. 95.

Une rupture avec l'idéal intercompréhensif de l'agir communicationnel habermassien

Habermas J. (1987), *Théorie de l'agi communicationnel. Tome 1. Rationalité de l'agir et rationalisation de la société*, Paris, Fayard.

5. Une nécessaire procéduralisation de la mise en œuvre de la co-construction

206

**Les « investissements de forme »
Le dispositif et les objets intermédiaires**

La nécessité d'une procéduralisation de la co-construction pour sa mise en œuvre

207

La promotion de méthodes de facilitation

Les observations des processus réels montrent :

- Un constat d'un décalage entre les attentes par rapport à une co-construction idéale (ou idéalisée) et la réalité des processus
- Un décalage expliqué par des difficultés ou des impossibilités à respecter les principes épistémiques et les impératifs praxéologiques définissant une co-construction idéale
 - Exemple :
 - Le constat d'une inégale répartition des prises de parole entre les acteurs de l'espace dialogique (expliqué par des inégalités et des asymétries entre acteurs)

Conséquence 1

- Emergence d'un impératif de procéduralisation
 - Exemple
 - Procéduralisation de la facilitation pour une distribution égalitaire ou équitable des prises de paroles

Conséquence 2

- Emergence de professionnels de la facilitation et développement d'une offre de prestations

La procéduralisation se caractérise par la définition de propositions praxéologiques cherchant à traduire le plus possible, au mieux (c'est-à-dire en tenant compte des contraintes contextuelles et contingentes telles du moins qu'elles sont appréhendées par les acteurs)

- **Les principes épistémiques ou philosophiques**
- **Les impératifs praxéologiques**

Une traduction opérationnelle de la définition normative de la co-construction pour sa mise en œuvre

La mise en œuvre de la co-construction s'appuie sur un dispositif et une facilitation qui cherchent à traduire le plus possible les impératifs épistémiques ou philosophiques et les impératifs praxéologiques

La traductions des principes épistémiques et des impératifs praxéologiques vise à définir de procédures et de conditions de facilitation qui puissent être considérées, par tous les acteurs parties prenantes, comme pouvant satisfaire au mieux les impératifs

6. Les objets intermédiaires

210

La fonction des objets intermédiaires

Les objets intermédiaires « soutiennent », facilitent, permettent :

- **Les activités d'expression et d'explicitation (ils permettent d'appréhender en quoi une formalisation peut être insatisfaisante parce que ne reflétant pas suffisamment les points de vue des acteurs)**
- **Les activités de recherche d'intercompréhension (les objets intermédiaires objectivent la nature des controverses et suggèrent des questionnements)**
- **Les activités de traitement des informations**
- **Les activités de recherche de convergence**
- **Les activités de continuité du processus (ce peuvent être des substituts à la mémoire humaine défaillante et sélective)**
- **La continuité, la progression et la cohérence du processus dans le temps**

L'“enrichissement” de l'environnement pour faciliter la co-construction

Postulat

Si l'environnement ne peut pas être considéré comme neutre, l'adjonction de conditions définissant le contexte d'une séquence de co-construction va introduire des éléments (des objets intermédiaires) qui peuvent devenir des affordances nouvelles pour les acteurs dans l'environnement qu'est l'espace dialogique

Pour faciliter la co-construction, l'objectif d'un facilitateur est de parvenir à définir des éléments du contexte de la séance de réflexivité collective qui puissent être perçus comme affordances par les acteurs parties prenantes afin de favoriser les activités coopératives en lien avec les objectifs propres à la séquence

Exemples d'objets intermédiaires

Exemples d'objets transitionnels, intermédiaires

- Les post-it
- Les cartes heuristiques
- Les écrits martyrs
- Les micro-synthèses martyres

Les effets possibles des objets intermédiaires sur les activités propres à la co-construction

- Les artefacts cognitifs artificiels introduisent pour les acteurs des modifications de leur environnement.
- Ils peuvent ainsi influencer le rapport que l'acteur entretient avec les activités propres à la co-construction
- Cependant
 - Les effets réels en termes comportemental qu'ils produisent conservent **une part d'incertitude** (du fait de la multiplicité des facteurs et des interdépendances entre acteurs parties prenantes)

7. Conclusions

Complexité et incertitude comme propriétés intrinsèques de la co-construction

3 problèmes principaux, entre autres, suggèrent la complexité des démarches praxéologiques et les incertitudes sur leurs effets :

1. L'identification de tous les acteurs parties prenantes
2. L'engagement participatif de tous les acteurs parties prenantes au processus de co-construction
3. La construction des accords sur une définition qui réduit suffisamment les incompatibilités entre les points de vue des acteurs

La co-construction n'est pas un processus mobilisant de purs esprits cherchant à ajuster leurs argumentations au nom d'un idéal communicationnel et délibératif

La complexité et l'incertitude sont à considérer comme des propriétés intrinsèques de tout processus de co-construction

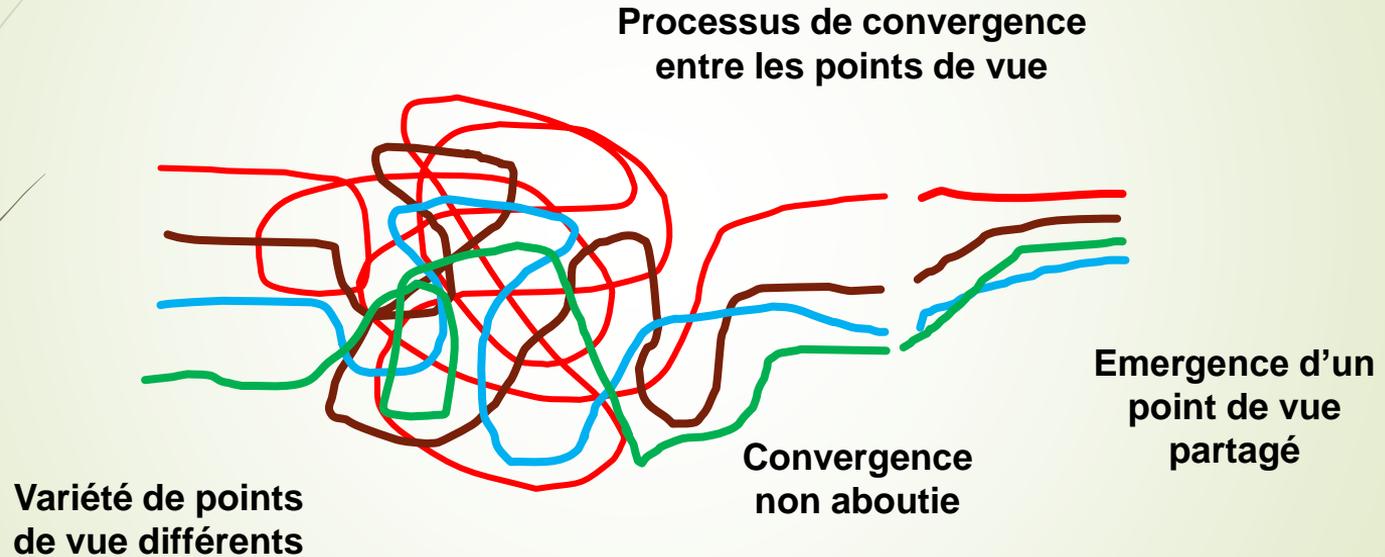
Considérations générales sur la co-construction

- La co-construction est **un processus complexe, aléatoire, contingent**
- La co-construction suppose l'acceptation de **l'incertitude** sur ce qui adviendra au terme du processus
- La co-construction suppose **le renoncement à la maîtrise, le lâcher-prise** par les dirigeants comme par le facilitateur
- Son aboutissement est un construit : il ne peut être défini *a priori*. **La co-construction est une émergence**

Une définition possible

- **La co-construction est un processus finalisé sans fin explicite définie *a priori***

Une représentation de la co-construction



Des lectures pour continuer

Entre autres :

- ▶ Foudriat M. (2019), *La co-construction. Une alternative managériale*, Rennes, Presses de l'Ehesp, (2016, 1^{ère} éd.).
- ▶ Foudriat M. (2021), *La co-construction en actes. Savoirs et savoir-faire pratiques pour faciliter sa mise en œuvre*, Paris, ESF éditeur.
- ▶ Foudriat M., Leyrie C. (2021), *Vocabulaire de la co-construction*, Paris, ESF éditeur.

Merci pour votre attention

Les implications de la conception de la co-construction en lien avec la théorie de l'action située

- ▶ La co-construction devrait être considérée comme une émergence irréductible. Ceci a une implication praxéologique importante :
 - ▶ Une nécessité d'un renoncement à la maîtrise de la conduite du processus (renoncement à la **co-construction idéale ou idéalisée**) sans pour autant abandonner l'objectif d'une facilitation pensée comme créatrice de conditions considérées comme favorisant le processus de co-construction dans ses différents moments (expression, intercompréhension, recherche de convergence, élaboration d'un accord)
- ▶ La facilitation devrait être comprise comme l'identification contingente et contextuelle de propositions praxéologiques supposées réduire les biais et permettre au plus grand nombre d'acteurs de se trouver engagés dans les délibérations et la recherche de convergence
 - ▶ Une référence à la notion de « **co-construction juste** »



**Vos questions et partages
de réflexions avec
Saïd ACEF et
Michel FOU德里AT**



Nos partenaires



Journées de formation des professionnels
des structures médico-sociales
pour enfants, adolescents
et jeunes adultes
en situation de handicap
des régions Bretagne et Pays de la Loire

👉 10 et 11 mai 2023
La Baule (44)

“Je peux, tu peux, ... nous pouvons agir”

Aller vers l'inclusivité : une adaptation réciproque

Bienvenue
pour cette 2ème journée

Nos partenaires





Table ronde « Vivre et contribuer au changement »

**Des acteurs du droit
commun s'engagent
pour une société
inclusive**

Stéphanie LIPREAU, Elue - adjointe à l'enfance et la jeunesse, Ville de Saint Nazaire

Cécile RAHER, Chargée de mission handicap, Ville de Saint Nazaire

Stéphanie GUILLOU, Référente handicap, Ville de Saint Nazaire

Sabrina DENIS, Formatrice ASH, Education Nationale

Xavier CROGNY, Formateur ASH, Education Nationale

Nadège YOU, Directrice de Handisup, Pôle Ressources Handicap (44)

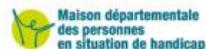
CHARTÉ VILLE HANDICAPS 2022

À Saint-Nazaire,
ensemble vers l'inclusion



saincnezaire.fr

CHARTÉ D'ACCUEIL DES ENFANTS EN SITUATION DE HANDICAP





Vos questions et partages de réflexions





« En 2040 ... » :

**Ateliers projectifs
et participatifs
sur un "futur désirable"**

1. Santé et bien-être

2. Scolarisation et apprentissages

3. Préparation à la vie adulte

4. Vie sociale et citoyenneté

5. Répit et soutien aux aidants familiaux /
proches aidants

"Je peux, tu peux, ... nous pouvons agir"

Aller vers l'inclusivité :
une adaptation réciproque

Journées de formation des professionnels
des structures médico-sociales
pour enfants, adolescents et jeunes adultes
en situation de handicap
des régions Bretagne et Pays de la Loire

 **Les 10 et 11 mai 2023**
à La Baule (44)

PAUSE

Reprise à 10h30 dans vos
salles d'atelier

Nos partenaires





Faire bouger les lignes : la fonction ressource des ESMS et le fonctionnement en dispositif intégré



**Faire bouger les
lignes : la fonction
ressource
des ESMS et le
fonctionnement en
dispositif intégré**

Mélissa HADOUX, Experte performance
des parcours médico-sociaux, ANAP

Bénédicte CARRE, Directrice adjointe,
Equipe mobile d'accompagnement médico-
social pour personnes avec TSA, plateforme
de répit pour les aidants et responsable
mission PCPE, APAJH de l'Ain

Eric MAGALA, Directeur adjoint, IME Henri
LAFAY, APAJH de l'Ain

**"Je peux, tu peux, ...
nous pouvons agir"**

Aller vers l'inclusivité :
une adaptation réciproque

Journées de formation des professionnels
des structures médico-sociales
pour enfants, adolescents et jeunes adultes
en situation de handicap
des régions Bretagne et Pays de la Loire

 **Les 10 et 11 mai 2023**
à La Baule (44)

Vidéos réalisées par l'ANAP

 Médico-social : l'accueil de tous les
enfants avec l'Unapei 17 & le centre social
St-Eloi Beauregard

 Autres vidéos de l'ANAP

Nos partenaires


Intégrance
La mutuelle des solidarités

SG  **GRAND
OUEST**


CREAI
PAYS DE LA LOIRE


CREAI
BRETAGNE

La fonction ressource

Melissa Hadoux (melissa.hadoux@anap.fr)

Bénédicte CARRÉ (b.carre@apajh.asso.fr)

Éric MAGALA (e.magala@apajh.asso.fr)

Mai 2023



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Qui ? Tous les ESMS, dispositif ou plateforme de services coordonnés ayant développé une expertise reconnue dans le champ du handicap et souhaitant la partager.

Pourquoi ?

- ▶ Favoriser l'inclusion de tous dans la cité **en limitant les ruptures et réponses inadéquates** dans les parcours des personnes en situation de handicap.
- ▶ Apporter une réponse plurielle, souple et adaptée aux besoins évolutifs des personnes.
- ▶ Favoriser l'interconnaissance de différents secteurs et la complémentarité des interventions.
- ▶ Favoriser une réponse de proximité en permettant la montée en compétences des acteurs médico-sociaux de proximité.
Les ESMS « experts » continuent à accompagner les personnes dont les parcours sont plus spécifiques ou complexes dans une logique de **gradation de l'offre** et de **responsabilité populationnelle**.



LES ACTEURS MONTENT EN COMPÉTENCE

Dans un principe de subsidiarité, les équipes développant une fonction ressource ne font pas « à la place de », mais font monter en compétence les acteurs de leur territoire afin qu'ils aient la capacité de répondre à un premier niveau de demande.

Pour qui ?

- ▶ D'autres ESMS qui souhaitent monter en compétence sur un sujet qu'ils maîtrisent moins.
- ▶ Tous les acteurs du **droit commun** souhaitant de l'aide pour mieux accompagner les personnes en situation de handicap et être plus inclusifs.
- ▶ Les aidants pour mieux comprendre les besoins des personnes avec qui ils partagent leur quotidien (exemple : information, sensibilisation, groupes de soutien).

Fonction ressource vs. Appui-ressource

La notion de « fonction ressource »

apparaît dans la circulaire n° DGCS/3B/2017/148 du 2 mai 2017¹ et son Annexe 6.

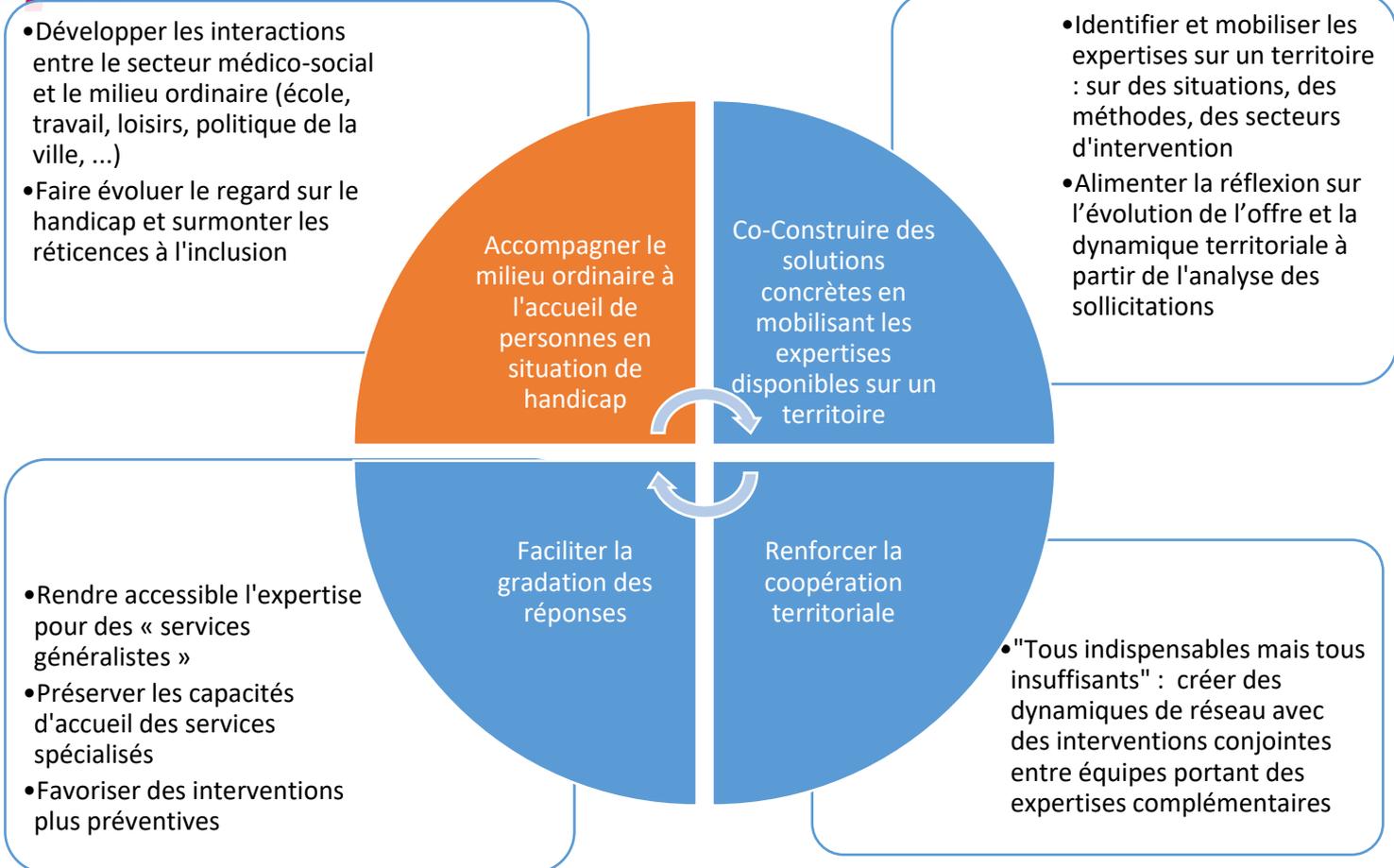
En fonction des situations de handicap, la fonction ressource peut recouvrir trois activités :

- 1 animation de réseau (prestations indirectes) ;
- 2 contribution à la réalisation d'évaluations ;
- 3 élaboration des projets individualisés adaptés, en cas de situation complexes (prestations directes).

L'appui-ressource est une composante de la fonction ressource, définie dans la nomenclature des besoins et des prestations² : « l'ESMS est identifié comme expert sur son territoire, il mobilise les tiers, répond à leurs sollicitations en matière de conseil ou de formation ».

L'appui-ressource ne prend pas la forme d'un accompagnement direct d'une personne en situation de vulnérabilité : c'est une prestation indirecte.

La coordination de parcours, les échanges avec des partenaires sur des situations individuelles accompagnées ne relèvent pas de l'appui-ressource.



Fonction ressource	Etayer et développer les compétences des ESMS non spécialisés	<ul style="list-style-type: none"> • Organisation de sessions d'information et de sensibilisation sous la forme de réunions, de colloques, séminaires. • Organisation d'ateliers d'analyse des pratiques professionnelles / Co-réflexion sur des situations et les réponses • Soutien à l'évolution des projets d'établissements et services dans le cadre d'appui à la réponse à des appels à projet ARS et à la mise en place de méthode ou démarche spécifiques • Conseil sur l'aménagement de l'environnement architectural et l'achat de matériel adapté • Mise à disposition/prêt de matériels spécifique • Formation et soutien aux équipes des ESMS pour favoriser le repérage et le diagnostic (ex : TSA)
	Contribuer au soutien de l'entourage et des proches aidants	<ul style="list-style-type: none"> • Mise en place et animation de groupes de soutien : groupes fratreries, rencontres conviviales avec les familles. • Prise en compte de la situation de l'aidant : la situation de jeunes aidants par l'éducation nationale, la situation des aidants salariés par les services de santé au travail • Sensibilisations et formations des aidants : ateliers thématiques ponctuels pour les parents, groupes de psychoéducation sur la communication, ...
	Contribuer aux évaluations pour les équipes pluridisciplinaires des MDPH	<ul style="list-style-type: none"> • Appui ponctuel à l'évaluation de situations • Participation ponctuelle à l'élaboration de plan d'accompagnement global proposé par la MDPH face à des risques de ruptures de parcours • Sensibilisation et apport d'expertise aux médecins de la MDPH
Appui-ressource	Informier et sensibiliser les acteurs du droit commun	<ul style="list-style-type: none"> • Organisation de sessions d'information et de sensibilisation avec des collectivités territoriales, entreprises, acteurs de la petite enfance (crèches, relais d'assistantes maternelles, centres de loisirs) ou de l'éducation nationale (médecine scolaire, enseignants référents) pour apporter un regard différent sur le handicap. • Expertise-conseil sur la mise en place d'adaptation et d'aménagement facilitant l'accueil de tous • Conseils sur la mise en accessibilité de sites internet
	Former, informer ou délivrer des conseils, contribuer à mobiliser des compétences auprès des structures sanitaires	<ul style="list-style-type: none"> • Conseils et avis sur le dépistage et l'accompagnement de certains handicaps en réponse aux sollicitations de médecins libéraux, médecins de PMI, ... • Mise à disposition/prêt de matériels

Une valorisation professionnelle des intervenants.

C'est une façon de capitaliser sur leurs acquis et découvertes expérientielles pour les transmettre. Les échanges avec d'autres structures leur permettent de questionner leurs pratiques et de les enrichir. C'est **un outil de fidélisation** des équipes.

Anticiper les besoins non couverts du territoire.

En observant les demandes et problématiques qui émanent du territoire il est possible de sentir les des signaux faibles indiquant les besoins non couverts de ce territoire.

Limiter les risques de ruptures ou d'accompagnement inadaptés.

Plus les équipes interviennent, plus elles acquièrent une vision pointue des problématiques récurrentes et affinent leurs réponses afin d'anticiper et prévenir d'autres problématiques. Plusieurs équipes notent avec satisfaction que les établissements dans lesquelles elles interviennent font leurs demandes de plus en plus en amont afin d'éviter une dégradation de la situation.

Réduire l'isolement des structures confrontées à des difficultés d'accompagnement grâce à un soutien par des structures disposant d'une expertise reconnue.

Bénéficier d'un regard extérieur sur ses pratiques professionnelles et sur des problématiques dont sa structure n'est pas spécialiste.

Développer sa capacité à **accompagner des parcours plus spécifiques ou plus complexes** et à proposer des prestations adaptées à chaque personne.

1 **Faire connaître son expertise et sa fonction ressource sur le territoire.**



2 **Réception des sollicitations**

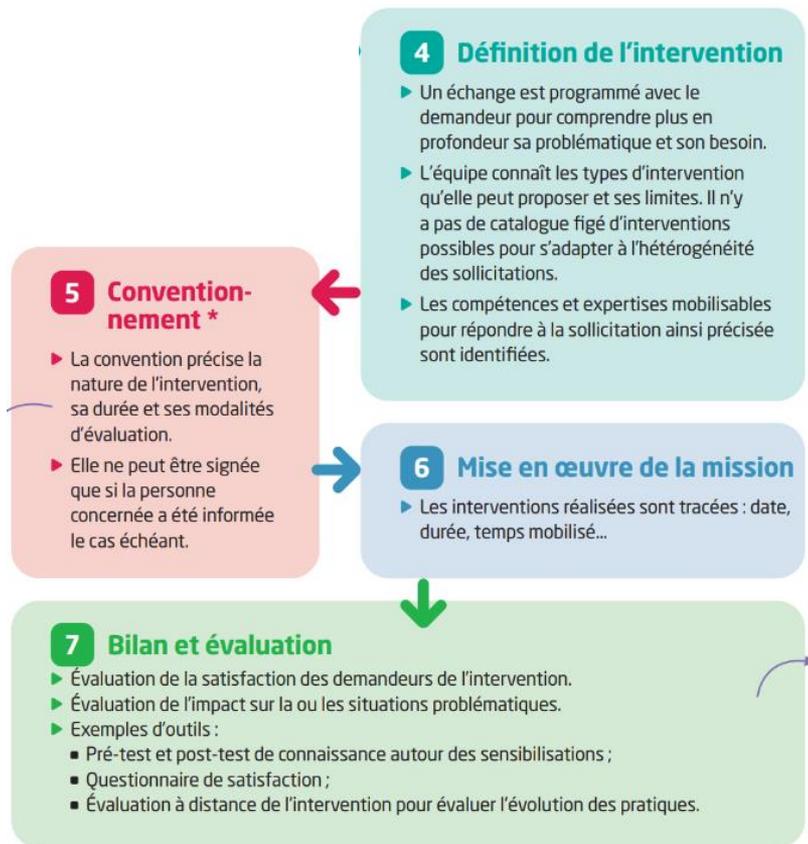
- ▶ Un questionnaire de sollicitations a été conçu par l'équipe. Il est disponible pour les ESMS et les acteurs du droit commun du territoire.
- ▶ Une ou des personnes ont été choisies pour les recueillir et lancer le processus de décision. Les équipes d'accueil de la structure peuvent assurer ce recueil et proposer de remplir un questionnaire de sollicitation.



3 **Analyse des sollicitations**



- ▶ Des temps d'analyse des sollicitations reçues sont prévus pour garantir une réactivité des réponses.
- ▶ Cette analyse peut être réalisée par la direction de la structure ou par une équipe pluridisciplinaire.
- ▶ Elle peut aboutir à la réorientation du demandeur vers un partenaire plus adapté au besoin.



Analyser et valoriser l'existant

- ✓ **Analyser les sollicitations** d'ESMS plus généralistes ou d'acteurs du droit commun déjà reçues et faire un état des lieux des actions réalisées de façon informelle en réponse à ces sollicitations : de nombreuses structures assument en réalité déjà une fonction ressource sur leur territoire sans la formaliser.
- ✓ **Identifier les ressources et les expertises mobilisables** pour proposer des actions à d'autres acteurs du territoire et/ou développer un service à destination des aidants.
- ✓ **Recenser et cartographier les fonctions ressources** des autres établissements du territoire pour s'assurer de la cohérence de l'offre que l'on s'apprête à proposer avec le soutien des ARS.

Identifier les professionnels à mobiliser et les accompagner

————— **La fonction ressource demande pour ceux qui la porteront :** —————

- Une maîtrise des savoirs théoriques** du champ d'expertise concerné.
- Une posture professionnelle d'appui**, de soutien et d'accompagnement des autres professionnels.
- De réelles capacités de transmission.** Ne pas négliger de prendre le temps d'une montée en compétences des futurs intervenants sur la transmission pédagogique (ex : formation de formateurs).
- Une bonne compréhension et appropriation de la philosophie** qui sous-tend cette fonction, notamment le principe de subsidiarité, pour rester vigilant à ne pas transformer l'intervention en accompagnement direct d'une personne en situation de handicap.



FOCUS **QUELS PROFILS** **RECHERCHER ?**

Tous les métiers ont leur importance pour favoriser l'inclusion. Les fonctions support, comme les ergothérapeutes par exemple, peuvent aider à l'aménagement des lieux de vie de proximité des personnes en situation de handicap (grandes enseignes, accueils de services publics...).

La fonction ressource demande pour les managers :

- ✓ **De rassurer les équipes** sur leur capacité et leur légitimité à transmettre leurs expertises théoriques et expérientielles à d'autres structures.
- ✓ **De proposer des groupes d'analyse des pratiques professionnelles** ou des communautés de pratique pour interroger les postures à adopter dans le cadre de la fonction ressource peut être une aide précieuse.
- ✓ D'organiser un retour d'expériences et **un groupe de travail annuel** sur les actions menées et les axes à développer.
- ✓ De poursuivre l'**effort de pédagogie** sur les **enjeux de l'inclusion et de la modularité des parcours** pour donner du sens à la fonction ressource. Cet effort de pédagogie doit également permettre de rassurer les professionnels : le maintien ou le passage de personnes en situation de handicap vers le droit commun ou des services « généralistes » peut être vécu par certains

comme une perte (perte de pouvoir, crainte d'une remise en cause de leur métier et de l'expertise).

- ✓ **D'intégrer les attendus** en termes de compétences et de postures nécessaires à la fonction ressource dans les **fiches de postes** des professionnels de l'accompagnement. Préciser la mission dans les offres d'emploi et l'explicitier lors des procédures de recrutement.



FOCUS

COMMENT FAIRE ÉVOLUER LES PRATIQUES ?

Les formations immersives, comme les stages croisés, représentent une bonne option pour faire évoluer les pratiques, représentations et postures.

Embarquer les équipes et construire sa fonction ressource

Identifier les personnels qui pourront intervenir dans la fonction ressource ne suffit pas. Un mouvement collectif au sein de la structure doit être entrepris.

- ✓ **Le management participatif/collaboratif** semble le plus adéquat. Il permet un appui sur l'intelligence collective.
- ✓ **Favoriser les échanges entre pairs** se lançant dans la fonction ressource. Cela permet une réflexion commune et cohérente autour de cette nouvelle pratique.
- ✓ **Fonctionner en mode projet.**
- ✓ Il convient d'**embarquer les équipes** et de **s'assurer de leur engagement** dans ce projet qui nécessite un temps long.



Créer et animer son réseau partenarial

- ✓ **Recenser les dispositifs existants sur le territoire**, notamment de droit commun. Cela permettra de distinguer les porteurs d'expertises complémentaires à la vôtre et les cibles potentielles de vos actions d'appui.
- ✓ **Faire connaître son projet de déploiement** d'une fonction ressource auprès de ces demandeurs potentiels. La constitution d'une fonction ressource doit s'appuyer sur une visibilité suffisante de la territorialisation de l'offre médico-sociale.
- ✓ **Clarifier le périmètre d'intervention** de sa fonction ressource en termes géographiques et de problématiques accompagnées au regard de cette analyse du territoire.
- ✓ **Envisager des interventions communes** pour certaines problématiques (ex : avec des équipes mobiles de psychiatrie) et formaliser ces partenariats.

Obtenir un soutien institutionnel et un financement dédié

- ✓ Réfléchir et partager son projet de déploiement d'une fonction ressource avec son autorité de tarification et de contrôle. L'ARS et le CD le cas échéant apporteront leur vision des expertises déjà disponibles sur le territoire et des besoins non couverts pour éviter les redondances. **Le déploiement d'une fonction ressource doit s'intégrer dans une stratégie territoriale.**
- ✓ **Les missions de ressource doivent être reconnues** dans le cadre des CPOM et valorisées financièrement via des nouveaux crédits ou par redéploiement.

- 3.1.4.1 « Démarche d'amélioration continue de la qualité »
- 3.1.4.2 « Analyse des pratiques, espaces ressource et soutien au personnel »
- 3.1.4.3 « Prestations de supervision »
- 2.3.3.5 « Accompagnement de la vie familiale, de la parentalité, de la vie affective et sexuelle »
- 2.2.1.2 « Accompagnements pour la communication et les relations avec autrui »
- 3.1.4.2 « Analyse des pratiques, espaces ressource et soutien au personnel »
- 2.3.1.1 « Accompagnements à l'expression du projet personnalisé »
- 2.4 « Prestation de coordination renforcée pour la cohérence du parcours »
- 3.1.5. Relations avec le territoire et notamment 3.1.5.2. appui-ressource et relations institutionnels

Anticiper le suivi de son activité

La valorisation des actions liées à la fonction ressource nécessite la mise en place d'un suivi à part entière de cette activité :



Prévoir les modalités de suivi des activités liées à la fonction ressource (nombre et types d'actions réalisées, temps mobilisé - y compris de préparation, matériels mobilisés...) et des modalités de recueil en lien avec les nomenclatures des besoins et des prestations.



Identifier les besoins d'évolution de son système d'information pour pouvoir tracer cette activité.



Valoriser ces actions dans son rapport d'activité et lors des revues de contrat.

S'outiller

- ✓ Identifier l'ensemble des outils et méthodes transposables et diffusables.
- ✓ Construire des outils de base de sensibilisation, des supports d'animation mobilisables. Si nécessaire, concevoir une mallette pédagogique.
- ✓ Intégrer de la pair-expertise dès le début du projet.



FOCUS

À L'ÉPREUVE DE LA PRATIQUE

Dans les faits, les ESMS et l'ERHR que nous avons interrogés nous ont unanimement affirmé qu'à l'épreuve de la pratique la fonction ressource est plus une posture qu'une somme de techniques à transmettre. L'apport de la fonction ressource se situe bien plus dans l'accompagnement des équipes à changer de point de vue pour ne pas se tromper dans l'identification des problèmes rencontrés et puiser dans leurs connaissances et ressources disponibles (exemple : recommandation des bonnes pratiques professionnelles, ressources sanitaires...) afin de s'adapter au handicap.

Communiquer



Faire connaître son expertise et sa fonction ressource **au sein de sa structure** et **auprès de ses partenaires** est indispensable. Mais il faut également **aller vers les acteurs de la cité** : adopter une perspective large des acteurs à rencontrer et informer en fonction d'une analyse des besoins des personnes concernées (ex : entreprises pour sensibiliser à l'accès au travail, grands magasins et lieux grand public pour l'aménagement de leurs espaces, guichets administratifs, éducation nationale, etc.).

Évaluer

L'évaluation de la satisfaction des demandeurs est à anticiper dans une démarche d'amélioration continue. Cela peut se faire via un questionnaire de satisfaction à chaud, puis à 3 ou 6 mois pour mesurer l'intégration des savoirs transmis dans la pratique et ajuster les interventions en fonction.

C'est également l'occasion de sonder si d'autres besoins sont apparus afin d'anticiper de nouvelles interventions.

Si cette fonction ressource s'intègre dans une **démarche territoriale (exemple : communauté 360)**, des outils pour **mesurer l'impact sociétal** avec un plus large spectre de ces interventions seraient un véritable atout. Ils peuvent être élaborés avec les ESMS

partenaires, l'ARS ou encore les collectivités locales. **Des indicateurs d'inclusion** (délai d'attente dans les ESMS, à l'école, fréquentation des lieux publics par les personnes en situation de handicap, taux d'emploi de ces personnes, etc.) sont alors à penser collectivement.

La fonction ressource permet l'essaimage de savoir-faire et savoir-être afin que chacun se sente en capacité d'accueillir une personne en situation de handicap.

La fonction ressource permet d'accompagner la construction du territoire inclusif, de prendre en compte l'évolution des besoins et attentes des personnes ainsi que le maillage évolutif du territoire d'intervention

Elle ouvre ainsi des portes aux personnes concernées et permet à différents univers de s'approprier pour mieux vivre ensemble.

Enfin, elle permet de donner du sens et de valoriser les savoirs des personnels des ESMS mais également ceux des personnes concernées elles-même.



- Qu'est-ce que la fonction ressource ?
- A quoi sert la fonction ressource :
 - pour les services qui la portent ?
 - pour les services qui en bénéficient ?
- Quel fonctionnement ?
 - Qui porte la fonction ressource ?
 - Comment se déroule une mission ?
 - Quelle organisation ?

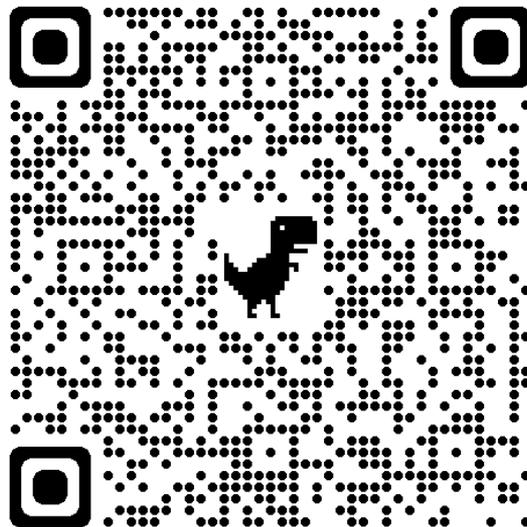
LES ANNEXES

Annexe n°1 - Monographies

Annexe n°2 - Évaluer ses actions liées à l'appui-ressource,
alimenter son rapport d'activité : proposition d'indicateurs

Annexe n°3 - *Modèle de document* : convention de partenariat
pour le déploiement d'une action d'appui-ressource

Annexe n°4 - *Modèle de document* : fiche de sollicitation





**Vos questions et partages
de réflexions, partage de
projets inspirants**





Je, tu, nous ...

**AGISSONS pour
l'inclusivité !**

Retours des ateliers



Merci à tous !
Au plaisir de vous retrouver
lors de prochaines journées

Nos partenaires

